

SOUS LA DIRECTION DE

Jean-Loup Amselle

anthropologue et ethnologue français [1942-]

(1976)

Les migrations africaines.

Réseaux et processus migratoires.

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par *Elvis Noël IRAMBONA*, bénévole, étudiant en informatique au Burundi. [Page web dans Les Classiques des sciences sociales](#) : http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_irambona_elvis-noel.html à partir de :

Sous la direction de Jean-Loup Amselle

Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires.

Paris : Les Éditions François Maspero, 1976, 126 pp. Collection : “Dossiers africains” dirigée par Marc Augé et Jean Copans.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 20 juillet 2021 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : jean-loup.amselle@ehess.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2016 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 24 septembre 2021 à Chicoutimi, Québec.



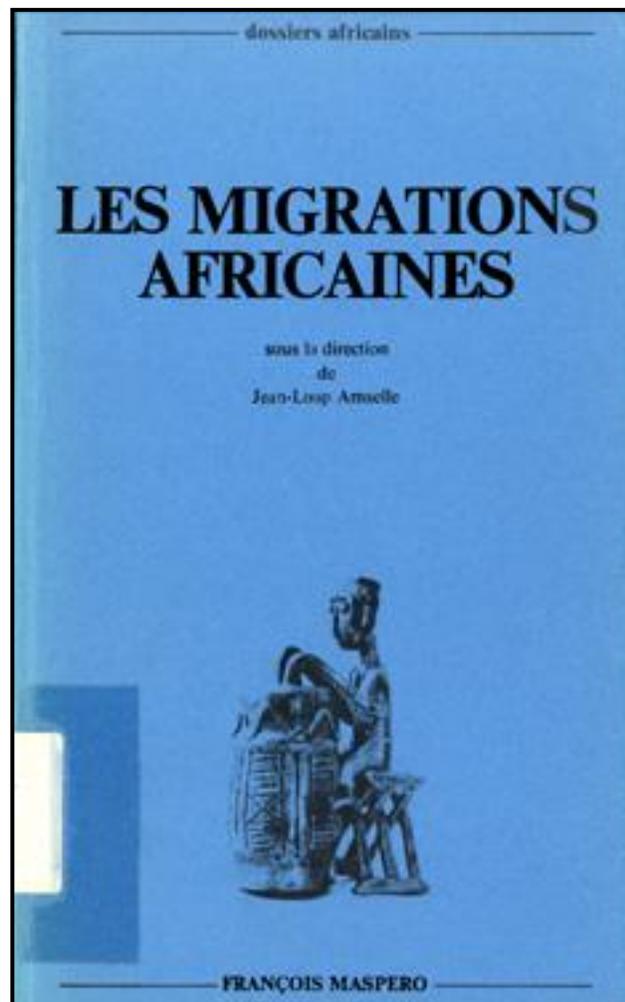
SOUS LA DIRECTION DE
Jean-Loup Amselle

anthropologue et ethnologue français [1942-]

**Les migrations africaines.
*Réseaux et processus migratoires.***

par

Michel Aghassian, Jean-Loup Amselle, Mamadou
Saliou Baldé, Michèle Fièloux



Paris : Les Éditions François Maspero, 1976, 126 pp. Collection :
“Dossiers africains” dirigée par Marc Augé et Jean Copans.

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

Quatrième de couverture

dossiers africains

dirigés par

Marc Auge et Jean Copans

[Retour à la table des matières](#)

La migration ne se réduit pas au déplacement des hommes dans l'espace. Les mouvements de population s'ils ne sont pas replacés dans un contexte socio-économique précis, donnent l'illusion d'être homogènes. Les textes qui sont présentés ici s'efforcent aussi bien à propos de problèmes généraux que d'études de cas localisées, de saisir le phénomène migratoire dans sa généralité. Ils visent également à montrer que l'ensemble des migrations africaines se soldent par des transformations sociales et que les mouvements de population actuels ne peuvent être analysés que dans le cadre de l'économie capitaliste mondiale. Par conséquent, étudier les migrations, c'est apprécier l'efficacité du déplacement sur la perpétuation et la transformation d'une société ; c'est mesurer l'effet que la mobilité fait peser sur le fonctionnement et l'évolution des rapports de production.

François Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

Dossiers africains

LES MIGRATIONS AFRICAINES

sous la direction
de
Jean-Loup Amselle



FRANÇOIS MASPERO

Photo de couverture:

Poids à peser l'or Ashanti,
Représentant un homme
(probablement un prêtre)
en train de frapper un grand tambour
avec des baguettes recourbées.
(British Museum)

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES
CENTRE D'ÉTUDES AFRICAINES

DOSSIERS AFRICAINS

dirigés par
Marc Augé et Jean Copans

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[3]

LES MIGRATIONS AFRICAINES
réseaux et processus migratoires

par

Michel Aghassian, Jean-Loup Amselle,
Mamadou Saliou Baldé, Michèle Fièloux

sous la direction

de

Jean-Loup Amselle

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé, V

Paris

1976

[4]

© Librairie François Maspero, Paris, 1976.

ISBN 2-7071-0861-8

[5]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

PRÉSENTATION

[Retour à la table des matières](#)

Ce dossier comporte trois parties: la première, intitulée Thèmes et Problèmes, envisage le phénomène migratoire africain dans sa généralité. Nous essayons notamment de questionner le fait migratoire, de le débarrasser de l'idéologie empiriste et nominaliste qui, bien souvent, fait obstacle à son élucidation, de le désatialiser et de le replacer dans le contexte qui lui donne un sens, celui de la structure de l'économie capitaliste mondiale.

La seconde partie, Etudes de cas, comprend deux textes qui, à propos de populations différentes, examinent des thèmes décisifs pour l'étude du phénomène migratoire. Le premier met en relief le rôle des facteurs coloniaux et post-coloniaux dans l'émigration des Peul de Guinée au Sénégal. Le second met en question l'existence de survivances migratoires précoloniales à l'époque actuelle et dégage les ressemblances et les différences qui existent entre la société immigrée lobi de Côte-d'Ivoire et le milieu d'origine en Haute-Volta. La troisième partie comprend une bibliographie détaillée des migrations africaines.

[6]

[119]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

Table des matières

[120]

[121]

[Quatrième de couverture](#)

[Présentation](#) [5]

I. Thèmes et problèmes

Jean-Loup Amselle, “[Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique.](#)” [9]

1. [Migrations et ensembles socio-économiques](#) [11]
 2. [Typologie des migrations](#) [11]
 - I. *Migrations anciennes et migrations modernes* [12]
 - II. *Migrations rurales et migrations urbaines* [21]
 - III. *Migrations spontanées et migrations dirigées* [24]
 3. [La nature du phénomène migratoire](#) [28]
 4. [Réseaux et procès migratoires](#) [30]
 5. [Conclusion](#) [34]
- [Ouvrages cités](#) [36]

II. Études de cas

Michèle Fièloux, “[Les migrations lobi en Côte-d’Ivoire: archaïsme ou création sociale ?](#)” [43]

1. [Du passage de la Volta noire à nos jours: les cheminements à travers le temps et l'espace](#) [44]
2. [Des causes possibles des migrations](#) [50]
3. [Reproduction et changements](#) [52]
4. [Conclusion](#) [60]

[122]

Mamadou Saliou Baldé, “[Un cas typique de migration inter-africaine : l'immigration des Guinéens au Sénégal.](#)” [63]

1. [L'immigration guinéenne à Kédougou](#) [64]
 2. [L'immigration guinéenne en Haute-Casamance](#) [69]
 - I. [Les causes politiques de l'immigration](#) [70]
 - II. [Les causes économiques](#) [71]
 - III. [Les conditions de vie en Haute-Casamance](#) [75]
 3. [Les navétanes](#) [76]
 - I. [Le voyage, le contrat de navétane](#) [77]
 - II. [Les étapes de développement du navétanat](#) [79]
 - III. [La rentabilité financière du voyage](#) [80]
 - IV. [Des navétanes de type spécifique: les coupeurs de bambou](#) [81]
 - V. [Le déclin du navétanat](#) [83]
 - VI. [Les formes de reconversion des navétanes](#) [84]
 4. [L'immigration urbaine](#) [86]
 - I. [Les régions d'origine](#) [87]
 - II. [Le voyage](#) [88]
 - III. [Les causes](#) [88]
 - IV. [Les motivations personnelles](#) [89]
 - V. [Les activités des migrants](#) [91]
 5. [Conclusion](#) [95]
- [Ouvrages cités](#) [97]

III. Information bibliographique

Michel Aghassian, "[Les migrations en Afrique au sud du Sahara.](#)" [101]

1. [Ouvrages généraux](#) [103]
2. [Les migrations en Afrique occidentale](#) [107]
3. [Les migrations en Afrique orientale et australe](#) [114]
4. [Problèmes particuliers](#) [116]

[PUBLICATIONS DU CENTRE D'ÉTUDES AFRICAINES-CARDAN](#) [123]

[7]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

Première partie

THÈMES ET PROBLÈMES

[Retour à la table des matières](#)

[8]

[9]

PREMIÈRE PARTIE :
THÈMES ET PROBLÈMES

“ASPECTS ET SIGNIFICATIONS
DU PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE
EN AFRIQUE.”

Jean-Loup AMSELLE

[Retour à la table des matières](#)

L'époque actuelle, qui se caractérise par le règne de l'impérialisme des firmes multinationales, se traduit également par l'intégration plus ou moins poussée des sociétés dominées à l'intérieur d'une économie capitaliste mondiale. Ce phénomène a pour effet d'accentuer la mobilité du capital qui va s'investir partout où le taux de profit est maximal, mais également, ce qui est moins souvent reconnu, de favoriser la mobilité de la force de travail ¹. Ces traits généraux se retrouvent en Afrique où l'on assiste à un accroissement des mouvements de population dont la tendance principale, mais non exclusive, débouche sur un processus de différenciation sociale moderne. Celui-ci se manifeste par la séparation des travailleurs d'avec leurs moyens de production et la constitution à l'autre pôle de nouvelles classes possédantes.

Ce processus de différenciation sociale trouve son expression idéologique, politique et « scientifique » à la fois en Europe, sous la

¹ Pour tous ces problèmes, nous renvoyons aux ouvrages généraux de Rosa LUXEMBURG (1972), Gunder FRANK (1968, 1970), PALLOIX (1971, 1975), ainsi qu'aux précieuses remarques théoriques de BETTELHEIM, *in* A. EMMANUEL (1969).

forme du « problème » des « travailleurs immigrés » notamment, mais également en Afrique où les gouvernements, les experts [10] et les spécialistes de sciences sociales sont quotidiennement confrontés, à travers les opérations de développement agricole et industriel, à des questions de déplacement de population et de flux de main-d'œuvre.

Comme on peut s'en douter, le caractère stratégique du sujet n'est pas sans avoir donné lieu à la floraison de toute une littérature profondément marquée idéologiquement.

Dire que le thème des migrations se prête particulièrement à cette sorte de manipulations est certes exact, mais insuffisant, dans la mesure où l'utilisation de la notion elle-même déforme d'emblée le problème puisqu'elle appréhende un certain type de phénomène social en termes spatiaux, en termes de déplacement dans l'espace. Cela apparaît de façon particulièrement nette dans la conception que certains géographes ont du phénomène migratoire. Le cadre de leur analyse se rapporte en effet à l'espace, au milieu naturel et aux rapports qu'entretiennent les hommes avec cet espace. Ce qui retient leur attention dans les mouvements de population et explique l'intérêt qu'ils leur portent est à mettre en relation avec le fait que les migrations sont l'occasion d'un déplacement de groupes humains dans l'espace, et témoignent donc d'un mode particulier du traitement de l'espace par les hommes.

De leur côté, les économistes et les démographes ont souvent une vision exclusivement comptable des phénomènes migratoires. Pour eux, il s'agit de cerner avec le plus de précision possible les flux et les stocks d'hommes, d'argent, de marchandises. Dans cette perspective, ils axent principalement leurs efforts vers la découverte et le raffinement de méthodes statistiques. Plus généralement, l'ensemble des spécialistes de sciences sociales ont élaboré toute une série de catégories visant à caractériser les différents types de migrations. A la limite, cette démarche aboutit à fragmenter à l'extrême l'ensemble des mouvements de population qui apparaissent ainsi comme étant absolument contingents. Face à cette conception nominaliste des migrations, nous soutenons que les phénomènes migratoires contemporains recèlent une profonde unité en tant qu'ils sont le *symptôme* de situations qui affectent l'ensemble des sociétés dominées et qu'ils représentent le cadre à travers lequel peuvent être saisies des déterminations sociales plus profondes. Par conséquent, avant de dégager les principales caractéristiques de ce que nous appelons le *procès migratoire*, il convient de passer en revue

les différentes typologies habituellement employées pour classer [11] les mouvements de population. Au cours de cet examen, nous nous efforcerons de définir les conditions dans lesquelles ces catégories ont été produites et nous veillerons à écarter certains phénomènes qui sont abusivement considérés comme des migrations.

1. Migrations et ensembles socio-économiques

[Retour à la table des matières](#)

La prise en considération des phénomènes migratoires conduit naturellement à opposer le milieu d'origine des migrants à leur milieu d'accueil, la société qui engendre les migrants à celle qui les reçoit. De là naît toute une série de questions: quelles sont les raisons qui font partir les hommes de leur milieu d'origine ? Quelle est la condition des migrants dans leur milieu d'accueil ? Diffère-t-elle de celle qu'ils connaissent dans leur société d'origine ? Quels sont les liens entretenus entre le milieu d'origine et le milieu d'accueil ? Quel effet représente pour la société d'origine le départ d'une fraction plus ou moins grande de ses membres ? Quel est l'effet sur le milieu d'accueil d'une proportion plus ou moins grande d'étrangers ? À partir de cette façon de questionner les phénomènes migratoires ont été élaborées des typologies binaires qui visent à mettre en évidence les causes et les rôles respectifs de la détermination interne et de la détermination externe sur les mouvements de population. Cette problématique, qui est d'ailleurs celle d'une grande partie des sciences sociales, particulièrement lorsqu'elles s'occupent des sociétés dominées, ressortit à une vision éminemment dualiste des phénomènes sociaux.

2. Typologie des migrations

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons regroupé à l'intérieur du tableau présenté ci-dessous les typologies les plus fréquemment utilisées pour classer les phénomènes migratoires ²:

[12]

| | |
|--|--|
| migrations anciennes ou archaïques | migrations modernes |
| mouvements de peuples | migrations de main-d'œuvre |
| migrations agricoles, mouvements de colonisation | migrations de travail |
| migrations rurales | migrations urbaines |
| migrations spontanées | migrations organisées, dirigées, orientées, planifiées |

I. - MIGRATIONS ANCIENNES ET MIGRATIONS MODERNES

Lorsqu'on considère le premier terme de la première opposition de ce tableau: migrations anciennes ou archaïques opposées à migrations modernes, il apparaît rapidement que cette définition recouvre l'ensemble des premiers termes des oppositions suivantes. Qu'entend-on habituellement, en effet, par « migrations anciennes ou archaïques » ? Selon la définition de J.-P. Raison (1968: 25) relative à la colonisation des terres neuves intertropicales, elles concernent « les mouvements de colonisation réalisés par des paysans disposant de leur bagage technique habituel, de leur héritage de civilisation que seule la

² Voir à ce sujet J.-P. RAISON (1968, 1973), G. REMY (1973) et S. AMIN (1974).

migration même vient altérer ». Il s'agit dans ce cas de migrations spontanées dont l'origine est due principalement à des facteurs répulsifs, agissant dans le milieu de départ. Pour S. Amin (1974: 3), qui les range dans la catégorie des « migrations de peuples », les migrations archaïques « conduisent à la constitution, dans les zones de colonisation nouvelle, de sociétés organisées, structurées, totales. Ces sociétés sont souvent analogues à celles d'origine des migrants, et, dans ce cas, la migration se solde par une extension géographique de la société d'origine ». S. Amin ajoute que ces migrations recouvrent en gros l'époque précoloniale, bien que l'on assiste encore à l'époque contemporaine à des mouvements de peuples. Ces deux définitions permettent de cerner le type idéal de ces migrations, d'en préciser le contenu et en même temps d'en repérer les insuffisances, car elles cernent plus le lieu d'une absence qu'elles ne caractérisent véritablement les conditions dans lesquelles elles se produisent. En effet, ces migrations anciennes ou archaïques, qui se réfèrent à des sociétés également [13] considérées comme « primitives » ou archaïques, sont toujours définies de façon analogue à ces dernières, c'est-à-dire négativement. On désigne habituellement par les termes « archaïque » ou « ancien » des migrations qui ne ressortissent pas au type migration de travail ou de main-d'œuvre. On désigne par là des migrations spontanées, à caractère répulsif, essentiellement agricoles, et dont les causes sont à rechercher dans les caractéristiques mêmes de la société en question. Cependant, dès lors qu'il s'agit de déterminer les causes exactes de ces migrations, les réponses se font singulièrement floues.

Parmi les raisons avancées pour rendre compte de ces migrations, on cite entre autre la surpopulation, la pression foncière, l'opposition entre les aînés et les cadets, ou bien encore le caractère particulièrement migrateur ou dynamique de certaines populations, leur qualité d'ethnie pionnière.

Il nous reste à examiner successivement ces différentes causes pour voir dans quelle mesure elles rendent compte de façon satisfaisante de ce type de migrations.

A. Surpopulation et pression foncière

Au cours de cette analyse, il est possible de regrouper les deux premières raisons invoquées puisqu'aussi bien les sociétés africaines traditionnelles sont en général considérées comme essentiellement agricoles et que de ce fait la surpopulation est à mettre en relation avec la pression foncière et le manque de terres cultivables.

Dans cette optique, la migration serait une conséquence du déséquilibre population/ressources.

On voit immédiatement la valeur et les limites d'une telle proposition. Il n'est pas question en effet de nier que l'accroissement démographique et le manque de terres soient à l'origine de certains mouvements de population. Néanmoins, sauf à admettre l'existence d'une loi de population valable pour l'ensemble des sociétés ou d'un minimum vital au-dessus duquel une communauté ne saurait se reproduire, il est légitime de poser la question suivante: par rapport à quoi y a-t-il surpopulation dans une société donnée ? Par rapport à quoi y a-t-il manque de terres dans un système de production ? Pourquoi les Wolof sont-ils devenus les pionniers de l'expansion arachidière sénégalaise, alors que les Serer, dont le terroir est considéré comme surpeuplé, ne consentent à se déplacer vers les terres neuves de l'est du Sénégal qu'avec la plus grande difficulté ? [14] À ce sujet J.-P. Raison (1968: 35) fait justement remarquer qu'« il est rare que la surpopulation joue seule, car il est rare qu'elle soit nettement ressentie tant que la découverte du monde extérieur ne permet pas de connaître les avantages que l'on peut retirer de l'émigration ». Il ajoute, à propos des Kabré du Nord-Togo: « Les Kabré ne se sentent trop nombreux dans leurs massifs que parce qu'il est impossible de se procurer là le numéraire dont ils sentent maintenant le besoin. »

De même Goddard (1974), à propos des Hausa du nord du Nigeria, montre bien qu'il n'y a pas de relation entre les mouvements de population, la densité de peuplement et la taille des exploitations agricoles, car les migrations se produisent en fait lorsqu'il n'y a pas la possibilité de se procurer sur place des revenus monétaires.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples allant à l'encontre du lien mécanique établi entre la migration et le déséquilibre

population/ressources. Prenons pour terminer le cas des migrations actuelles des Lobi en Côte-d'Ivoire qui sont habituellement présentées comme étant le type même de la migration archaïque, comme le simple prolongement de celles qui se produisaient à l'époque précoloniale ³. Ces mouvements de population, qui seraient déterminés en partie par l'épuisement rapide des sols dû lui-même au caractère très primitif du système agricole, feraient en effet de la société lobi de Côte-d'Ivoire la réplique exacte de celle de Haute-Volta et donneraient naissance à une simple extension géographique de cette dernière ⁴. Cependant, comme l'indique ici M. Fièloux (cf. II, 1), des problèmes nouveaux et particuliers (impôts, carte d'identité, scolarité, etc.) se posent aux Lobi installés en Haute-Volta et en Côte-d'Ivoire, dans la mesure où les deux champs migratoires se sont progressivement différenciés. La situation coloniale et néocoloniale a en effet modifié les rapports que les Lobi entretiennent avec leurs suzerains koulango et entraîné leur insertion dans le capitalisme ivoirien en favorisant les exportations de produits agricoles et de bétail vers la moyenne et la basse Côte-d'Ivoire ⁵. Les conditions nouvelles dans lesquelles se produisent les migrations rurales lobi se traduisent également par des changements au niveau des pratiques sociales: l'apparition des inégalités économiques, [15] le développement du salariat donnent une importance accrue aux problèmes fonciers et provoquent l'affaiblissement de la cohésion villageoise et de l'entraide dans le travail ⁶. Si l'on ajoute à cela les migrations de travail des jeunes Lobi vers le pays Abron et la basse Côte-d'Ivoire, on constate que c'est la totalité de la société lobi qui est affectée par un vaste *procès migratoire*. Certes, ce procès exerce ses effets de façon différentielle et touche de façon élective les différents secteurs de la société lobi, mais il manifeste néanmoins les changements que subit l'ensemble de cette société. Ces modifications, qui se traduisent par un comportement essentiellement différent de cette population dans son milieu d'origine de Haute-Volta et dans les zones d'arrivée en Côte-d'Ivoire, interdisent de prendre les migrations lobi actuelles pour la simple survivance des mouvements de population anciens.

³ Voir à ce sujet S. AMIN (1974: 10, 53).

⁴ Cf. G. SAVONNET (1962).

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

L'examen de la société lobi montre quelle est la démarche à suivre lorsqu'on analyse les mouvements de population. D'une part, il convient de ne pas opposer de façon trop tranchée, ainsi que le remarque E. Colson (1960: 81), migrations de travail et migrations de colonisation, car ces deux types de migrations peuvent avoir des causes et des conséquences identiques. D'autre part, il est absolument nécessaire de situer par rapport à des modes de production historiquement datés et des systèmes de besoins socialement déterminés les phénomènes de surpopulation et de pression foncière qui interviennent dans les mouvements de population.

B. L'opposition aîné/cadet

Cette exigence historiciste s'applique également, selon nous, à une autre raison qui est souvent présentée comme étant à l'origine des migrations spontanées ou répulsives, c'est-à-dire l'opposition aîné/cadet. Ce type de conflit intervenant entre les jeunes et les vieux à l'intérieur de certaines sociétés *est* en effet — et à juste titre — souvent considéré comme étant un facteur de départ en migration. Aussi bien n'entre-t-il pas dans nos intentions de mettre en question la valeur de cette explication, mais plutôt de situer les conditions socio-historiques dans lesquelles elle s'insère. Nombreux sont les exemples empruntés à la littérature africaniste qui mettent en évidence [16] le rôle des conflits aîné/cadet dans la genèse des mouvements de population. Rocheteau (1973), à propos des migrations rurales wolof, Ancey (1974), pour les migrations de travail des Mossi, et Pontié (1973: 213) en ce qui concerne les migrations des Guiziga, ont en effet montré que ce phénomène était bien à l'origine de certaines migrations. La contrainte exercée par les aînés sur les cadets a en effet souvent pour résultat d'inciter ces derniers à quitter les groupes résidentiels et par là même à résoudre les conflits intervenant au sein des lignages. L'analyse que fait Ancey de la stérilisation des revenus monétaires rapportés de Côte-d'Ivoire par les migrants mossi montre bien que les migrations de travail jouent le rôle de soupape de sûreté dans un système social où les anciens ont partie liée avec le capitalisme. Cependant, si l'antagonisme entre les aînés et les cadets rend compte du départ de ceux-ci en migration, il n'explique en aucune façon leur destination. En d'autres termes, si la

cause de l'expulsion des jeunes de leur milieu d'origine apparaît clairement, on voit moins bien en revanche les raisons qui les poussent à aller se salarier dans les zones de plantation ou dans le secteur capitaliste industriel. C'est là une autre façon de remettre en cause la dichotomie migrations attractives/migrations répulsives établie par certains auteurs, car il est légitime à ce sujet de se poser la question suivante: par rapport à quoi les migrations sont-elles attractives, par rapport à quoi sont-elles répulsives ? Les migrations des jeunes Mossi ne sont-elles pas à la fois répulsives si l'on considère leur milieu d'origine et attractives si l'on envisage leur milieu d'accueil ? En fait, à propos de ce type d'explication surgit une difficulté que l'on pourrait formuler de la façon suivante: les conflits aînés/cadets étant au principe même du fonctionnement de nombreuses sociétés africaines et à ce titre ayant une existence très ancienne, ils ne peuvent rendre compte du phénomène éminemment actuel que sont les migrations. C'est ainsi qu'apparaît une contradiction entre un effet, les migrations de travail relevant du monde moderne, et une cause, les conflits aînés/cadets appartenant au secteur traditionnel. Ne serait-on pas tenté, de la sorte, d'expliquer une situation sociale liée à la pénétration du capitalisme par des caractéristiques propres à des sociétés dites précapitalistes ? À ce sujet, Rocheteau (1973) souligne le lien qui existe entre les migrations rurales wolof, le développement de l'agriculture spéculative, l'accroissement naturel de la population et la pénétration coloniale. De son côté, Pontié (1973: 203) met en [17] relation les migrations internes guiziga avec la contestation du pouvoir détenu par les anciens. Il lie ce dernier phénomène au développement de la culture du coton et aux tentatives d'amélioration des techniques culturelles qui ont accru les inégalités au sein de la société guiziga et ont rendu plus sensible la situation de dépendance dans laquelle se trouvent les jeunes.

Par conséquent, on est fondé à se demander si, en dernière analyse, les antagonismes entre jeunes et vieux, qui dans certaines sociétés africaines sont à l'origine des migrations, ne constituent pas l'effet de la situation de domination dans laquelle se trouvent ces sociétés. La crise qui affecte l'ensemble de ces formations sociales ne trouve-t-elle pas en effet sa traduction dans un affaiblissement des processus d'intégration familiaux qui serait lui-même la cause de la fuite d'un certain nombre de dépendants ? Alors que le type idéal d'une société lignagère-segmentaire correspond à un état où le maximum de dépendants est

regroupé sous la tutelle des aînés, l'absence d'une fraction plus ou moins importante de *ses* membres ne peut pas manquer, à long terme, d'affaiblir sa cohésion. Aussi n'est-ce pas l'opposition aîné/cadet qui est la cause directe des migrations mais plutôt le processus de transformation qui affecte l'ensemble des sociétés africaines et qui donne véritablement le coup d'envoi aux phénomènes migratoires modernes. Sans l'impact du capitalisme sous sa forme coloniale ou néo-coloniale, il n'y aurait pas de migrations modernes. Mais celles-ci à leur tour ne peuvent se perpétuer que par l'existence des oppositions présentes dans les sociétés qui engendrent des migrants. Dès lors que le déclenchement des migrations modernes s'est effectué, les conflits aînés/cadets ne font qu'entretenir le processus migratoire ⁷.

C. Y a-t-il des ethnies migratrices ?

Cette question n'est pas fondamentalement différente de celles qui ont été évoquées plus haut et qui ont trait au caractère répulsif [18] de certaines migrations et à l'effet que la surpopulation, la pression foncière ou les tensions internes peuvent avoir sur celles-ci. Ainsi, pour quelques auteurs, il existerait chez certaines ethnies une propension particulière à migrer. A l'appui de cette thèse, l'accent est en général mis sur des caractéristiques internes, c'est-à-dire observées localement et à une date déterminée, et qui sont érigées en essences propres à une ethnie donnée. Cette problématique, dans son fond, n'est pas différente de celles qui s'interrogent sur le caractère dynamique ou pionnier de telle ou telle population. Ainsi on aura des ethnies dynamiques (ex: Wolof du Sénégal) opposées à des ethnies conservatrices (ex: Bassari du Sénégal également) et on parlera *du* Wolof ou *du* Bassari qui se comporte de telle ou telle façon, qui migre ou qui ne migre pas, qui est

⁷ Cf. P.-Ph. REY in S. AMIN éd. (1975: 233-256). Ce texte était déjà rédigé lorsque nous avons eu connaissance de cet article. Nous sommes pour l'essentiel d'accord avec ses analyses, si ce n'est que pour nous les migrations contemporaines ne sont pas l'effet de contradictions internes à des sociétés précapitalistes mais résultent plutôt de l'inclusion de ces sociétés — donc de la disparition de leur forme précapitaliste — à l'intérieur de la formation sociale impérialiste.

replié sur lui-même ou tourné vers l'extérieur, qui est introverti ou extraverti, etc. ⁸.

Cette façon de poser les problèmes, qui est celle d'une certaine ethnologie tournée vers la psychologie des peuples ou l'anthropologie culturelle, tente d'appréhender les phénomènes sociaux à travers la saisie de la personnalité de base des membres de l'ethnie ou le modèle culturel de la société. On estimera par exemple qu'il y a un modèle culturel (*pattern*) propre à telle ou telle population qui opérait autrefois pendant la période précoloniale et qui est réutilisé ou réactualisé à l'époque contemporaine, induisant certains effets sociaux, par exemple les migrations. Cette théorie met l'accent, de même que celles relatives aux autres facteurs de migration, sur l'aspect interne et non économique des mécanismes sociaux régissant les sociétés traditionnelles ou précoloniales. Elle dénie tout effet de l'environnement aux sociétés étudiées et fait de l'influence externe une donnée relativement nouvelle, contemporaine pour l'essentiel de la période coloniale. De plus, elle tend à confiner les sociétés considérées dans un genre de vie exclusif, le plus souvent l'agriculture, et à ignorer les activités qui n'entrent pas dans ce cadre.

C'est ainsi qu'on a considéré, par exemple, pendant longtemps les Bamiléké du Cameroun comme des paysans modèles accrochés à leur terroir, laissant de côté le rôle capital joué par le commerce dans [19] cette société à l'époque précoloniale ⁹. De même, ce n'est que récemment que l'accent a été mis sur les activités non agricoles des Baoulé de Côte-d'Ivoire, en particulier sur le rôle majeur que jouaient l'extraction et le commerce de l'or pour cette population ¹⁰.

Le cas des Soninké, et bien que le rôle du commerce ait été chez eux souvent surévalué, en particulier dans la littérature coloniale, *est* particulièrement significatif à cet égard. Engagés depuis des siècles

⁸ Inversement, des ethnies qui migrent comme les Malinké de Côte-d'Ivoire seront considérées comme conservatrices alors que d'autres comme les Sénoufo, qui ne migrent pas, seront considérées comme dynamiques (cf. S. AMIN [1967: 97-98]).

⁹ Voir à ce sujet J.-Cl. BARBIER (1971).

¹⁰ Cf. Ph. et M. A. DE SALVERTE MARMIER et P. ETIENNE, *Etude régionale de Bouaké, 1962-1964*, t. I, *Le Peuplement* ; voir aussi P. ETIENNE (1968) et J.-P. CHAUVEAU (1971, 1972 a et b).

dans des activités commerciales couvrant l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, les Soninké de la vallée du Sénégal se sont trouvés confrontés, à la fin du XIX^e siècle, avec la disparition du commerce de la gomme qui leur procurait le numéraire, à une situation de délaissement économique. Celle-ci, ainsi que la perception de l'impôt par les Français, les ont contraints à se reconvertir dans le navétanat et ensuite à émigrer vers la France ¹¹.

Ainsi, la cause paraît entendue actuellement: aucune société n'a jamais vécu à quelque époque que ce soit de façon isolée et repliée sur elle-même. Toutes les sociétés ont toujours été insérées dans des ensembles socio-économiques qui les débordaient largement et qui influaient sur elles.

C'est donc en délaissant arbitrairement certains phénomènes qu'il a été possible de prétendre que les sociétés traditionnelles ne s'étaient ouvertes sur, ou n'avaient été influencées par, l'extérieur qu'avec l'avènement de la colonisation. De même, ce n'est que par confusion entre « économie » et « marché » qu'on a pu affirmer que l'influence des facteurs économiques ne s'était exercée sur les sociétés africaines et en particulier sur les migrations que depuis une période récente.

Par conséquent, il nous semble légitime, et cela constitue un progrès par rapport à l'approche psycho-sociologique ou culturaliste des migrations, de rechercher dans l'histoire de la société étudiée certains phénomènes qui pourraient être à l'origine des migrations actuelles. C'est ainsi par exemple que procède Barbier (1971), lorsqu'il met en évidence la continuité historique qui lie le caractère ouvert de la société bamiléké précoloniale — son modèle culturel (société non lignagère, société à *big men*, rôle [20] des associations coutumières, de la chasse et du commerce de traite) — à l'émigration actuelle qui se manifeste sous une forme agricole spontanée et marchande avec la constitution d'une bourgeoisie compradore dans les centres urbains. Cette approche mériterait toutefois d'être complétée par une étude des compatibilités et des incompatibilités qui peuvent exister entre le fonctionnement de la société bamiléké de la période de traite et sa forme actuelle. En effet, il est bien évident que celles des déterminations de la société précoloniale qui ont été reprises ultérieurement ne l'ont été que parce qu'elles étaient fonctionnelles dans le cadre du nouveau système colonial ou néo-

¹¹ Cf. KANE et LERICOLLAIS (1975).

colonial. Par conséquent, il est absolument indispensable, lorsqu'on considère le dynamisme d'une ethnie, de tenir compte de la période économique historiquement donnée à l'intérieur de laquelle celui-ci s'exprime.

Dès lors, on ne saurait se contenter de l'affirmation, somme toute assez banale et qui revient à foison dans la littérature sociologique et anthropologique concernant le développement, selon laquelle les ethnies africaines élaboreraient des stratégies de réponse différentes en fonction d'une situation coloniale ou postcoloniale unique. Cette attitude revient, à notre avis, à faire de l'ethnie ou de la société un objet fétiche et aboutit presque toujours à une approche plus ou moins psychologisante ou culturalisante des phénomènes migratoires. J.-P. Raison (1968: 49-50) remarque justement à propos du dynamisme différentiel des Wolof et des Serer combien il est vain de rechercher dans des caractères ethno-culturels les causes du comportement différent de ces deux sociétés face aux migrations. Il insiste également sur le fait qu'il convient de rechercher dans l'histoire et le mode d'agencement social, économique et politique précolonial de ces sociétés les raisons qui font que dans un cas on a affaire aux « Wolof qui forment les groupes de choc de la colonisation pionnière sénégalaise, alors que jusqu'à présent les Serer sont restés solidement attachés à des terroirs très densément peuplés qu'ils ont su patiemment non seulement modeler mais encore améliorer ». C'est bien en effet dans cette direction qu'il faut chercher, en insistant plus particulièrement d'une part sur l'analyse du *développement inégal* des contradictions au sein de ces sociétés à l'époque précoloniale, d'autre part sur les politiques coloniales en matière de main-d'œuvre et d'aménagement du territoire. Il nous semble en effet important, pour procéder à une analyse correcte des migrations actuelles, de [21] mettre en rapport les types de division sociale du travail existant en Afrique à l'époque précoloniale avec les modes de division du travail imposés par la colonisation et qui se sont superposés à eux pour former un seul et nouveau système. L'étude des compatibilités et des incompatibilités entre le système colonial et le système précolonial, des relations de type asymétrique entre le premier et le second régime, ainsi que des réactions du système « traditionnel » au système colonial, peut certainement contribuer à mettre en lumière le comportement différentiel de chaque ethnie en face des mouvements de population.

Pour reprendre la comparaison Wolof/Serer, il convient, ainsi que l'a montré J. Copans (1972: 22), de rechercher les causes du « dynamisme » wolof dans les contradictions de cette société à l'époque précoloniale qui la conduisent à se tourner vers le mouridisme en tant que réponse à la décomposition des royaumes traditionnels, à la conquête française et au développement de la culture commerciale de l'arachide.

Autrement dit, des déterminations précoloniales et coloniales différentes de celles des Serer se traduisent pour les Wolof par un engagement plus actif dans l'économie marchande et une mobilité spatiale beaucoup plus importante que celle de leurs voisins méridionaux, encore que l'existence des migrations de travail serer vers les villes du Sénégal vienne tempérer cette opposition trop tranchée.

Ainsi, il nous semble difficile, pour analyser les phénomènes migratoires et la propension à migrer de tel ou tel groupe, qui est souvent mise en rapport avec son dynamisme, de partir d'une situation coloniale qui se serait imposée à chaque entité ethnique de façon uniforme. C'est à notre avis en analysant la dialectique à l'œuvre dans les différentes sociétés traditionnelles sous leur *forme coloniale* que l'on peut parvenir à élucider de façon satisfaisante les mouvements de population actuels.

II. MIGRATIONS RURALES ET MIGRATIONS URBAINES

Jusqu'ici, nous avons vu combien il était difficile de définir et de caractériser les migrations du premier type par opposition aux autres ¹². Cependant, au cours de cette recension, nous avons laissé de [22] côté une opposition couramment utilisée dans la littérature relative aux migrations et qui a trait à la distinction migrations rurales/migrations urbaines. Cette opposition semble à première vue relever du simple bon sens. Elle concerne le couple ville/campagne et réfère d'une part à la ville qui est perçue comme lieu où sont concentrées les activités de type marchand, administratif et industriel, d'autre part à la campagne comme

¹² Celles qui sont regroupées dans la colonne de gauche du tableau, p. 12.

zone d'élection des activités agricoles. Néanmoins, cette opposition, disons pour simplifier de l'agriculture et de l'industrie et qui rappelle la distinction migrations agricoles/migrations de travail évoquée précédemment, n'est guère satisfaisante, car elle ne tient pas compte des rapports de production et du statut socio-professionnel des migrants tant à la ville qu'à la campagne. En d'autres termes, ce qui compte pour un migrant, ce n'est pas tant qu'il se rende à la ville où à la campagne, mais bien plutôt ce qu'il va y faire. Quoi de commun en effet entre deux migrants qui se dirigent vers la même ville et dont l'un cherche un emploi de manœuvre tandis que l'autre s'y rend comme commerçant ou fonctionnaire ? Corrélativement, deux migrants dont l'un travaille dans une plantation industrielle et l'autre en ville dans une entreprise ne sont-ils pas socialement plus proches l'un de l'autre que le fonctionnaire ou le commerçant et le manœuvre urbain ? Peut-on par ailleurs identifier absolument secteur moderne à vie urbaine et secteur agricole à milieu rural ? Les analyses que J. K. Hart (1974) consacre au Ghana montrent au contraire que le milieu urbain accueille souvent des activités de type traditionnel, alors que les activités de type moderne sont fréquemment pratiquées en milieu rural. En réalité, l'opposition migrations rurales/migrations urbaines relève d'une problématique spatiale qui est loin de recouvrir des rapports sociaux réels. Or la question décisive est ici de caractériser les déterminations des migrations urbaines par opposition aux migrations rurales et, d'autre part, de saisir la signification sociale de ces deux types de migrations. Le cas des Guiziga analysé par Pontié (1973: 217) montre à propos du premier point que les déterminations — ici saisies sous l'angle des motivations — des migrations urbaines ne sont pas très différentes de celles des migrations rurales.

L'étude très riche d'Etienne (1968) relève bien de son côté qu'en matière de migrations urbaines ce n'est pas tant la ville en soi qui compte que le rapport entretenu par les acteurs sociaux avec les différentes zones migratoires. Ainsi, le fait que chez les Baoulé la [23] majorité des migrations urbaines soit l'œuvre des femmes ne peut se comprendre qu'à la lumière de l'étude de l'histoire baoulé du début de la période coloniale qui voit se constituer les villes (sièges de l'administration coloniale) comme pôles de répulsion pour les hommes, tandis qu'elles apparaissent au contraire comme un refuge pour les femmes.

Dans ce cas, comme dans celui de la situation coloniale évoqué plus haut, on voit bien qu'il n'y a pas de ville en soi ou de campagne en soi. La ville pour les Baoulé, ce n'est pas la même ville que pour une autre population. De même, à l'intérieur de l'ethnie baoulé, chaque catégorie sociale *vit* la ville de façon différente et ne réagit pas de façon identique en face de la même situation. A chaque époque, en effet, les déterminations d'une société varient et agissent de façon élective sur chacun de ces éléments. Ce qui intéresse donc le spécialiste des migrations, ce n'est pas tant le fait que les migrants se dirigent vers la ville et non vers la campagne, mais davantage les déterminations qui exercent leurs effets sur une société donnée et qui poussent certains de ses membres à se diriger vers la ville ainsi que la nature des rapports sociaux dans lesquels sont insérés ces migrants en milieu urbain.

L'autre inconvénient de la distinction migrations rurales/migrations urbaines, c'est qu'elle occulte entièrement la dynamique du procès migratoire et qu'elle peut contribuer de ce fait à mettre en évidence de « faux archaïsmes ». Ainsi en ce qui concerne les migrations « rurales » bamiléké, Barbier (1973: 209-210) montre que le processus de colonisation agricole n'est pas un simple transfert de population d'une aire d'habitat traditionnel à une nouvelle zone ouverte à l'immigration. Il remarque également que l'utilisation des notions de répulsion de la zone de départ, d'attraction de la zone d'arrivée et d'adaptation de l'immigré au nouveau milieu ne peut rendre compte de l'ensemble du phénomène. En effet, les migrants bamiléké au cours de leur existence se trouvent souvent confrontés, notamment en milieu urbain, aux exigences de l'économie moderne. Cette expérience leur permet d'élaborer des stratégies qui se révèlent souvent plus importantes dans l'attitude qu'ils observent au sein de la zone d'accueil que le comportement qu'ils doivent à leur milieu d'origine.

Dans l'analyse des phénomènes migratoires, les événements qui se produisent entre les deux extrémités du réseau sont donc au moins aussi importants que ceux qui interviennent aux points de [24]départ et d'arrivée. Les analyses de migrations en termes spatiaux (rural/urbain) revêtent de ce fait un caractère statique qui masque les effets profonds qu'exercent les migrations sur une société¹³. À cet égard, la

¹³ Pour une critique de l'étude des migrations en termes spatiaux, voir A. FRANQUEVILLE (1974: 41-42).

méthodologie mise au point par Haeringer et l'attention particulière qu'il porte à l'analyse rétrospective ou historique des migrations se révèlent particulièrement adéquates ¹⁴.

III. — MIGRATIONS SPONTANÉES ET MIGRATIONS DIRIGÉES

De même que l'approche des migrations en termes spatiaux, celle effectuée en référence à la distinction spontané/dirigé a pour effet de masquer une dimension absolument indispensable à toute étude des phénomènes migratoires, c'est-à-dire la dimension historique. Nous avons vu plus haut que cette opposition recoupait en gros, dans l'esprit de certains auteurs, celle pratiquée entre migrations anciennes ou archaïques et migrations modernes.

Les migrations spontanées seraient donc du type traditionnel ou précolonial, alors que les mouvements de population dirigés, orientés ou planifiés seraient du type colonial ou post-colonial. Ainsi la période contemporaine, celle où s'exercerait pleinement le rôle de la civilisation technicienne moderne, aurait l'exclusivité de l'organisation et de la planification des migrations. En réalité, cette approche confond à notre avis abusivement, à la manière de Max Weber, organisation ou rationalité et économie marchande et dénie aux sociétés productrices de migrants la capacité d'élaborer des stratégies de réponse face à une situation économique donnée. Toute la question est en effet de savoir par rapport à quoi une migration est organisée ou planifiée. Il est clair, par exemple, que, dans le cas des Soninké du Sénégal, de Mauritanie et du Mali qui viennent en France pour y trouver du travail, il ne s'agit pas d'une migration dirigée dans le sens où l'Etat (les Etats) concerné interviendrait de façon coercitive pour recruter des travailleurs à destination d'entreprises capitalistes étrangères. En revanche, les analyses concernant la société soninké révèlent que cette population *organise* la migration pour répondre de façon optimale à la situation économique qu'elle a à affronter. Pollet et Winter (1971: 131-132) [25] remarquent ainsi que chez les Soninké du Mali « des familles comprenant plusieurs fils organisent volontiers un roulement de façon

¹⁴ Cf. Ph. HAERINGER (1968, 1972 et 1973).

à ce qu'il y ait à tout moment un ou deux travailleurs à l'étranger, tandis que le reste des fils et des frères cadets demeurent au village pour s'occuper des cultures ». De même Guillebaud (1973), mais à propos des Soninké du Sénégal, cette fois, décrit bien le caractère très structuré du *réseau migratoire* de cette société. Il insiste notamment sur le fait que l'information circule constamment entre les différents points du réseau ¹⁵ et fait état du rôle très important joué par les travailleurs migrants dans la prise de décision concernant leur village.

Organisées par les sociétés qui les engendrent, les migrations soninké, comme les autres migrations ouest-africaines dirigées vers la France (Bambara, Toucouleur, Khasonke), le sont également par la fonction qu'elles occupent au sein de la division internationale du travail. Cette relation d'exploitation, qui à travers les flux migratoires unit cette région d'Afrique de l'Ouest à l'Europe, n'est en effet qu'un des aspects de la sujétion dans laquelle sont tenues les sociétés dominées sous l'effet du développement inégal de l'économie capitaliste mondiale. Ainsi, avant d'opposer les migrations spontanées aux migrations dirigées, il faut distinguer les niveaux d'après lesquels on classe les migrations: niveau de la société productrice de migrants et de ses différentes couches, niveau de l'Etat national et des entreprises utilisatrices ou organisatrices de migrants, niveau international.

Parallèlement, la mise en perspective historique des phénomènes migratoires permet d'échapper au risque que comporte toute méthode typologique, à savoir l'utilisation de traits non pertinents pour ordonner des faits qui ne sont pas contemporains de la même manière. C'est dans cette optique qu'il convient de situer le rôle de la coercition, de la contrainte, voire de la violence, comme *mécanisme déclencheur de nombreuses migrations*. Deniel ¹⁶, Skinner ¹⁷ et Kohler ¹⁸, par exemple, à propos des Mossi de Haute-Volta montrent qu'il a fallu tout le poids de l'administration coloniale pour institutionnaliser les migrations de travail ou de colonisation agricole [26] (Office du Niger) au sein de cette société. De même Baldé, dans l'étude présentée ici sur les Peul de Guinée (cf. II, 2), relie l'émigration d'une fraction très importante de

¹⁵ Golmy, le village d'origine, Dakar, le relais, et le foyer parisien de destination.

¹⁶ DENIEL (1968: 43 et s.).

¹⁷ E.P. SKINNER (1960: 378-380, et 1965: 62-65).

¹⁸ J.-M. KOHLER (1972, 1974).

cette population au Sénégal aux effets destructeurs exercés par le régime colonial et postcolonial sur le Futa-Jalon.

L'étude de la genèse des migrations semble donc absolument indispensable si l'on ne veut pas fragmenter à l'extrême les différents types de migrations. Plus précisément, l'accent doit être mis sur la façon dont ont été implantées dans une société donnée les politiques coloniales et post-coloniales en matière de main-d'œuvre (travail obligatoire, recrutement), d'aménagement du territoire (opération de développement) et de fiscalité (impôt).

À cet égard, le rôle de « réservoir de main-d'œuvre » dévolu au pays mossi pour les autres territoires de l'A.O.F., considérés comme sous-peuplés, mériterait d'être étudié de façon approfondie, de même que les types de division du travail instaurés à l'intérieur d'ensembles politiques coloniaux ou internationaux depuis les indépendances ¹⁹. Ancey (1974) montre bien dans son analyse des migrations mossi de Haute-Volta vers la Côte-d'Ivoire que poser la question de savoir pourquoi le capitalisme agraire ne s'est pas développé en Haute-Volta n'a pas de sens, puisque précisément ce même système a pris un essor considérable dans les zones forestières de Côte-d'Ivoire qui reçoivent la main-d'œuvre voltaïque.

L'appréhension des ensembles socio-économiques à l'intérieur desquels s'inscrivent les phénomènes migratoires (ex.: Haute-Volta, Côte-d'Ivoire) devrait permettre d'éviter recueil qui consiste à dichotomiser de façon figée et à mettre arbitrairement sur le même plan des phénomènes qui n'en sont pas au même stade de développement. Il ne sert à rien, par exemple, de caractériser les migrations actuelles des Mossi vers la Côte-d'Ivoire comme des migrations spontanées en les opposant aux migrations organisées des Serer vers les Terres Neuves du Sénégal oriental, car les migrations mossi ont elles aussi connu une phase « organisée » pendant la période de recrutement et de travail forcé, pour devenir ensuite des migrations spontanées, c'est-à-dire des

¹⁹ L'article de DENIEL (1974) consacré à l'ensemble Côte-d'Ivoire — Haute-Volta, est centré sur ce thème, mais il reste très abstrait en l'absence d'une étude des forces sociales en présence dans chaque pays, ainsi que de l'analyse de l'évolution de la politique de main-d'œuvre des deux Etats en liaison avec les changements économiques. Une étude de J.-Y. Marchal sur ce sujet paraîtra dans la même collection.

mouvements de population centrés [27] sur le dynamisme interne de la société s'exerçant à travers le cadre colonial et néo-colonial.

La méthode utilisée par S. Amin (1974: 33-34) nous semble être la bonne qui consiste à délimiter et à classer à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest des zones selon le degré d'insertion de celles-ci dans le capitalisme. S. Amin distingue à cet égard trois types de campagnes ouest-africaines entre lesquelles s'instaure une division du travail: 1) « celles qui sont organisées pour la production d'exportation à grande échelle sont déjà entrées dans l'ère capitaliste et sont avancées en direction d'un processus de différenciation capitaliste... » 2) « celles qui ont été façonnées par la politique économique coloniale, poursuivie après les indépendances, comme réserves destinées à fournir aux premières précisément cette main-d'œuvre salariée » et 3) « celles qui ne sont pas encore entrées véritablement dans le système, ou plus exactement qui ne le sont que marginalement et qui sont des réserves de seconde ligne ».

Le phénomène migratoire est pour S. Amin à mettre en relation avec cette hiérarchisation des campagnes ouest-africaines qui dirige le flux de main-d'œuvre du second groupe vers le premier, tandis que le troisième groupe, qui ne fournit pas de migrants, est le seul à pouvoir être considéré comme « traditionnel ».

Peut-être pourrait-on d'ailleurs systématiser cette théorie en montrant que le troisième groupe, celui où la tradition est censée dominer, est lui aussi composé de « sociétés réservoirs » ? À l'appui de cette thèse, on pourrait invoquer l'étude d'E. Dussauze Ingrand (1974) relative aux Soninké de Mauritanie. Ces derniers en effet pallient la déperdition de force de travail que représentent les migrations de travail vers la France par l'embauche de travailleurs saisonniers bambara du Mali. Dans ce cas, on assiste à un phénomène de *prolétarianisation en chaîne* qui fait remonter très loin le choc initial que constitue le contact direct avec les rapports de production capitalistes.

À la lumière des analyses développées jusqu'ici, il apparaît clairement que ce qui définit le caractère « spontané » ou « dirigé » d'une migration, c'est l'ancienneté et le degré de pénétration du capitalisme dans le milieu d'origine du migrant. De ce point de vue, les études menées sur les périodes coloniale et néo-coloniale en Afrique montrent bien que, selon les périodes, le capitalisme n'agit pas de la

même façon et n'utilise pas les mêmes moyens pour imposer sa loi à une région donnée. Arrighi (1970), à propos [28] de la prolétarianisation de la paysannerie africaine de Rhodésie, critique vivement les théories d'Arthur Lewis et de Barber qui considèrent que le développement du capitalisme dans ce pays constitue un procès spontané et bénéfique pour la population paysanne. À l'Ànverse de ces auteurs qui privilégient les forces naturelles du marché pour expliquer le passage du secteur de subsistance au secteur capitaliste, il insiste sur le rôle de la contrainte comme facteur principal de l'accumulation du capital en Rhodésie.

3. La nature du phénomène migratoire

[Retour à la table des matières](#)

Cet inventaire critique aura pu paraître long et inutile. Pourtant, il semble bien que l'ensemble des théories qui ont été élaborées à propos des phénomènes migratoires recèle un intérêt qui déborde largement ce domaine. Si les migrations contemporaines, comme nous le pensons, sont le symptôme d'une situation de crise qui affecte l'ensemble des sociétés dominées, il *est* bien évident que tout appareil conceptuel qui *vis*e à rendre compte des mouvements de population est pertinent pour l'analyse de ces formations sociales. À ce titre, il n'était pas inutile de passer au crible de la critique les différents schémas d'interprétation relatifs aux mouvements de population pour tenter ensuite de circonscrire le champ et les limites des phénomènes migratoires.

Pour appréhender de façon correcte le thème des migrations, il convient tout d'abord d'écarter l'idéologie spatiale qui recouvre très souvent l'analyse de ces phénomènes. La migration, contrairement à toutes les évidences, ce n'est pas le déplacement dans l'espace, mais plutôt un changement d'état ou de condition sociale. Le déplacement dans l'espace ne crée en lui-même aucune modification décisive dans la forme générale d'une société ou le statut social d'un individu. Comme l'a bien montré E. Colson (1960: 65-66) à propos des Tonga de Zambie, l'introduction des cultures commerciales dans cette *société* a eu pour effet d'affaiblir, au moins dans un premier temps, le flux des migrations de travail, ce qui montre bien que les deux phénomènes possédaient la même fonction. Par conséquent, le point de départ dans l'étude des

migrations, ce n'est pas le déplacement dans l'espace — l'évidence —, [29] mais la transformation des sociétés et le changement de statut social de leurs membres. À cet égard, il convient de distinguer plusieurs phénomènes qui sont souvent confondus: 1) La migration et la scission ou la segmentation des groupes de filiation. Ces processus d'éclatement ou d'essaimage des groupes sociaux, s'ils se traduisent par un déplacement dans l'espace, ne constituent pas à proprement parler des migrations. Ces phénomènes, qui sont souvent définis comme étant des formes de colonisation spontanée, n'induisent pas de transformations sociales. Ils relèvent d'une autre problématique, celle de la déstructuration et de la restructuration des unités sociales correspondant au type idéal de la société lignagère. 2) En revanche doivent être considérées comme des phénomènes migratoires les migrations rurales et urbaines dans la mesure où celles-ci se traduisent par une modification de la société considérée.

C'est ainsi que la « véritable » colonisation de terres neuves, celle qui, ainsi que Raison (1973: 376) la définit, induit une « rupture » entre le milieu de départ et la zone d'arrivée, doit être placée dans la même catégorie que les migrations de travail, car ces deux manifestations du phénomène migratoire se soldent par une transformation notable des rapports de production. Il est bien évident que les nouveaux rapports de production ainsi obtenus ne sont pas identiques dans chaque cas. Le statut du colon mossi de l'Office du Niger par exemple n'est pas semblable à celui du manœuvre mossi de Côte-d'Ivoire. Néanmoins, ainsi qu'on peut le constater chez les Mossi ²⁰, il n'y a pas de solution de continuité entre les différentes formes et étapes du procès migratoire, car, dans ce cas comme dans celui des Lobi, les zones de colonisation de terres neuves ou les périmètres aménagés sont en même temps des zones de départ pour les migrations de travail. Là encore, opposer migrations rurales à migrations de main-d'œuvre aboutit à masquer l'unité profonde du phénomène migratoire contemporain qui voit bien souvent coexister les deux types de mouvements de population au sein d'une même société.

Il convient donc d'opposer toutes les formes de segmentation sociale qui aboutissent à une simple extension géographique de la société et ne constituent pas à proprement parler des migrations, et toute la gamme

²⁰ Cf. J.-M. KOHLER (1974).

des transformations sociales qui s'accompagnent d'un déplacement dans l'espace. Si l'on pose que la détermination principale [30] est du côté de la transformation des rapports de production, que celle-ci se manifeste au sein de la société considérée (ex.: cultures d'exportation) ou à l'extérieur (migrations), il reste que le déplacement dans l'espace, particulièrement lorsqu'il implique l'expatriation du migrant, induit des effets spécifiques dont il convient de tenir compte. Le statut d'étranger des travailleurs immigrés en France ou en Afrique par exemple n'est pas indifférent puisqu'il définit les conditions spécifiques dans lesquelles ceux-ci sont exploités. De même, dans le cas des périmètres aménagés, la nationalité voltaïque des colons mossi de l'Office du Niger explique pour une bonne part la stratégie que ces derniers mettent en œuvre au sein de cet organisme. Par conséquent, étudier les migrations, c'est apprécier l'efficacité du déplacement sur la perpétuation et la transformation d'une société ; c'est mesurer l'effet que la mobilité fait peser sur le fonctionnement et l'évolution des rapports de production.

4. Réseaux et procès migratoires

[Retour à la table des matières](#)

Le processus de mobilité constaté actuellement en Afrique semble déboucher logiquement sur la prolétarianisation des paysans, la séparation des travailleurs d'avec leurs moyens de production traditionnels, et reproduire de ce fait le modèle de développement du capitalisme européen au XIX^e siècle. Tout un courant de recherche s'est engagé dans cette voie et a pu analyser ainsi les migrations contemporaines en termes de « détribalisation » des milieux de départ, de destruction des sociétés paysannes et de leur corollaire, l'afflux de chômeurs dans les villes. À l'encontre de cette vision stéréotypée des phénomènes migratoires, Gluckman ²¹ a soutenu qu'il n'existe pas de schéma général d'interprétation des phénomènes migratoires, car chaque société réagit de façon différente lorsqu'une fraction de sa population se déplace. Gluckman oppose ainsi à propos des populations du sud de l'Afrique deux types de sociétés: d'une part les sociétés matrilineaires et les sociétés guerrières et politiquement puissantes (Bemba, Ngoni,

²¹ GLUCKMAN, *in* W. WATSON (1958: V-XVI).

Barotse) qui souffrent de l'insertion dans le système colonial, d'autre part les [31] sociétés patrilinéaires et les sociétés razzées (Tonga, Mambwe) qui au contraire tirent profit de leur mise en relation avec le capitalisme à travers les migrations de travail. En général, estime d'ailleurs Gluckman, c'est la nature du mode de production des zones de départ qui définit les conditions dans lesquelles une société se comporte lorsqu'elle envoie une partie de ses membres à l'extérieur. Par conséquent, il n'est pas question d'élaborer une théorie générale des migrations qui serait valable pour l'ensemble des sociétés africaines. Tout au plus est-il possible de dégager quelques situations types qui permettent de scander, dans leur généralité, les différentes étapes du phénomène migratoire. Dans cette perspective, il faut également tenir compte des différences qui existent entre les transformations sociales qui ont accompagné la révolution industrielle en Europe et la situation qui prévaut en Afrique depuis la conquête coloniale ²².

Dans l'Angleterre du XVIII^e siècle, par exemple, les migrants qui venaient s'établir dans les villes pour travailler dans les fabriques étaient des paysans chassés de leur terre par la pratique des *enclosures*. Ils étaient donc complètement coupés de leurs moyens de production et le départ de leurs villages correspondait à des migrations définitives. En Afrique, l'ensemble des mouvements de population actuels, et particulièrement les migrations de travail, ne contribuent que lentement et tendanciellement à séparer les travailleurs d'avec leurs moyens de production, ce qui conduit à utiliser la notion de *procès migratoire* pour désigner ce phénomène. En effet, dans les campagnes africaines la terre est encore souvent abondante et les migrants, lorsqu'ils partent travailler à l'extérieur, conservent en général un droit sur elle. Encore actuellement, les migrations de travail ne se font que sur une période limitée, et, même lorsque l'absence se prolonge, des liens sont en général maintenus avec le pays. A cet égard, il faut bien voir que ce n'est pas tant la présence physique de l'individu dans sa communauté qui compte que le maintien de relations de toutes sortes (flux d'argent, de marchandises, de parents, circulation de l'information) avec celle-ci. Cette ubiquité de certaines sociétés africaines correspond à leur mode d'existence sous la domination du capitalisme et constitue ce qu'on peut appeler le *réseau migratoire* de ces sociétés.

²² Nous suivons ici les analyses de W. WATSON (1958: 1-8).

[32]

La persistance des liens entre les migrants et leur milieu d'origine a conduit un certain nombre d'anthropologues anglo-saxons comme Van Velsen et Watson²³ à soutenir que les migrations de travail n'avaient pas pour effet de détribaliser le milieu de départ, comme beaucoup de recherches menées jusque-là sur les phénomènes migratoires tendaient à le montrer²⁴. Van Velsen (1959), dans ses travaux sur les Tonga du Malawi, et Watson (1958), dans son étude sur les Mambwe de Zambie, défendent au contraire l'idée que les migrations de travail renforcent la cohésion de la société tribale. A l'appui de cette thèse, ces deux auteurs invoquent en premier lieu la nature du mode de production de ces deux sociétés. Chez les Tonga, les travaux agricoles étant assurés presque exclusivement par les femmes, les migrations de travail masculines ne compromettent pas l'organisation sociale de la production dans le secteur de subsistance.

La situation est presque identique chez les Mambwe où les femmes peuvent, dans une certaine mesure, se substituer aux hommes dans l'agriculture et parviennent donc à assurer un approvisionnement vivrier suffisant. Pourtant, ce n'est qu'au prix d'une ponction sur le surplus en temps de cette société, c'est-à-dire d'une modification de son mode de production, que les hommes mambwe qui, avant la colonisation se consacraient principalement à la guerre et aux tâches défensives, peuvent participer à l'économie capitaliste des mines du Copperbelt. De la même façon, ainsi qu'une lecture attentive de l'ouvrage de Watson permet de le constater, la centralisation politique du pays Mambwe et le renforcement du pouvoir des chefs traditionnels, en tant que manifestation de la cohésion tribale, sont davantage un signe de la modernité qu'une survivance de la tradition. La mise en place de l'« administration indirecte » et le soutien accordé aux chefs par les Britanniques avaient pour but d'accroître le pouvoir de ces derniers sur la terre et donc de leur permettre de contrôler la circulation des migrants entre les zones rurales et les régions minières. Dans ces conditions, la « sécurité sociale » des migrants étant fournie gratuitement par le pays

²³ Ces chercheurs travaillaient sous la direction de Max Gluckman au Rhodes Livingstone Institute.

²⁴ Voir en particulier les travaux de Audrey I. RICHARDS (1939) et G. WILSON (1942).

Mambwe transformé en « réserve », il devenait possible [33] de surexploiter leur force de travail dans le secteur capitaliste industriel ²⁵.

Le système de réserves, et la sécurité sociale qu'il comporte, fonctionne depuis longtemps en Afrique où il sert de fondement aux migrations temporaires ²⁶. Comme l'a fait remarquer Mitchell (1961), les mauvaises conditions d'hébergement des travailleurs africains empêchent ces derniers de se fixer en ville avec leurs familles et d'y demeurer après leur période de vie active. L'urbanisation très lente qui est souvent constatée en Afrique et en France pour ce qui est des travailleurs immigrés d'Afrique de l'Ouest n'est donc pas le résultat d'une répugnance des travailleurs à abandonner les zones rurales, mais témoigne plutôt d'une impossibilité à s'installer définitivement en ville étant donné le niveau des salaires. Toutefois, comme le montre clairement Wolpe (1972) à propos de l'Afrique du Sud où le processus de développement du capitalisme est le plus accentué, cette situation n'est pas destinée à durer. En effet, il apparaît que, dans ce pays, le passage de la ségrégation à l'apartheid correspond à la dissolution du mode de production des réserves qui fournissait la base économique de la surexploitation du travail migrant. Désormais, le mécanisme qui permet aux capitalistes sud-africains de payer des salaires inférieurs au coût de la reproduction de la force de travail ne repose plus sur la prise en charge par l'économie paysanne des frais d'entretien des travailleurs et de leurs familles, mais sur la répression idéologique et politique. En ce sens, le cas de l'Afrique du Sud est exemplaire, car il manifeste clairement le rôle dévolu aux zones rurales dans l'Afrique contemporaine.

Plus que des économies de transition, les sociétés paysannes africaines, véritables sociétés réservoirs, ne sont que des appendices du capitalisme et ne se définissent que par la fonction qu'elles occupent au sein de ce système.

Ce caractère devient particulièrement évident lorsqu'il apparaît que le système des réserves n'est plus un instrument indispensable à la surexploitation des travailleurs migrants. Pour que celle-ci se poursuive, il faut et il suffit en effet que des mécanismes d'exclusion

²⁵ Sur la notion de surexploitation de la force de travail, voir BETTELHEIM, in A. EMMANUEL (1969: 327-328), et Cl. MEILLASSOUX (1974).

²⁶ SCHAPERLA (1947) a été l'un des premiers à le décrire.

s'instaurent dans le cadre du système capitaliste et que soient [34] instituées différentes catégories de travailleurs²⁷. Dans le cas des travailleurs migrants, c'est le statut d'étranger ou de citoyen de seconde zone imposé par les Etats africains et européens qui, parallèlement à l'idéologie diffusée par le milieu d'origine, permet au secteur capitaliste d'acheter la force de travail au-dessous de sa valeur²⁸.

La migration, lorsqu'elle se double d'un franchissement de frontière, détermine donc les conditions spécifiques dans lesquelles se déroule le processus d'exploitation, et c'est en ce sens que la mobilité possède un efficace propre. Elle constitue un des moyens par lesquels la structure d'ensemble imprime une marque différentielle au champ où elle exerce ses effets. A ce titre, elle participe au processus de développement inégal qui est une caractéristique majeure de la formation sociale impérialiste.

Diviser les travailleurs par l'instauration de différences artificielles entre les nationalités, les sexes et les âges, disperser les investissements sur toute l'étendue de la planète, et en particulier dans les pays où les régimes politiques sont les plus répressifs, sont autant de moyens pour briser l'unité du prolétariat mondial.

²⁷ Comme le fait d'ailleurs remarquer justement BALIBAR (1974: 123), la surexploitation représente une tendance permanente de l'exploitation capitaliste.

²⁸ Cf. J. MINCES (1974: 297-304).

5. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

L'ensemble des phénomènes migratoires contemporains donne à première vue l'impression d'une très grande hétérogénéité. La diversité des migrations selon la période historique, la destination, la durée ou les motivations semble décourager l'analyse et permet la mise en place de toute une série de typologies dont la fonction essentielle est de masquer l'unité du processus migratoire. Celui-ci, à travers sa diversité même, est à mettre en rapport avec l'ensemble qui lui donne son sens et sa cohérence. Le capitalisme est en effet l'aune à laquelle se mesurent toutes les catégories de migrations, le système qui leur donne un poids spécifique. Par là, tous les types de migrations sont en quelque sorte rendus contemporains, puisqu'ils [35] sont rabattus sur le temps d'une formation sociale unique. Par conséquent, il ne saurait exister de migration archaïque à l'époque actuelle ou de migrations dirigées qui deviendraient, par miracle, spontanées quelques années plus tard. La période actuelle, qui se caractérise par la mise en branle généralisée de toutes les sociétés, entraîne dans un même mouvement tous les types de migrations présents dans les sociétés africaines. Qu'il s'agisse de migrations rurales ou de migrations urbaines, de migrations agricoles ou de migrations de main-d'œuvre, les mouvements de population contemporains sont tous orientés dans la même direction: celle de la prolétarianisation et de la séparation des travailleurs d'avec leurs moyens de production. Cependant, ce procès n'est que tendanciel, ou plutôt il est contenu à l'intérieur de certaines limites, car le développement du capitalisme à l'époque actuelle, et à la différence de la période de l'accumulation primitive, débouche de moins en moins sur l'inscription durable des paysans-prolétaires dans des rapports de production capitalistes. Ce qui est visé par l'expression approximative de « développement du sous-développement » désigne malgré tout un phénomène réel qui est celui de la cohérence entre la « conservation-dissolution » des sociétés dominées, leur état de « sociétés-réservoirs » et la faible absorption de leurs membres dans leur secteur capitaliste (chômage urbain). Ce système, ayant désormais acquis une autonomie relative de fonctionnement, n'exploite que de façon sélective les zones soumises à sa domination. Le paradoxe actuel veut que l'impérialisme ait besoin de l'intégralité de la planète pour assurer sa survie, mais qu'en

même temps il lui soit impossible d'étendre à l'échelle mondiale le modèle de développement des forces productives qui prévaut dans le secteur industriel. Ce double phénomène porte en lui-même la condamnation radicale de ce système et explique d'autre part la lenteur des changements sociaux dans certaines zones rurales et en particulier celles d'Afrique.

L'analyse des phénomènes migratoires doit donc éviter deux écueils: celui qui consiste à appréhender les migrations exclusivement du point de vue des rapports sociaux qui dominent dans la zone d'arrivée et celui qui tend à mettre l'accent sur les structures sociales de la zone de départ. Selon que l'on opte pour l'une ou l'autre de ces perspectives, on mettra en effet en valeur l'aspect prolétaire ou colon du migrant, ou son aspect paysan traditionnel. Ces deux façons d'envisager les mouvements de population nous [36] semblent également critiquables car elles pèchent par économisme dans un cas et par fonctionnalisme dans l'autre. L'appréhension des migrations requiert par conséquent une analyse du changement lent ou du changement de formes qui affecte actuellement les sociétés dominées. C'est à cette condition que pourra être élucidée la nature du procès migratoire en tant que procès différencié comportant des arrêts, des retours en arrière et des écarts, mais dont l'ampleur et les limites restent connues. Le phénomène des sociétés-réservoirs, du tribalisme moderne, du conservatisme paysan identifié à une survivance précoloniale, de la tradition en général comme faux archaïsme ne peut être compris que si les phénomènes migratoires actuels sont analysés dans le cadre du développement du capitalisme, mais du point de vue de la paysannerie et de la résistance qu'elle offre à la pénétration de ce système.

OUVRAGES CITÉS

[Retour à la table des matières](#)

AMIN, Samir, *Le Développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire*, Editions de Minuit, Paris, 1967.

AMIN, Samir éd., *Modern Migrations in Western Africa / Les Migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest*, Oxford University Press, pour l'Institut International Africain, Londres, 1974.

ANCEY, G., *Variation mossi sur le thème: reproduction des milieux ruraux mis en contact avec le système capitaliste extérieur*, 1974, Mss., 23 p. dactylogr.

ARRIGHI, G., « Labour Supplies in Historical Perspective: a Study of the Proletarianization of the African Peasantry in Rhodesia », *Journal of Development Studies*, VI, 3, 1970, p. 197-234.

BALDÉ, Mamadou S., *Changements sociaux et Migration au Fuuta-Jalon. Les Peuls du Futa dans le milieu rural sénégalais*, thèse de 3^e cycle, Paris, 1975.

BALIBAR, Etienne, *Cinq études du matérialisme historique*, Maspero (coll. « Théorie »), Paris, 1974.

BARBIER, Jean-Claude, *Les Villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt dans le département de Nkam (Cameroun)*, ORSTOM, Yaoundé, 1971.

BARBIER, Jean-Claude, « Colonisation agricole et Référence au milieu urbain: exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au nord-est de Douala (Cameroun) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 203-216.

[37]

CHAUVEAU, Jean-Pierre, *Note sur l'histoire du peuplement de la région de Kokumbo*, Centre ORSTOM, Petit-Bassam (Côte-d'Ivoire), 1971.

CHAUVEAU, J.-P., *Note sur la place du Baoulé dans l'ensemble économique ouest-africain précolonial*, Centre ORSTOM, Petit-Bassam, 1972 a.

CHAUVEAU, J.-P., *Les Cadres socio-historiques de la production dans la région de Kokumbo (pays Baoulé, Côte-d'Ivoire). La période précoloniale*, Centre ORSTOM, Petit-Bassam, 1972 b.

COLSON, Elizabeth, « Migration in Africa: trends and possibilities », in F. Lorimer et M. Karp eds., *Population in Africa*, Boston University Press, 1960, p. 60-67.

COPANS, Jean, « La Notion de dynamisme différentiel dans l'analyse sociologique: société traditionnelle, système mouride, société sénégalaise », in *Maintenance sociale et Changement économique au*

Sénégal, t. I, *Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides* (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 15), 1972, p. 19-33.

CÔTE-D'IVOIRE, ministère du Plan, *Etude régionale de Bouaké, 1962-1964*, t. I, *Le Peuplement*, par Ph. et M. A. Salverte MARMIER et P. ETIENNE, p. 13-82, s.d.

DENIEL, R., *De la Savane à la ville: essai sur les migrations des Mossi vers Abidjan*, Aubier-Montaigne, Paris, 1968.

DENIEL, R., « Mesures gouvernementales et/ou Intérêts divergents des pays hôtes: Haute-Volta et Côte d'Ivoire », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford University Press, 1974, p. 215-225.

EMMANUEL, Arghiri, *L'Echange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, nouvelle édition. Préface et remarques théoriques de Charles BETTELHEIM, Maspero (Economie et socialisme, 12), Paris, 1972.

ETIENNE, Pierre, en coll. avec Mona ETIENNE, « L'Emigration baoulé actuelle », *Cahiers d'outre-mer*, XXI, 82, 1968, p. 155-195.

FIÈLOUX, Michèle, *Les Sentiers de la nuit. Les Migrations rurales des groupements lobi de la Haute-Volta vers la Côte-d'Ivoire*, thèse de 3^e cycle, EPHE VI^e section, Paris, 1974.

FRANK, A. Gunder, *Capitalisme et Sous-Développement en Amérique latine*, Maspero (Textes à l'appui), Paris, 1968.

FRANK, A. Gunder, *Le Développement du sous-développement: l'Amérique latine*, Maspero (Textes à l'appui), Paris, 1970.

FRANQUEVILLE, A., « Zone d'attraction urbaine et Région migratoire: l'exemple de Yaoundé », in *Différenciation régionale et Régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar*, Journées de travail de Yaoundé, 9-12 oct. 1972, ORSTOM (Travaux et documents, 39), Paris, 1974.

GODDARD, A. D., « Population Movements and Land Shortages in the Sokoto Close-Settled Zone, Nigeria », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford University Press, 1974, p. 258-280.

GUILLEBAUD, J.-C., « De la brousse aux bidonvilles », *Le Monde*, 18, 19, 20-21 et 22 mai 1973.

HAERINGER, Ph., « L'Observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, V, 2, 1968, p. 3-22.

[38]

HAERINGER, Ph., « Méthodes de recherche sur les migrations africaines: un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, 1972, p. 439-454.

HAERINGER, Ph., « Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte-d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 195-202.

HART, J. K., « Migration and the Opportunity Structure: a Ghanaian Case Study », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford University Press, 1974, p. 321-342.

KANE, F., et LERICOLLAIS, A., « L'Emigration en pays Soninké », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, 1975, p. 177-187.

KOHLER, J.-M., *Les Migrations des Mosi de l'Ouest*, ORSTOM (Travaux et documents, 18), Paris, 1972.

KOHLER, J.-M., *Les Mosi de Kolongtomo et la Collectivisation à l'Office du Niger*, ORSTOM (Travaux et documents, 37), Paris, 1974.

LUXEMBURG, Rosa (1913), *Œuvres IV. L'Accumulation du capital, II*, Maspero (Petite collection Maspero, 48), Paris, 1972.

MEILLASSOUX, Claude, « Développement ou Exploitation ? », *L'Homme et la Société*, 33-34, 1974, p. 55-62.

MINCES, Juliette, *Les Travailleurs étrangers en France: enquête*, Seuil, Paris, 1973.

MITCHELL, J. Clyde, « Wage Labour and African Population Movements in Central Africa », in K. M. BARBOUR et R. M. PROTHERO eds., *Essays on African Population*, Routledge, Londres, 1961, p. 193-248.

PALLOIX, Christian, *L'Economie mondiale capitaliste*, Maspero (Economie et Socialisme, 16-17), Paris, 1971.

PALLOIX, Christian, *L'Internationalisation du capital*, Maspero (Economie et Socialisme, 23), Paris, 1975.

POLLET, E., et WINTER, G., *La Société soninké (Diahunu, Mali)*, Institut de sociologie, Bruxelles, 1971.

PONTIÉ, Guy, *Les Guiziga du Cameroun septentrional: l'organisation traditionnelle et sa mise en contestation*, ORSTOM (Mémoires, 65), Paris, 1973.

RAISON, J.-P., « La Colonisation des terres neuves inter-tropicales », *Etudes rurales*, 31, 1968, p. 5-112.

RAISON, J.-P., « La Colonisation des terres neuves inter-tropicales d'après les travaux français », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 4, 1973, p. 371-403.

RÉMY, G., *Les Migrations de travail et les Mouvements de colonisation mossi. Recueil bibliographique*, ORSTOM (Travaux et documents, 20), Paris, 1973.

REY, Pierre-Philippe, « Les Formes de la décomposition des sociétés précapitalistes au Nord-Togo et le Mécanisme des migrations vers les zones de capitalisme agraire », in S. AMIN éd., *L'Agriculture et le Capitalisme africain*, Anthropos, Paris, 1975, p. 233-256.

RICHARDS, Audrey I, *Land, Labour and Diet in Northern Rhodesia: an Economic Study of the Bemba Tribe*, Oxford University Press, Londres, 1939.

[39]

ROCHETEAU, G., « Société wolof et Mobilité », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 1, 1975, p. 3-18.

SAVONNET, G., « La Colonisation du pays Koulango (Haute-Côte-d'Ivoire) par les Lobi de Haute-Volta », *Cahiers d'outre-mer*, XV, 57, 1962, p. 25-46.

SCHAPERLA, Isaac, *Migrant Labour and Tribal Life: a Study of Conditions in the Bechuanaland Protectorate*, Oxford University Press, London, 1947.

SKINNER, Elliott P., « Labour Migration and its Relationship to Socio-Cultural Change in Mossi Society, *Africa*, XXX, 4, 1960, p. 375-400.

SKINNER, Elliott P., « Labour Migration among the Mossi of the Upper Volta », in Hilda KUPER éd., *Urbanization and Migration in West Africa*, University of California Press, 1965, p. 62-81.

VAN VELSEN, J., « Labour Migration as a Positive Factor in the Continuity of Tonga Tribal Society », in A. SOUTHALL éd., *Social Change in Modern Africa*, Oxford University Press, 1961, p. 230-241.

WATSON, W., *Tribal Cohesion in a Money Economy: a Study of the Mambwe People of Northern Rhodesia*, Manchester University Press, 1958.

WILSON, Godfrey, *An Essay on the Economics of Detribalization in Northern Rhodesia*, Manchester University Press (Rhodes-Livingstone Papers, 5 & 6), 1942.

WOLPE, H., « Capitalism and Cheap Labour Power in South Africa from Segregation to Apartheid », *Economy and Society*, I, 4, 1972, p. 425-456.

[40]

[41]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

Deuxième partie

ÉTUDES DE CAS

[Retour à la table des matières](#)

[42]

[43]

DEUXIÈME PARTIE :
ÉTUDES DE CAS

“LES MIGRATIONS LOBI
EN CÔTE-D’IVOIRE :
ARCHAÏSME OU
CRÉATION SOCIALE ?”

Michèle FIÉLOUX

[Retour au sommaire](#)

Qualifiées par Samir Amin de « vestige le plus important des mouvements traditionnels des peuples de l’Afrique de l’Ouest et, à ce titre, un musée pour les autres anthropologues ²⁹ », les migrations lobi apparaissent effectivement comme exemplaires à plus d’un titre. En premier lieu, les migrations qui ont pris place depuis les années 1900 — c’est-à-dire pendant la période coloniale et depuis l’indépendance — semblent la continuation et le prolongement de mouvements plus anciens. Depuis plus de deux siècles, aucun arrêt significatif ne marque l’extension territoriale (qui en est une des conséquences) des zones de peuplement lobi situées aujourd’hui au sud-ouest de la Haute-Volta et dans la partie du nord-est ivoirien qui le prolonge. Une large bande de terre inégalement peuplée sert de théâtre à ce glissement que n’arrêtent ni les fleuves (la Volta noire et ses affluents), ni les frontières, ni les différences dans les milieux écologiques. En second lieu, ces migrations affectent non des individus mais des groupements qui

²⁹ Voir Samir AMIN, « Introduction », in *Les Migrations contemporaines en Afrique de l’Ouest*, Londres, 1974, p. 53-54.

cherchent à reproduire un tissu social analogue à celui de leur milieu d'origine. Une des conséquences est l'absence de solution de continuité entre la zone de départ et la zone d'arrivée. Enfin, les migrations [44] sont de caractère spontané: ni la demande de main-d'œuvre provenant des entreprises coloniales ni le développement du capitalisme en basse Côte-d'Ivoire et son corollaire, l'urbanisation, n'ont eu d'impact direct sur l'ampleur et la direction de ces migrations qui sont restées à caractère rural-rural.

L'analyse de ces migrations amène à se poser un certain nombre de questions. Dans quelles circonstances (historiques, sociologiques, géographiques) ces mouvements de population ont-ils commencé et se sont-ils poursuivis jusqu'à nos jours ? Que recherchent les Lobi en changeant de résidence et quels sont les facteurs qui déterminent leur départ ? Comment cette société lignagère, sans autorité centrale, peut-elle faire coïncider la dislocation fréquente des unités villageoises et l'éparpillement désordonné de ses membres avec le fait que tous se reconnaissent Lobi ?

1. Du passage de la Volta noire à nos jours: les cheminements à travers le temps et l'espace

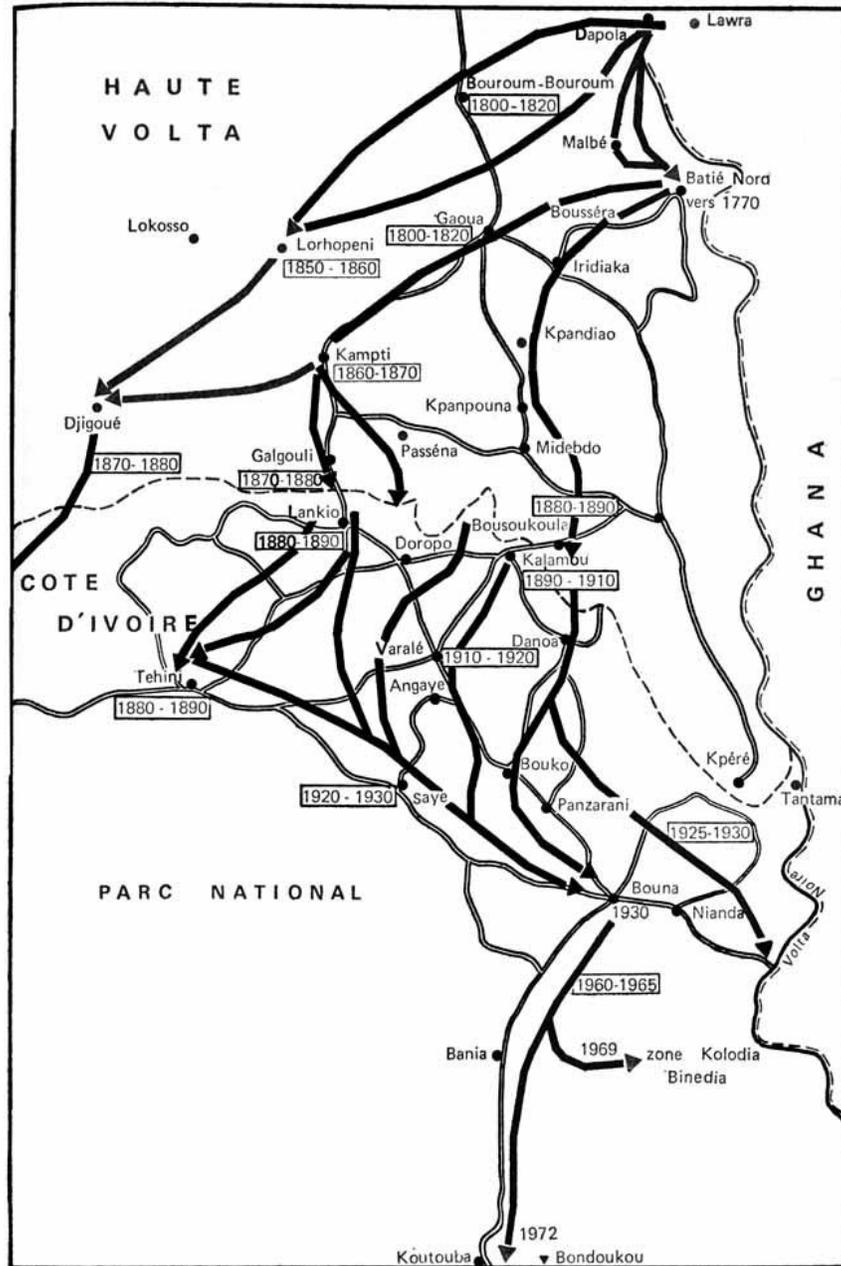
[Retour à la table des matières](#)

La première étape historiquement connue des migrations lobi est celle de la traversée de la Volta qui donne à la tradition orale son point de départ. Seuls des souvenirs vagues subsistent des faits survenus avant la deuxième moitié du XVIII^e siècle sur la rive gauche du fleuve. On ne se rappelle que le nom de l'une des zones d'implantation (sans qu'il soit toutefois clair s'il s'agit d'une zone de départ ou de la dernière étape de migrations antérieures) et les événements ayant contribué au passage, par vagues successives, d'est en ouest, de toute la population lobi: depuis les régions de Wa-Lawra au nord-ouest de ce qui est aujourd'hui le Ghana jusqu'aux régions de Nako et de Boroum-Boroum, situées respectivement à l'est et au nord-est de Gaoua en Haute-Volta.

Cette traversée, que la tradition associe aux diverses pressions et attaques menées par « des cavaliers invincibles », serait-elle l'effet

d'une fuite devant les événements qui ont troublé, à cette période, les royaumes Dagomba et Gonja au Nord-Ghana ³⁰ ? Le

[45]



³⁰ Cf. J. GOODY, *The Social Organization of the LoWiili*, 2e éd., Londres, 1967, p. 15, et Joseph KI-ZERBO, *Histoire de l'Afrique Noire*, Paris, 1972, p. 267.

[46]

récit de cette étape, en partie oubliée, s'enchaîne avec la restitution souvent minutieuse des étapes migratoires parcourues par les Lobi depuis leur pénétration, vers les années 1770 ³¹, sur le territoire de l'actuelle Haute-Volta. Une histoire reconnue que mémorise la longue marche des initiés vers la Volta (parcours correspondant aux cheminements effectués par leurs ancêtres agnatiques), puis, sans le halo de mystère qui cerne l'initiation (*dyoro*), les récits explicatifs des segmentations de clans (patri- et matrilineaires). Il importe, toutefois, en l'absence d'histoire officielle, propre aux *sociétés* sans pouvoir central, de se référer, pour établir la chronologie des étapes migratoires, aux populations voisines organisées en Etats (Gan, Koulango) ; seules les grandes orientations de l'expansion lobi seront ici esquissées.

A partir de la rive droite de la Volta noire, les Lobi pénètrent vers l'intérieur des terres situées au sud de la rivière Bougouriba en suivant au départ l'une des deux grandes voies migratoires suivantes: la première, probablement la plus ancienne, passe par le nord-est de Gaoua (c'est-à-dire Nako) et par le nord de Gaoua (l'actuel canton de Boroum-Boroum) ; la seconde passe par l'est de Gaoua (c'est-à-dire Batié-Nord) et par le sud-est de Gaoua (actuels cantons de Malba, Boussera, Gaoua, Iridiaka). C'est donc en deux phases, qui historiquement se recouvrent partiellement, l'une est-ouest, l'autre nord-sud, que s'effectue le déploiement des groupes lobi sur le territoire « voltaïque ». Déploiement si rapide qu'en moins d'un siècle ils prennent possession de l'ensemble des implantations qu'ils occupent aujourd'hui: en effet, en 1770 les Lobi sont installés à Batié-Nord ; en 1800-1820 aux alentours de Gaoua ; en 1850-1860 à Kampti ; en 1870-1880 dans la région de Batié-Sud. À la fin de la période précoloniale, la mise en place des populations « autochtones » ou « migrantes » en Haute-Volta semble définitive: les Lobi ont atteint les limites méridionales de ce territoire, tandis que sous leur poussée, aussi pacifique fut-elle, les populations Gan et Teguessié, probablement établies par petits groupes clairsemés avant l'arrivée de ces derniers, se localisent en se repliant (Gan) ou en se mêlant étroitement aux migrants lobi (Teguessié). Dès lors, l'espace migratoire « voltaïque » devient

³¹ En ce qui concerne cette estimation, voir H. LABOURET, *Les Tribus du rameau lobi (Volta noire moyenne)*, Paris, 1931, p. 28.

fermé et défini: les déplacements ultérieurs des Lobi se solderont [47] principalement par des fluctuations démographiques au niveau des unités villageoises. Cette situation s'oppose à celle que connaît le Nord-Est ivoirien. En effet, les migrations lobi qui, sans solution de continuité, se poursuivent entre 1880-1890 vers le sud, marquent une étape d'une expansion rurale encore inachevée: depuis près de quatre-vingt-dix ans et jusqu'à présent, des déplacements continus et généralement irréversibles s'effectuent du sud-ouest de la Haute-Volta (subdivisions de Gaoua, Batié-Sud et Kampti) vers le nord-est de la Côte-d'Ivoire (sous-préfectures de Bouna et de Tehini), et une forte mobilité interne continue de modifier sans cesse (contrairement à ce qui a lieu pour la Haute-Volta) la répartition géographique de la population lobi.

Plusieurs facteurs ont contribué soit à freiner, soit à renforcer et même à orienter l'infiltration lente mais massive des Lobi vers la Côte-d'Ivoire: à la fin du XIX^e siècle, au début de l'occupation coloniale, les Lobi étaient probablement 60 000 en Haute-Volta et 8 000 en Côte-d'Ivoire (c'est-à-dire de l'ordre de 88% sur le premier territoire et de 12% sur le second) ; de nos jours, on peut estimer qu'ils sont entre 90 000 et 100 000 en Haute-Volta et entre 55 000 et 65 000 en Côte-d'Ivoire ³².

Par ailleurs, un lourd contentieux marque les relations entre les Koulango (« autochtones » et maîtres de la terre) et les Lobi, soumis à « partir de la fin du XVIII^e siècle, au fur et à mesure de leurs migrations sur la rive droite de la Volta, à la domination des rois de Bouna ³³ ». Cette soumission, parfois remise en question par les Lobi, a probablement contribué (que ce fût ou non de leur propre gré) à orienter leurs premières migrations vers la périphérie de ce royaume: d'une part, vers le nord dans toute la région comprise entre Lankio-Galgouli et Kalamon-Danoa ; d'autre part, vers l'ouest dans toute la partie située le long du fleuve Iringo. D'ailleurs, le passage des armées samoriennes, si lourd de conséquences pour Bouna (pillée, brûlée et détruite en 1896)

³² Cf., pour la première estimation, J.-C. HAUMANT, *Les Lobi et leur coutume*, Paris, 1929, p. 19 ; pour la seconde estimation, *Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta, 1960-1961*, INSEE, Paris, t. II, p. 355.

³³ Cf. J.-L. BOUTILLIER, « La Ville de Bouna: de l'époque précoloniale à aujourd'hui », *Cahiers ORSTOM*, Sciences humaines, VI, 2, 1969, p. 13.

et pour sa population, a donné à l'hostilité koulango-lobi l'occasion de se manifester (mise en captivité de réfugiés koulango par les Lobi) et [48] a révélé les capacités de résistance (active et passive) de la communauté lobi en apparence très inorganisée et à faible puissance de feu: des harcèlements à coups de flèches, des embuscades et des tactiques de terre brûlée ont suffi à détourner de leur région, renommée pour ses richesses en produits vivriers et en or, les *sofa* de l'Almany qui, à deux reprises, en mars 1897 et ensuite en mai de la même année, cherchèrent à y pénétrer.

Ce fait, joint à divers épisodes de leur histoire récente — leur résistance à la pénétration française, leur lente soumission aux autorités coloniales, leurs révoltes sporadiques —, a contribué à donner deux une image teintée d'« archaïsme » et de rudesse. Très vite les objectifs préconisés par l'administration coloniale renverront cette image: assurer « la prise en main d'une population arriérée ³⁴ » et « pacifier le Lobi », tout un programme appliqué soit de façon autoritaire et répressive, soit au contraire avec une certaine souplesse ou une feinte mollesse. Toutefois, des différences marquent la politique coloniale en Haute-Volta et en Côte-d'Ivoire au moins jusqu'en 1920: du côté voltaïque, les Lobi sont astreints aux nombreuses obligations administratives (portage, impôt, ravitaillement des troupes, etc.) ; de l'autre côté, ils bénéficient d'une politique d'intervention modérée en raison de « l'intérêt que pourrait présenter leur immigration en grand nombre tant pour l'économie de la région que pour celle de la ville ³⁵ » ; leur situation, dans l'ensemble moins pénible que celle de leurs parents voltaïques, contribue à renforcer les courants migratoires vers le Nord ivoirien. Mais dès 1920 les privilèges sont abolis, la politique se durcit: une vaste campagne militaire est menée dans les deux pays dans le but de désarmer les Lobi (entreprise inutile mais coûteuse pour ces derniers) et de les regrouper, si possible, en villages de type soudanais. Effectuée avec un zèle certain mais aussi avec une incontestable violence, cette soudaine « reprise en main » contribue, en revanche, à freiner les mouvements migratoires vers la Côte-d'Ivoire, tandis que de nombreux déplacements s'effectuent, à travers la Volta, vers la région de Bolé en Gold Coast. Toutefois, à partir de 1922 et jusqu'à la fin de

³⁴ Arch. nat. Côte-d'Ivoire, X-13-244.

³⁵ J.-L. BOUTILLIER, « La Ville de Bouna... », art. cité, p. 12.

la période coloniale, le retour à une politique de faible intervention favorise la reprise progressive des migrations vers la Côte-d'Ivoire, qui se poursuivent depuis sur les terroirs peu peuplés des villages koulango: la soumission [49] des Lobi est devenue un objectif lointain et peut-être moins important que l'implantation (malgré tout tolérée) des seuls agriculteurs et éleveurs actifs de la région de Bouna-Tehini. En 1930, on disait par exemple (et on dit toujours) « les Koulango travaillent juste pour se nourrir. Les Dioula se contentent d'acheter. Les Lobi sont les seuls cultivateurs du pays possédant et produisant les ressources permettant aux autres de vivre ³⁶ ». En 1951, on affirme enfin: « Le développement économique sera fonction de l'augmentation des agriculteurs lobi ³⁷. »

D'année en année, l'inégalité démographique en faveur des Lobi a affermi leur puissance économique et la tendance des Koulango à délaisser la terre s'est renforcée de plus en plus ; mais, paradoxalement, le fait qu'ils soient 60 000 contre 4 000 et que les Koulango aient besoin pour survivre des produits vivriers fournis par les Lobi ne semble pas une raison suffisante pour modifier leurs anciennes relations: de type contractuel au début, elles deviennent au cours du XIX^e siècle des rapports de domination et d'exploitation des seconds sur les premiers. Le rôle de la terre au niveau idéologique tendra à perpétuer cet héritage.

Si en 1925 leur implantation reste plus forte dans le district de Tehini (plus de 50% des villages recensés sont habités par des Lobi) que dans celui de Bouna, en 1955 des Lobi se trouvent déjà solidement établis dans cette dernière région. Puis, dès que le roi de Bouna (probablement sous la pression des autorités ivoiriennes) lève l'interdit sur les terres situées au sud de cette ville, ils franchissent l'étape décisive de leur mouvement vers le sud. Douze années plus tard, une sorte d'installation « sauvage » s'effectue à environ 80 km de Bouna, rendant imprécise la limite sud de leur zone de peuplement. C'est ainsi qu'après avoir pénétré les terres du royaume de Bouna et les avoir traversées au cours du siècle dernier, les Lobi sont maintenant aux portes du royaume Abron et de la préfecture de Bondoukou, aux confins de la savane et de la forêt. Ce milieu écologique radicalement différent — ou toute autre raison de

³⁶ Arch. nat. Côte-d'Ivoire, X-21-435.

³⁷ Archives du poste de Bouna.

caractère administratif ou politique — freinera-t-il leur expansion ultérieure vers le sud ?

[50]

2. Des causes possibles des migrations

[Retour à la table des matières](#)

Quelles sont les causes des déplacements, c'est-à-dire celles qui ont déterminé l'expansion lobi ? Sans même remonter à la traversée de la Volta, que dire des Lobi qui, dans les années 1850, allaient d'un village de la région de Gaoua à Passena ? Les migrations des Lobi, qui se sont poursuivies tout au long d'une occupation coloniale riche en bouleversements et depuis l'indépendance, s'expliquent-elles, pour chaque période, par des causes différentes ?

Pour la période précoloniale, toutes les hypothèses, fondées sur les récits des Lobi d'aujourd'hui, relatant leur vie ou plus confusément celle de leurs ancêtres, peuvent être proposées: la recherche de sites giboyeux et fertiles semblerait avoir déterminé des déplacements, et même être à l'origine, comme le souligne la tradition, de fondations de villages aux côtés d'un faisceau enchevêtré d'autres causes qui semblent inhérentes aux structures sociales lobi. De nombreux exemples montrent, en effet, qu'un événement particulier dans la vie des Lobi ne prend son véritable sens que dans la mesure où il est le révélateur de certaines relations avec leurs parents, leurs co-villageois et même leurs proches ancêtres défunts. De fait, il s'avère difficile de rassembler en une typologie formelle les circonstances (supposées, avouées, réelles) qui peuvent provoquer un départ et de marquer une nette différenciation entre les causes apparemment économiques et les causes apparemment magico-religieuses ou conflictuelles. Les quelques exemples suivants aideront à comprendre que les mécanismes qui déterminent les migrations ne peuvent être démontés qu'à la condition d'admettre l'interférence éventuelle de plusieurs domaines de la réalité sociale ; par exemple, les conséquences de l'existence du « feud » (village vaincu ou en fuite, blessure, homicide...), *a priori* dénuées d'ambiguïté, ne peuvent être dissociées dans tous les cas de leur sens caché: une blessure par flèche faite par un membre du clan ennemi peut révéler un complot en

sorcellerie et justifier ainsi l'éloignement du groupe villageois devenu hostile ; de même l'expression assez vague de « manque de terre » peut recouvrir des situations assez différentes (insuffisance et épuisement des sols, querelle foncière, [51] conflits entre père et fils, etc.) ; enfin, des circonstances fortuites (mort d'un enfant, accident de chasse...) peuvent rendre inéluctable un départ si elles sont perçues comme les signes d'une tension, d'une opposition ou d'un possible désaccord avec le milieu, les puissances tutélaires, la terre, les co-villageois. Rester ou même s'attarder dans un lieu qui n'engendre qu'incidents, maux ou malheurs serait pour les Lobi un début de déraison: selon leurs propres paroles, ils ne sont ni « enchaînés à leurs champs ou à leur maison » ni « des arbres pour rester à la même place toute la vie » lorsque tout semble leur devenir néfaste.

Durant la période coloniale, la politique de répression a provoqué, on l'a vu, de nombreux déplacements vers la Côte-d'Ivoire, vers le Ghana et en sens inverse. Mais elle ne semble pas avoir touché le processus migratoire ancien: les circonstances précédentes, nées, entre autres, de la vie quotidienne au village et du fonctionnement des rapports de parenté, interviennent toujours, mais dans des proportions différentes ; le rôle du « feud » diminue et la recherche de terres vacantes semble prendre une importance plus grande. En effet, l'abondance de terres, les cultures nouvelles (igname, riz), qui, surtout à partir des années 1940-1950, deviennent des sources importantes de revenus, l'écoulement plus facile des produits vivriers Côte-d'Ivoire, induisent une différenciation progressive entre les deux champs migratoires. Ce nouvel environnement constitue probablement (bien que les Lobi ne l'avouent pas volontiers) une incitation réelle à la migration, d'autant plus que des facteurs tels qu'une administration et une fiscalité plus légères jouent en faveur de la Côte-d'Ivoire: dans ce pays n'existent ni impôt de capitation ni impôt sur le bétail, les armes et les bicyclettes.

Toutefois, les déplacements n'affectent pas l'existence des Lobi en tant qu'ensemble ethnique. La « légende » de leur instabilité (objet de fréquents commentaires « psychologisants ») se trouve contredite par la réalité de leurs pratiques migratoires: d'une part certaines régions de Haute-Volta, celles de Boroum-Boroum et de Nako notamment, ne sont quasiment pas touchées par l'émigration ; d'autre part, la fréquence moyenne des déplacements est relativement peu élevée: un migrant

occupera en moyenne, successivement au cours de sa vie, trois villages différents, qu'il soit originaire de Haute-Volta ou de Côte-d'Ivoire. La durée moyenne des séjours dans un village est d'ailleurs variable: une proportion presque aussi importante de séjours dure plus de quinze ans, parfois même [52] jusqu'à quarante ans (28%), que moins de cinq ans (31%). L'installation de courte durée, moins d'une année culturelle, s'avère toutefois irréalisable: les Lobi ne peuvent se déplacer qu'une seule fois par an, la nuit ou le lendemain matin de la cérémonie du *titan* (bière de mil du père) dédiée aux agnats. Ces derniers doivent accepter le déplacement des leurs et apporter leur concours dans les domaines de la production (agriculture, chasse).

Durée des migrations

| Nombre d'années | moins de 5 ans | 5 à 10 ans | 10 à 15 ans | 15 à 20 ans | plus de 20 ans |
|--|----------------|------------|-------------|-------------|----------------|
| Pourcentage des séjours selon leur durée | 31% | 18% | 23% | 8% | 20% |

3. Reproduction et changements

[Retour à la table des matières](#)

Les migrations lobi se soldent-elles par une simple extension territoriale (ce qui renverrait aux migrations définies comme « archaïques » par Samir Amin), ou bien entraînent-elles certaines transformations de la société ?

Loin de ressembler à un mouvement de type brownien, la migration, entendue ici comme l'ensemble des itinéraires, des résidences et des emplacements de demeure possibles, semble répondre, dans une large mesure, à deux ordres de faits souvent indissociables: d'une part, elle traduit les rapports institutionnalisés entre les clans (alliés/ ennemis) et les conduites sociales prescrites par le clan; d'autre part, elle correspond, d'une certaine façon, au contexte politique et économique

dans lequel elle se déroule. Une modification de ces conditions a amené, au cours des deux derniers siècles, une certaine évolution dans les modes de regroupement. Des impératifs liés par exemple à l'existence du « feud » ont progressivement perdu de leur importance, tandis que des domaines autres que celui de la défense se sont révélés déterminants pour les choix de résidence. Jusque vers les années 1930, en effet, un état [53] d'insécurité avait créé à l'intérieur du pays Lobi les conditions d'élaboration d'un ensemble de mécanismes d'attaque et de défense armées: ceux-ci correspondent notamment à l'opposition formelle entre les modes de résidence qui sont conçus comme pratiquement irréalisables et ceux qui sont censés représenter au mieux, sous sa forme idéale, le groupe villageois. Pour les migrants en quête d'une nouvelle résidence, le choix d'un village se pose d'ailleurs moins en termes d'espaces ou de sites propices à leur installation qu'en termes de parenté: l'ombre tutélaire de la terre (*ditil*) interdit toutefois, dans tout village, la mésentente, le ressentiment et surtout l'effusion de sang. La trame des lieux de résidence possibles renvoie donc à l'organisation de la parenté lobi qui présente une double filiation unilinéaire: il existe quatre grands matriclans (*tyar*) et probablement plus de soixante patriclans (*kuon* ³⁸). L'inégalité démographique en faveur du matriclan — de l'ordre de 35 à 40 000 utérins pour 2 à 3 000 agnats — donne au type de filiation matrilineaire une certaine prépondérance dans la représentation locale des clans, quoique cette inégalité soit atténuée par les différents systèmes de défense: dans le contexte du « feud », le *kuon* était privilégié pour la sécurité (interdiction stricte de s'entretuer), le *tyar* pour la vengeance (devoir solidaire). Une des conséquences est de limiter les possibilités de déplacement de chacun à l'espace orienté formé par le réseau de ses paternels et par celui de ses maternels.

De fait, les Lobi semblent avoir surtout prolongé, durant plus de cent cinquante ans, les voies tracées par leurs ancêtres à partir de la Volta noire, des voies susceptibles d'éloigner dans l'espace groupes alliés et groupes ennemis. Le passage de l'actuelle frontière ivoiro-voltaïque par les premiers groupements lobi ne provoquera pas une rupture dans cet enchaînement des étapes migratoires et des correspondances, au niveau de l'univers rituel et social, entre les zones d'implantation plus ou moins

³⁸ Toute enquête portant sur le patriclan (nom, nombre, organisation, etc.) est rendue difficile par le fait qu'il se présente comme un groupe initiatique.

anciennes: par exemple, la partie du Nord-Est ivoirien habitée par les Lobi jusqu'aux années 1930-1940 représentait le simple prolongement du pays voltaïque, en fait un espace migratoire identique à ce dernier. Puis, sous l'effet de la pacification qui mit progressivement fin au « feud », les anciennes pistes se sont brouillées en [54] marquant une certaine différenciation entre les deux champs migratoires: les possibilités de déplacement des Lobi qui descendent vers la Côte-d'Ivoire deviennent plus nombreuses qu'auparavant. Au fur et à mesure que se créent de nouvelles installations, un certain brassage s'effectue entre les clans, même potentiellement ennemis, et surtout entre les groupes familiaux qui n'avaient en Haute-Volta aucune possibilité d'être liés par le *ditil* d'un même village: la patrilocalité reste le principe de base du regroupement familial, tandis que l'importance croissante accordée aux problèmes fonciers modifie, dans une large mesure, les rapports entre co-villageois. Dans ce nouveau contexte, le *tyar* est privilégié pour les possibilités d'accession aux terres, le *kuon* pour l'entraide dans les invitations de culture. Avec l'indépendance et l'affaiblissement définitif des chefferies koulango qui avaient imposé aux Lobi des conditions d'installation les confinant dans une situation de dépendants exploitables, se dessinent d'autres formes de regroupement des migrants lobi: ceux-ci seraient davantage attirés (comme ils le montrent dès à présent) par l'existence des terres neuves qu'ils trouvent dans le *no man's land* s'étendant sur plus de 100 km au sud de Bouna que par les sollicitations de leurs ancêtres.

La reproduction de certains mécanismes sociaux (organisation de village, mode d'obtention de l'autonomie économique, etc.) favorise une certaine homogénéité du pays Lobi indépendamment des frontières politiques. Toutefois, des différences importantes peuvent être observées à plusieurs niveaux. Pour des raisons aussi bien historiques (formation récente des unités villageoises) que sociologiques (la survie d'un village ne dépendant plus comme autrefois du nombre d'hommes pouvant porter l'arc), la taille des villages lobi de Côte-d'Ivoire est en moyenne deux fois moins grande que celle des villages de Haute-Volta. Ce plus grand éparpillement des unités villageoises s'accompagne d'une sorte d'éclatement des groupements familiaux qui va dans le sens d'une coïncidence entre unité de production et unité de résidence: une de ses conséquences est de rendre l'effectif des occupants d'une maison de 40 à 60% plus faible en Côte-d'Ivoire qu'en Haute-Volta.

[55]

*Taille moyenne d'une unité de résidence
et d'une unité de production en Haute-Volta
(Iridiaka) et en Côte-d'Ivoire (Solperdouo et Neloudouo)*

| | Nombre d'habitants | Nombre d'unités de résidence | Taille moyenne d'une unité de résidence | Taille moyenne d'une unité de production |
|----------------------------|--------------------|------------------------------|---|--|
| Iridiaka (Haute-Volta) | 212 | 18 | 11,8 | 8,2 |
| Neloudouo (Côte-d'Ivoire) | 244 | 30 | 8,1 | 8,4 |
| Solperdouo (Côte-d'Ivoire) | 101 | 12 | 8,4 | 10,1 |

Essentiellement dû à une amélioration du sort des dépendants, ce changement n'a pu se produire qu'avec la transformation des structures de l'habitat. Au fur et à mesure que la maison lobi (*tyor*) perdait son caractère *si* souvent souligné de forteresse en écartant du corps principal de l'habitation toute une série de dépendances (grenier, parc à bœufs, poulailler, cuisine, four à karité, etc.), des modifications importantes affectaient l'utilisation de l'espace, la place réservée aux hommes (naguère associée aux autels agnatiques et au grenier), la valeur symbolique de la porte d'entrée (signe extérieur du statut de chef d'unité de production). Rien de comparable en effet entre l'habitat lobi de Haute-Volta, si proche encore de celui que décrivait dans les années 1930 H. Labouret, et celui qui semble s'être « ivoirisé » par son aménagement en « concession » : les hommes disposent fréquemment d'une chambre personnelle, les fils dépendants de leur propre logement, les femmes âgées, mères ou sœurs, d'une hutte en chaume. L'ensemble de ces demeures est disposé autour d'une cour où la présence de l'arbre *tilkha*, emblème du sous-patriclan, vient rappeler que les Lobi ne rompent pas les liens claniques par leurs déplacements fréquents ou par l'adoption de nouveaux modes de vie. Cette modernisation de l'habitat

est d'ailleurs voulue par les autorités ivoiriennes, alors qu'aucune politique dans ce domaine n'est menée en Haute-Volta. Toutefois, les Lobi n'acceptent pas sans certaines réticences de construire [56] des cases rectangulaires de préférence, avec toit en tôle, suivant les nouvelles directives. Les manifestations de richesse, en effet, ne sont pas très différentes dans les deux pays en raison de l'utilisation extrêmement précise de tous les revenus acquis par la vente des produits de l'agriculture, de la chasse, de l'artisanat: l'utilisation de ces revenus est déterminée par l'appartenance au sous-patriclan et par les règles de transmission des biens meubles en ligne utérine, règles qui interdisent toute forme de gaspillage. Cependant, des dépenses sont fréquemment engagées en Côte-d'Ivoire pour la construction des maisons en raison de l'achat de nouveaux matériaux (ciment) et surtout de l'emploi d'une main-d'œuvre salariée, conséquence des transformations dans l'organisation du travail.

Comme en témoignent les mécanismes économiques qui se manifestent à l'intérieur d'un village à l'occasion des séances de travail collectif (culture de champs, construction de maisons), la reproduction de l'organisation villageoise (c'est-à-dire des mêmes règles de vie) masque une évolution certaine des rapports entre co-villageois ; les relations de solidarité, entre autres, sont vécues différemment dans les deux pays. En Côte-d'Ivoire, principalement dans les établissements récents, apparaissent dans toutes les générations de nouvelles pratiques sociales: les bergers conduisent seuls les troupeaux de leur père au pâturage au lieu de s'associer, comme ils le font en Haute-Volta, aux autres bergers du village ; les garçons de 8 à 10 ans ne se groupent plus pour accomplir les menus travaux propres à leur âge, débroussailler, surveiller les semis ; les travaux de prestation dus aux beaux-parents ont peine à durer, parfois sous menace de rompre le contrat, deux ou trois ans au lieu des sept ans d'usage ; la réciprocité, naguère tempérée par les possibilités de chacun, devient une condition quasi impérative de l'entraide entre les exploitants. Affaiblie par la formation récente des unités villageoises et donc par l'absence d'un lointain passé commun, la solidarité fait place en effet à des tensions et à des rivalités qui se manifestent surtout au niveau économique: en moyenne deux fois plus d'invitations de culture par an et par unité de production ont été réalisées en Haute-Volta qu'en Côte-d'Ivoire, tandis que le travail salarié représente, en Côte-d'Ivoire, dix fois ce qu'il *est* en Haute-Volta.

Le fait que certaines cultures de subsistance (igname, riz) tendent à devenir partiellement des cultures de rente ne peut-il justifier [57] pour les agriculteurs les plus « dynamiques » l'emploi d'une main-d'œuvre salariée à 100 francs par jour ? L'intégration progressive des Lobi de Côte-d'Ivoire dans les réseaux de production marchande ne favorise-t-elle pas la transformation des rapports économiques au sein de la cellule de production ? Contrairement aux Lobi de Haute-Volta, cultivateurs de céréales (mil-sorgho-maïs) vivant dans une relative économie de subsistance, les migrants lobi cultivateurs de céréales, d'ignames et de riz ont été intégrés à l'économie ivoirienne. Tandis qu'au XIX^e siècle leur pays était considéré tout au plus comme le « grenier du royaume de Bouna », depuis les années cinquante une proportion importante de leurs activités de paysans-éleveurs est exportée sur les marchés intérieurs urbains de la basse et moyenne Côte-d'Ivoire: Abengourou, Bondoukou, Abidjan. L'intense activité commerciale qui prend place sur les marchés — représentant d'ailleurs un réseau d'une densité comparable à celle de Haute-Volta (soit 14 marchés pour 40 000 habitants) — témoigne de l'intérêt porté à toutes leurs activités par la population non lobi: fonctionnaires, Koulango et surtout Dioula. Colporteurs, commerçants et transporteurs viennent périodiquement, tous les cinq jours du « cycle hebdomadaire » (ou petite semaine lobi), y collecter des cargaisons d'ignames et de beurre de karité, des milliers de volailles, de caprins-ovins-bovins. La rapide progression des exportations de ces dernières années assure à leur région un grand dynamisme économique ³⁹.

³⁹ Chiffres provenant d'une part des journaux de poste de Bouna et d'autre part des services de l'élevage et de la S.A.T.M.A.C.I. de Bouna.

Principales exportations de la région de Bouna

| | 1936 | 1947 | 1951 | 1957 | 1966 | 1970 | 1972 |
|-----------------------------------|------|-------|--------|-------|-------|---------|---------|
| Bovins (Nbre de têtes) | 700 | — | — | — | 4 000 | 4 500 | 5 000 |
| Caprins, ovins (Nbre de têtes) | — | — | — | — | 3 500 | 5 000 | 6 500 |
| Volailles (Nbre de têtes) | — | — | 30 000 | — | — | 110 000 | 150 000 |
| Igname (tonnes) | — | 2 000 | — | 2 500 | — | 3 000 | 4 300 |
| Riz (tonnes) | — | — | — | — | 900 | 800 | 1500 |

[58]

Dans les sous-préfectures de Bouna et de Tehini, les services économiques fonctionnent, en effet, en rapport avec l'activité des Lobi qui justifie un service de l'élevage, une usine de décorticage du riz, une coopérative de commercialisation de l'igname. En l'espace de six ans, il est vrai, la production rizicole commercialisée par les soins de la S.A.T.M.A.C.I. est passée de 90 t à 1 700 t ; de même, la progression du cheptel a été plus rapide que l'accroissement démographique et le nombre de bovins par habitants (1,1) est actuellement entre deux et quatre fois plus élevé que le chiffre correspondant pour les Lobi de Haute-Volta⁴⁰. N'est-il pas le signe extérieur de richesse le plus reconnu par les Lobi, qui conviennent que le nom de celui qui ne possède pas de chèvres, ni de moutons, ni surtout de bovins « ne pèse pas » ? À toute autre dépense, ils préfèrent, dans l'un et l'autre pays, utiliser leurs revenus pour acheter des têtes de bétail, qui leur permettent de contracter des alliances matrimoniales, de renouer des liens de parenté ou d'amitié, de satisfaire les héritiers et surtout d'être honorés autant que leurs agnats défunts qui sont intervenus favorablement dans leur travail, le jour de leur enterrement. Une tentative d'estimation de certains revenus — ceux qui proviennent des exportations, d'une part, et des transactions internes au pays, d'autre part — montre en effet que ce signe n'est pas trompeur: leur revenu

⁴⁰ Cf. J.-L. BOUTILLIER et J. CAUSSE, *Une enquête de ménage en pays Lobi (Haute-Volta), 1956-1957*, INSEE, Paris, 1961, 24 p.

monétaire moyen par personne est probablement deux à trois fois plus élevé que celui des Lobi de Haute-Volta.

L'insertion de plus en plus grande des Lobi dans les circuits commerciaux ivoiriens contemporains s'accompagne d'une certaine prise de conscience des mécanismes économiques et des formes d'exploitation qui survivent aujourd'hui: les Lobi se montrent soucieux de modifier leurs rapports avec les Koulango-Dioula dont le rôle d'intermédiaire s'inscrit encore dans la tradition historique des rapports avec « le Lobi » qui, suivant l'opinion des administrateurs coloniaux, était marginal, archaïque et mal informé. Conscients de leur potentiel économique face aux Koulango — qui cultivent en moyenne des superficies deux fois moindres —, les Lobi commencent à avoir des velléités de contestation. Des rumeurs courent déjà sur les prix insuffisants auxquels leur sont payés les poulets et les ignames, et cette exploitation ressentie comme telle ne peut manquer de déboucher tôt ou tard au niveau politique.

[59]

Les Lobi, dont on vient de voir qu'ils sont les principaux producteurs de cette région, n'ont pas été privilégiés pour autant sur le plan des réalisations administratives. Par exemple, dès l'ouverture de la première école, à Bouna en 1902, les Koulango-Dioula sont jugés « seuls aptes à profiter de l'instruction offerte », alors que les Lobi-Birifor « n'ont d'autres horizons que leurs troupeaux ⁴¹ ». Ce sont des appréciations aussi arbitraires que celles-ci qui ont contribué à maintenir à un très faible niveau le taux de scolarisation: pour l'année scolaire 1972-1973, le taux global pour les Lobi est de 6% et de 2% pour les filles contre environ 14% pour l'ensemble de la sous-préfecture de Bouna. L'infrastructure scolaire, bien que légèrement renforcée après 1955, c'est-à-dire à une époque où les Lobi représentent déjà plus de 70% de la population totale, s'est d'ailleurs faite davantage en fonction de l'implantation koulango que de l'implantation lobi. Ainsi, de nombreux villages lobi se trouvent distants de plus de 20 à 30 km de l'école la plus proche. Aux problèmes posés par l'éloignement, l'absence de cantine, l'hébergement d'enfants lobi en milieu koulango, est partiellement liée

⁴¹ « Les Etats de Bouna », par le lieutenant CHAUDRON du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais, commandant de la circonscription de Bouna, 1902, Arch. nat. Côte-d'Ivoire.

la très forte déperdition des effectifs lobi (environ la moitié des inscrits pour une même année). A ces difficultés matérielles s'ajoute une réticence assez marquée des Lobi pour l'école qui se manifeste, notamment, au moment de l'inscription: souvent accompagnés de gardes, les instituteurs sont obligés de passer de village en village et même, parfois, de menacer de prison le père ou le *ditildar* récalcitrant. Du point de vue lobi, le problème n'est pas si simple: le système bilinéaire accorde tant au père qu'à l'oncle utérin le droit de décider de l'envoi d'un enfant à l'école ; le père y perdra un aide familial et l'oncle devra subvenir aux divers frais de scolarisation. Les Lobi urbanisés de Bouna et de Doropo, qui, pour la plupart, sont des anciens combattants, des commerçants ou des fonctionnaires, ont vis-à-vis de l'école un comportement différent: d'eux-mêmes ils y conduisent leurs enfants et veillent à leur assiduité ; au total, près de 80% des enfants de ce milieu sont scolarisés. Les Lobi « progressistes » ont pris conscience de ce que l'école, naguère encore conçue comme le réservoir de main-d'œuvre des autorités coloniales, peut devenir une pépinière de lettrés qui seront les défenseurs de l'ethnie, les intermédiaires avertis [60] auprès des Koulango et des autorités administratives et, au niveau politique, des représentants capables de prendre en charge leur devenir. Les instituteurs des petits Lobi ne s'y trompent d'ailleurs pas: ils sont unanimes à reconnaître que c'est parmi eux et non parmi les enfants des autres ethnies que se recrutent les premiers de leurs classes.

4. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Une des conséquences, la plus évidente, des migrations lobi est l'extension territoriale de leurs zones de peuplement. Une extension qui recouvre, en fait, des changements au niveau des pratiques sociales. L'hypothèse d'une survivance des migrations anciennes, qui serait pour certains une donnée pertinente, se trouve infirmée par une réalité plus complexe que ne le voudrait la théorie de la simple reproduction, à travers l'ensemble des installations lobi, des systèmes et des mécanismes sociaux. Des différences régionales, notamment, sont perçues par les Lobi tant au niveau des comportements qu'à celui des pratiques culturelles. De même, des changements se révèlent aux

observateurs attentifs de ces régions, notamment dans les modes d'utilisation de la terre et dans l'organisation du travail. En outre, des problèmes nouveaux et particuliers (impôt, carte d'identité, scolarité, etc.) se posent aux Lobi installés en Haute-Volta et en Côte-d'Ivoire, dans la mesure où les deux champs migratoires se sont progressivement différenciés. Toutefois, le passage de la frontière ivoiro-voltaïque n'entraîne pas la création de deux régions différentes: l'insertion des Lobi dans un contexte politique et économique différent de celui qu'ils viennent de quitter n'engendre pas, *ipso facto*, une nouvelle conscience nationale. Leur système de référence ne s'ajuste pas forcément aux divers moyens qui sont mis à leur disposition pour qu'ils se reconnaissent ivoiriens: par exemple, carte d'identité, bulletin pour l'élection du député lobi, carte du P.D.C.I., insertion dans l'économie marchande. En effet, ils se reconnaissent avant tout comme des « habitants du pays de la brousse » (*honduo*) et, par là même, se distinguent des Lobi installés en Haute-Volta, « habitants du pays ». Cette structuration de l'espace, qui a des fondements rituels, correspond à l'histoire de la mise en place du peuplement lobi depuis la traversée de la Volta jusqu'à leur installation dans le front « pionnier » au sud de Bouna: dans les zones [61] d'implantation ancienne du « pays » se trouvent les centres rituels les plus importants (sanctuaires du *dyoro*, maison de l'ancêtre, autels du *tyar*), alors que les centres d'implantation récente jouent un rôle secondaire. C'est pourquoi il existe deux mouvements parallèles: l'un, progressif et continu, les conduit plus au sud vers les nouvelles terres ivoiriennes pour des raisons socio-économiques ; l'autre, périodique et sacralisé, les renvoie vers les lieux de traversée de la Volta, aux sources mêmes de leur histoire. Cette longue marche vers le fleuve, tous les sept ans, au moment du *dyoro*, à laquelle tous, Ivoiriens comme Voltaïques, participent, est la preuve d'une continuité dans le dialogue ritualisé entre vivants et morts. Un dialogue qu'aucune des tentatives faites pour introduire les religions universelles, islam et catholicisme, n'a pu entamer. Tout au plus relève-t-on en Côte-d'Ivoire des tendances à négliger certaines pratiques culturelles telles que, par exemple, les sacrifices préalables au déplacement. En omettant d'interroger leur défunt père et en étant peu disposés, s'il refuse, à surseoir à un projet de départ, les Lobi remettent peut-être en cause le rôle joué par les agnats dans le système de production ; ce qui serait pour les processus migratoires le signe ou le présage d'un plus grand laxisme.

[62]

[63]

DEUXIÈME PARTIE :
ÉTUDES DE CAS

“UN CAS TYPIQUE DE
MIGRATION INTER-AFRICAINNE :
L’IMMIGRATION
DES GUINÉENS AU SÉNÉGAL.”

Mamadou Saliou BALDÉ

[Retour au sommaire](#)

Le Sénégal et la République de Guinée sont deux pays que l'histoire a étroitement liés. Non seulement ils appartiennent à une même aire géographique et culturelle, mais aussi ils furent pendant de longues périodes intégrés dans les mêmes ensembles étatiques (l'empire du Mali, notamment). C'est ce qui explique, en effet, que les mêmes populations et les mêmes langues (peul, mandingue, konyagi, basari) se retrouvent de part et d'autre de la frontière artificielle qui les sépare.

Les mouvements migratoires de populations n'avaient pas alors, comme de nos jours, de direction privilégiée. Ils avaient lieu dans tous les sens. Les petites colonies *sose* établies très tôt sur les rives de la Gambie accueillirent, dès le XIII^e siècle, un fort contingent d'immigrés en provenance du Mande: guerriers, chasseurs, paysans (CISSOKO, 1969: 325). Au début du XVI^e siècle, Koli Tengela, un chef de guerre du Bajar (nord-ouest du Fuuta-Jalon), traversant la Gambie avec 3 333 hommes, réussit à conquérir le Tekrur et à fonder la dynastie des *silatigi deeniyanke* (WANE, 1969: 9). Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, des milliers de paysans et de pasteurs de la vallée du fleuve

Sénégal suivirent El Haj Umar Tall à Dinguiraye, qui est devenue, en Guinée, une ville prospère, habitée en majorité par des Toucouleurs.

La Guinée et le Sénégal furent réunis au début de ce siècle, dans [64] le cadre de l'ex-AOF, dans un même ensemble administratif ayant Dakar pour capitale. De nombreux cadres civils et militaires des autres territoires résidaient à Dakar, où ils faisaient leur service. Après l'éclatement de la Fédération, certains d'entre eux, des Guinéens en majorité, choisirent de rester au Sénégal. Par ailleurs, des milliers de paysans fuyant les exactions de la chefferie qui s'était mise au service du système colonial cherchèrent refuge dans les régions méridionales de la Haute-Casamance et du Sénégal oriental. De nombreux Sénégalais étaient affectés dans les autres territoires ou s'y rendaient de leur plein gré pour travailler ou commercer.

Cependant, les déplacements de fonctionnaires ou de militaires n'ont jamais atteint l'ampleur de la migration paysanne qui, en conséquence du déséquilibre créé par le colonialisme dans le développement des différents territoires, se déroulait principalement des pays de l'intérieur vers ceux de la côte et des campagnes vers les villes. En particulier, la culture de l'arachide, qui connut au Sénégal de très rapides progrès au lendemain de la Première Guerre mondiale, avait besoin d'un complément de main-d'œuvre saisonnière (navétanes) en provenance du Soudan et de la Guinée, deux territoires où prédominait l'agriculture de subsistance.

L'indépendance de la Guinée en 1958, puis celle du Mali en 1960 — du fait de la volonté des nouvelles autorités d'arrêter l'exode des bras valides —, conjuguées avec la chute des prix de l'arachide sur les cours mondiaux, correspondirent au déclin du navétanat. Mais l'inflation monétaire, les pénuries de produits de première nécessité, le sous-développement chronique et l'instauration à la campagne de rapports de production de type capitaliste furent cause de la persistance en Guinée de la migration interne (exode rural) et de la recrudescence de la migration externe, sous ses formes urbaines et de colonisation.

1. L'immigration guinéenne à Kédougou

[Retour à la table des matières](#)

La région de Kédougou a été très tôt soumise à de vastes mouvements de populations. Succédant aux Konyagi, aux Soninke, aux Jalonke, les Malinke, venant du nord et de l'est, s'installèrent au XIII^e siècle sur ces terres fertiles situées non loin des régions aurifères [65] du Bambuk et du Galam. Et c'est par les nombreuses routes qui sillonnaient le pays que les caravanes de commerçants du Haut-Niger et du Sahel se rendaient aux comptoirs de la Sierra Leone et des Rivières-du-Sud (Boke).

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le Nyokolo (sud-ouest) tomba sous la suzeraineté des *almamy* de Timbo (Fuuta-Jalon) qui, par ailleurs, lançaient régulièrement des expéditions militaires contre les Konyagi et les Basari qu'ils voulaient convertir à l'islam.

Pour réduire la résistance de plus en plus vive de ces populations, Alfa Yaya, le roi de Labé, dépêcha contre la région une colonne qui ne parvint à rétablir l'ordre qu'en brûlant Bandafasi, la capitale régionale (1887).

Ce fut après cet épisode que commença l'installation d'éléments islamisés en provenance du Fuuta-Jalon. Des communautés mixtes, composées d'immigrés et d'autochtones, se constituèrent et acquirent peu à peu leur autonomie et leur personnalité propre. C'est le cas notamment du groupe connu sous le nom de FulBe Bande dont le fondateur, Alfa Janduan, un Basari converti à l'islam, accueillit Samba Dani, un chasseur originaire de Koyin (Fuuta oriental) et Abdulay Kuranko, un marabout de Saabe (Labé). Des artisans se joignirent à eux. Puis des familles entières descendues des montagnes du Tange toutes proches (DUPIRE, 1963: 228).

À la même époque, un commerçant du Gajaga ⁴², Saliem Ba, accompagné de son frère, fonda, avec l'autorisation des *dugutigi* (maîtres du sol) malinke, le village de Kedugu qui sera, plus tard, érigé en chef-lieu de cercle, puis en capitale départementale.

⁴² Région soninke, correspondant à la ville sénégalaise de Bakel.

Ce mouvement de colonisation se poursuivit pendant toute la première moitié du XX^e siècle, avec une prédominance de l'immigration en provenance du Sud (Fuuta-Jalon). Dès 1911, des marabouts jaxanke de Tuuba et de Bagadaaji (Mali) — les Sylla, les Gasama et les Jaabi —, compromis dans le complot de Labé en faveur du retour d'exil d'Alfa Yaya et opposés à la politique coloniale de libération des esclaves⁴³, choisirent de s'établir dans le Nyokolo qui était encore faiblement contrôlé par l'administration du Sénégal, tandis que certains de leurs confrères créaient le village de Tabadian, dans la subdivision de Tambacounda. Quelques décennies plus tard, [66] leurs descendants essaimèrent surtout dans l'arrondissement de Sale-mata, où ils détiennent en particulier les chefferies des villages de Dar-Salam, Tyankoy, Dakateli, Afia (SMITH, 1965: 258).

Pourtant, ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que commença le mouvement d'exode des Guinéens qui fut déterminant pour le peuplement du sud du département de Kedougou. Entre 1920 et 1930, d'autres marabouts jaxanke originaires de Madina-Kuta et de Summa (cercle de Mali) émigrèrent à leur tour au Sénégal et fondèrent les villages de Misira, Saruuja et Tuubakuta, où ils poursuivirent la mission qu'ils s'étaient donnée de convertir les Jalonke à l'islam (SMITH, 1965: 525).

La crise économique que traversa la Guinée dans la période de l'entre-deux-guerres eut à elle seule un puissant « effet d'expulsion » sur les paysans. La chefferie, après l'arrestation et l'exil d'Alfa Yaya, le seul chef qui détenait encore une parcelle d'autorité réelle, était complètement passée du côté du système colonial, dont l'objectif principal à cette époque était « d'extraire le travailleur de son milieu », au besoin par le « travail forcé⁴⁴ ».

D'autre part, l'obligation faite aux paysans de s'acquitter de l'impôt de capitation en espèces, alors que le seul produit de traite, le caoutchouc, perdait toute valeur commerciale, détermina les plus pauvres d'entre eux — ceux qui ne disposaient pas d'immenses troupeaux de bétail dont ils pouvaient sans dommage vendre quelques têtes —, à l'émigration temporaire ou définitive. Aux réquisitions de

⁴³ Il est à noter que cet exode correspond à l'arrestation des marabouts séditeux et à une chute de l'effectif des esclaves, qui passe de 7 000 à 3 000.

⁴⁴ COMITÉ INFORMATION-SAHÉL, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, p. 19.

l'administration pour « les travaux » des chantiers (routes et bâtiments), les populations répondaient par des mouvements de fuite, par des exodes massifs d'une région à une autre, d'un pays à un autre.

Le recrutement militaire fut une des causes, et non la moindre, de l'exil de nombreux jeunes gens. Il fit passer à lui seul plus de 4 000 personnes en Guinée portugaise, au Sénégal ou en Sierra Leone. C'était en effet la première fois que l'on demandait aux Guinéens de s'expatrier avec la sombre perspective de mourir à l'étranger.

À partir de 1930, l'administration essaya d'introduire des cultures commerciales en Guinée, du café au Fuuta (où l'expérience se solda par un échec) et en Forêt (où elle réussit), et des plantations de bananes en Basse-Guinée, où elles profitèrent à ceux qui avaient les moyens de les entretenir: les Européens, les Libano-Syriens et quelques Africains appartenant à l'aristocratie. On entreprit aussi l'extraction [67] de l'essence d'orange en Moyenne-Guinée. Mais chaque carré ne possédait que quelques pieds, donnant au maximum cinq à six litres, de quoi payer l'impôt de deux ou trois têtes dans des familles de six à dix personnes.

C'est alors que déferla la grande vague du *Fergu Fuuta-Jaloo* (exode du Fuuta-Jalon). Des écrits (poèmes et prophéties), des rumeurs à tonalité mystique, circulèrent à travers le pays, annonçant l'apparition imminente d'Almamy Maadiiwu (le Mahdi), dont le règne devait être marqué par des cataclysmes sans nombre. Un vent de pessimisme souffla au sein de l'aristocratie. Certains lettrés se mirent à dresser l'inventaire des causes de la déchéance, invectivant les responsables (Sow, 1966: 133):

On ne voit pas un juge qui ne soit corrompu
 On ne voit pas un chef qui ne soit injuste
 On ne voit pas une femme qui ne désobéisse à son mari
 On ne voit pas un fils qui ne désobéisse à ses parents.

D'autres marabouts, pendant ce temps, proclamaient tout haut que les « signes » de l'exode général du Fuuta étaient apparus. Ils invitaient tous les Peul à se préparer à partir, assignant à chaque lignage, à chaque province une région ou un pays d'émigration.

La Seconde Guerre mondiale survint, approfondissant encore la crise. La production du caoutchouc qui avait été complètement

délaissée fut de nouveau rendue obligatoire, en même temps que s'accumulaient des charges nouvelles sur les paysans (corvées, portage, fourniture de céréales, de lait et de beurre...). Les chefs, qui, pour la plupart avaient été nommés à leurs fonctions par les commandants de cercles, furent chargés de l'application de ces mesures. Le pouvoir exceptionnel qui leur fut conféré leur donna l'occasion de piller leurs sujets, objets d'une violence physique quasi illimitée. Les griots évoquent encore, dans leurs chants, les souffrances de cette « triste époque ⁴⁵ »:

Autrefois, si on te prenait un faible,
Rappelle-toi: à dix contre un,
On te le fouettait sur tout le corps.
On ne pouvait ni les prier ni les empêcher
On lui enlevait ses femmes
On lui enlevait ses biens
Et on le chassait du pays.

[68]

Outre le recrutement militaire, qui concernait les jeunes gens les plus valides, chaque village devait fournir un nombre assigné de navétanes, pour aller cultiver l'arachide au Sénégal.

La fin de la guerre mit fin aux contingentements, aux pénuries et abus de toutes sortes, mais non à la crise économique. Aucune culture commerciale ou industrielle ne fut introduite. L'agriculture, restée traditionnelle dans ses techniques et ses méthodes, parvenait tout juste à nourrir la population. La majeure partie des habitants du sud du département de Kédougou, région à l'époque marginale, s'y sont réfugiés au cours de ces épisodes. Le groupe le plus nombreux à s'y implanter est celui des FulBe-Tange, ainsi dénommé parce qu'il était originaire du massif du Tange, dans le cercle voisin de Mali. Aujourd'hui ce groupe se trouve réparti de façon inégale entre les arrondissements de Salemata, Fongolimbi et Bandafasi.

⁴⁵ Chant du groupe de I. Sori Baldé.

À la même époque, quelque deux à trois mille Tanda-Boyni, connus au Sénégal sous l'appellation de FulBe-Boyni, réussirent également à traverser la frontière et à se répandre dans le pays Bande et dans le Salemata. De même, des Jalonke originaires des villages de Uyuka, Julabaya et Dombiya dans le Sangalan, fuyant les contraintes administratives et les fournitures obligatoires de caoutchouc, vinrent s'établir au village de Timbery (arrondissement de Fongolimbi), avant d'essaimer aux alentours. Ils constituent actuellement une communauté de trois à cinq mille âmes, répartie sur une vingtaine de villages.

L'ensemble de la population du cercle de Kédougou s'accrut progressivement du fait de la prolongation du processus migratoire: 20 000 habitants en 1915, 31 000 en 1938, 40 000 en 1956. On peut estimer entre 10 000 et 15 000 l'effectif des Guinéens qui s'installèrent à Kédougou du début du siècle à 1956. Après cette date, il ne semble pas que le Sénégal oriental ait continué à exercer une forte attraction sur les Guinéens, qui s'orientent, de préférence, vers la Haute-Casamance.

Ce changement de direction du processus migratoire correspond à un changement de motivations chez les paysans. En effet, il ne s'agit plus, comme sous le régime colonial, d'échapper aux exactions de la chefferie ou de préserver un genre de vie menacé de transformations profondes, mais, au contraire, de s'intégrer à l'économie et au monde modernes, sans renier cependant toutes ses coutumes et traditions.

Kédougou, qui tend à être délaissé par les nouveaux migrants, apparaît aujourd'hui comme un « conservatoire culturel ». La forme des villages, comme celle des carrés, le type des cases, les activités agropastorales, [69] de même que les us et coutumes, manifestent une nette volonté de reproduction du modèle foutanien.

2. L'immigration guinéenne en Haute-Casamance

[Retour à la table des matières](#)

Elle commence en 1912, avec l'arrivée des esclaves que le régime colonial encourageait à se libérer. Nombreux sont les villages de Haute-Casamance qui portent les noms d'anciens habitants des *runde* (hameaux à esclaves) du Fuuta-Jalon: Saare Samba Juma, Saare Manga Tamba, Saare Manga Saara... Puis ce fut, pendant la Première Guerre mondiale, le tour des hommes libres (*rimbe*) de s'exiler en Casamance. Les phases, ainsi que les causes et les modalités du processus d'implantation des Guinéens dans le Fouladou⁴⁶, sont identiques à celles précédemment décrites pour le département de Kédougou. La seule différence est qu'il a fonctionné au ralenti pendant longtemps avant de connaître une accélération au cours des années cinquante, et surtout dans la période de la post-indépendance.

Vers 1920, les Konyagi de la région de Youkounkoun commencèrent à traverser la frontière au moment de la traite de l'arachide pour aller vendre les vanneries de leur fabrication dans les cercles de Tambacounda, Vélingara et Kolda. Certains d'entre eux, poussés par l'appât du gain, ne tardèrent pas à s'aventurer jusque dans le Sine-Saloum. Cette forme de migration, sans disparaître entièrement, se verra, à partir de 1939, supplantée par les réquisitions de travailleurs pour les plantations de sisal de Wassadou⁴⁷ et de Kolda. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la « fièvre arachidière », après les pays Wolof et Serer, envahit le Fouladou. Les hauts cours du marché y attirent des milliers de navétanes guinéens (entre 3 000 et 6 000 par an). L'indépendance de la Guinée d'abord, celle du Sénégal ensuite n'eurent pas pour effet de réduire le mouvement migratoire amorcé depuis deux décennies, mais au contraire de l'amplifier après un moment de répit⁴⁸.

⁴⁶ La Haute-Casamance est connue aussi sous le nom de Fouladou (pays Foula).

⁴⁷ Situé dans le cercle de Tambacounda.

⁴⁸ Ces chiffres concernent uniquement la Haute-Casamance. L'immigration en provenance de Guinée-Bissau fut aussi forte, sinon plus, en Moyenne et Basse-Casamance. À noter aussi que la République de Guinée, dans ses régions de Koundara et Boké, fut très concernée par les réfugiés.

Et cela indépendamment de la volonté des gouvernements [70] qui auraient souhaité un arrêt total ou, du moins, une stabilisation.

En 1958, la proportion des Peul-du-Fouta établis de façon permanente en Haute-Casamance atteignait 14% de la population totale (soit 14 000). Dix ans après, l'effectif des habitants de Vélingara passait de 46 785 à 66 900 et celui de Kolda de 67 919 à 99 295. L'accroissement respectif de chacun des deux départements a été de 20 115 et de 31 376.

La part de l'immigration guinéenne fut approximativement de 15 000 à Vélingara et de 27 000 à Kolda. Le reste, dans chaque cas, est à mettre au compte de l'accroissement naturel de la population autochtone et de l'immigration en provenance des autres régions du Sénégal (Fouta-Toro, Sine-Saloum, Bakel), mais surtout de Gambie et de Guinée-Bissau. Des deux pays limitrophes de la Casamance au sud, la République de Guinée et la Guinée-Bissau, ce dernier, en état de guerre, a fourni moins d'immigrants (entre 10 000 et 15 000) que le premier, engagé dans un processus de transformation profonde des structures héritées du système colonial. Les causes qui drainèrent les populations de Labé, Mali, Gaoual, Koundara hors des frontières sont à la fois politiques et économiques.

I. — LES CAUSES POLITIQUES DE L'IMMIGRATION

[Retour à la table des matières](#)

L'accession du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) au pouvoir signifiait en 1956 la défaite de l'aristocratie dont il n'avait cessé de dénoncer les exactions. En 1957, la suppression de la chefferie vaincue aux élections législatives fut promulguée par l'arrêté du 31 décembre. Le processus d'inversion des rangs sociaux (déchéance des strates supérieures et élévation des strates inférieures) s'accéléra (RIVIÈRE, 1974: 392). Les déclassés sociaux (du point de vue à la fois politique et économique) eurent à choisir entre la résignation, l'acceptation du nouvel ordre hiérarchique et l'émigration.

Parmi ceux qui vinrent s'établir en Casamance après l'indépendance, on trouve des éléments qui n'ont pas admis d'être commandés par leurs

anciens sujets (*wawaaBe*). Estimant que « le pays est gâté », ils préférèrent s'exiler là où ils pouvaient encore vivre selon les coutumes de leurs ancêtres et leur idéal propre.

[71]

II. — LES CAUSES ÉCONOMIQUES

[Retour à la table des matières](#)

La majorité, plus des deux tiers des immigrés, ne se recrute pas dans les anciennes grandes familles (*CuuDi mawDi*) mais bien dans la classe des paysans pauvres (anciens esclaves, simples cultivateurs et éleveurs). Les causes du départ de ceux-ci ne sont pas tant politiques qu'économiques. Des responsables de comités ont pu, certes, commettre des abus de pouvoir pour diverses raisons (orgueil, esprit de revanche à l'égard des grands d'hier, autoritarisme), mais cela seul n'aurait pas suffi à provoquer un tel exode. La détérioration constante des conditions de vie des masses paysannes au moment où celles-ci, après leur victoire sur la « féodalité » et le colonialisme, aspiraient ardemment à une vie meilleure, fut la cause immédiate de ces départs.

Des facteurs importants ont concouru à la permanence de la situation de marasme économique:

A. L'échec de l'expérience de la coopération agricole ⁴⁹

L'espoir soulevé dans le milieu rural par l'institution des coopératives agricoles de production s'éteignit presque aussi vite qu'un feu de paille (1960-1962). Si l'orientation générale qu'on voulait donner au développement agricole était juste dans l'ensemble (mécanisation par étapes, passage progressif de la culture extensive à la culture intensive), des insuffisances et des erreurs furent enregistrées à tous les niveaux:

- une bonne part d'improvisation avait présidé à la mise en place des coopératives ;

[72]

- il manquait des cadres compétents et en nombre suffisant ;
- les paysans ne furent pas éduqués dans l'esprit coopératif ;
- les coopératives effectivement constituées ne furent révisées ni dans le sens d'un fonctionnement démocratique ni dans la perspective d'une gestion saine...

Le plus souvent, ce sont les commerçants et les paysans riches qui, en se plaçant à la tête du mouvement pour le faire dévier de ses objectifs collectivistes, réussirent, avec la complicité des cadres, à utiliser à leur profit le matériel agricole moderne des centres de modernisation rurale, en attendant de pouvoir le racheter, après le constat d'échec de l'expérience (LEUNDA, 1973: 91).

⁴⁹ Au sujet de l'échec de l'expérience coopérative parmi les paysans, le secrétaire général du parti s'exprime ainsi en 1975: « Tirant objectivement les leçons du passé, nous avons supprimé les coopératives qui existaient auparavant. Nous avons maintenant axé notre action coopérative sur les treizième année » (première année d'enseignement supérieur). En 1968, des brigades de production agricole furent créées pour assurer le ravitaillement des unités économiques (usines). En 1974, la brigade, qui rassemblait de 15 à 20 paysans, dut, en raison des conflits d'autorité qui se manifestaient en son sein, changer de forme et prendre la famille pour base.

La nouvelle « bourgeoisie du tracteur », pour assurer la prospérité de ses entreprises individuelles, réduisit une partie des paysans à la condition de prolétaires ruraux, vivant principalement de la vente de leur force de travail, tandis qu'elle soumettait l'autre partie à divers procédés d'exploitation: achat à bas prix de la production, stockage et revente avec d'énormes bénéfices ; location usuraire de matériel agricole payable en nature ; prêts usuraires d'argent et de céréales au moment de la soudure à des taux de 50% à 100%.

B. Les difficultés de ravitaillement

Au moment de l'indépendance, la Guinée ne disposait d'industrie ni lourde ni légère. Il fallait importer la plupart des produits manufacturés et parfois des vivres (riz, farine de blé, sucre). Le déficit de la balance commerciale enregistré dès 1960 (dû au rapatriement des bénéfices réalisés par les sociétés commerciales et à l'effort d'équipement nécessité par le Plan triennal), poussa le gouvernement à s'assurer le contrôle du secteur des échanges. À cet effet furent créés le Comptoir du commerce extérieur (CGCE) et le Comptoir du commerce intérieur (CGCI). Mais, en moins d'un an de fonctionnement, ces nouvelles structures se heurtèrent à des difficultés insurmontables. Comme dans les coopératives agricoles de production, les cadres étaient numériquement insuffisants et techniquement incompetents. Ils se contentèrent d'une gestion « bureaucratique », qu'ils ne pouvaient d'ailleurs mener à bien, car, aux défaillances dans les commandes (ruptures de stocks, retards...), ils ajoutèrent une tenue défectueuse des registres de comptabilité alors que les traitants (intermédiaires guinéens, sociétés commerciales) faisaient preuve de mauvaise volonté [73] dans la collecte et la livraison des produits destinés à l'exportation (retards, spéculation sur les prix, refus de remboursement de dettes...) pour prouver l'inefficacité des structures mises en place.

En 1961 fut institué un ministère du Commerce supervisant les sociétés nationales d'import-export et les entreprises régionales de commerce. Cependant, les malversations ne cessèrent pas pour autant. La plupart des gestionnaires pensèrent que l'occasion leur avait été ainsi donnée de se bâtir des fortunes. De concert avec les commerçants, ils parvinrent à imposer le retour au commerce privé. Mais les mesures de

libéralisation de 1963 ne purent, elles non plus, résoudre le problème du ravitaillement de la population: les commandes portaient bien plus sur des « biens de luxe », qui se vendaient bien sur le marché, que sur les produits de première nécessité. Les campagnes, en particulier, furent complètement négligées. Sous la pression de la base (ouvriers, paysans), la loi-cadre du 8 novembre 1964 restaura le contrôle de l'Etat sur le commerce. Les vérifications de biens (avec confiscation de ceux qui étaient estimés mal acquis) frappèrent à la fois des commerçants, des responsables administratifs et politiques.

Les coopératives de consommation qui furent mises sur pied après le « complot des commerçants » ne donnèrent pas davantage de résultats satisfaisants. Le premier bilan de leur fonctionnement au Conseil national de la révolution (CNR) de 1965 était empreint d'une note pessimiste (*Horoya*, n° 659, 1965): « Des abus se sont produits dans la création des soi-disant coopératives de consommation. Dans certaines régions, la coopérative couvre dans la réalité de son application un consortium d'anciens commerçants, ou bien elle est plus ou moins entre les mains de quelques responsables administratifs ou politiques. Le taux de cotisation imposé pour être membre, de même que le mode de répartition des marchandises sont tels que la plus grande masse des populations rurales est éloignée de la distribution. » Cependant, ces nouvelles structures restèrent en place, assurant tant bien que mal leur fonction jusqu'en 1968, quand furent créés les Pouvoirs Révolutionnaires locaux (PRL) qui, malgré les importantes attributions dont ils furent dotés (assumer le contrôle de gestion des dites coopératives), en même temps que la constitution des brigades agricoles de production, ne parvinrent pas à éliminer les commerçants des circuits de distribution ⁵⁰.

⁵⁰ D'ailleurs, il ne s'agissait pas de les éliminer mais de réduire leur influence. En 1975, le commerce privé ainsi que les marchés hebdomadaires furent totalement supprimés sur l'étendue du territoire de la Guinée.

[74]

C. L'inflation et le trafic

Aussitôt après l'indépendance, dans le cadre de la politique d'austérité alors prônée, on réduisit l'importation de certains produits considérés comme des produits de luxe mais qui étaient déjà entrés dans les habitudes de consommation de la population: cotonnades anglo-hollandaises, lits métalliques, couvertures de laine, chaussures, parfums. Les *jula* (commerçants) qui les revendaient au détail dans leurs boutiques ou sur les étalages des marchés hebdomadaires, ne pouvant plus se les procurer sur place, durent se transformer en trafiquants pour aller les acheter dans les pays voisins (Sénégal, Mali, Sierra Leone, Côte-d'Ivoire, Libéria). La création du franc guinéen leur posa un problème de devises. Ils le résolurent en réexportant les produits de grande consommation (riz, sucre, pain...) que la politique des bas prix du gouvernement guinéen rendait compétitifs sur les marchés extérieurs. Ils allaient donc les revendre à l'extérieur à un prix inférieur ou égal à leur prix ordinaire. Ils se procuraient ainsi des devises avec lesquelles ils achetaient les articles qu'ils savaient rares et fort appréciés en Guinée. Au retour, ils les écoulaient facilement avec des bénéfices de 100% à 600%. En conséquence, la monnaie guinéenne se dévalua par rapport au franc C.F.A. Pour un article vendu 100 francs C.F.A., il fallait déboursier entre 200 et 600 francs guinéens.

Ainsi se créa un marché parallèle au marché officiel. La disparité des prix entre les deux fut un facteur d'inflation. Des goulots d'étranglement apparurent bientôt dans le secteur du commerce d'Etat. Des pénuries commencèrent à se produire. Les produits de grande consommation devinrent, eux aussi, introuvables: les commerçants, avec la complicité des agents de l'Etat, les détournaient pour les réexporter ou les revendre au prix du marché parallèle. Pour faire face à la demande croissante de signes monétaires, il fallut imprimer de plus en plus de billets de banque. De 1960 à 1963, on enregistra un taux annuel d'inflation de 34% (COURNANEL, 1968: 393) ⁵¹.

⁵¹ Il est possible aussi que des faux billets aient été introduits en Guinée. C'est la version officielle.

Ainsi, alors que le pouvoir d'achat des travailleurs, la grille des salaires [75] variant peu, se réduisait de jour en jour, l'enrichissement des éléments appartenant au secteur commercial (commerçants, chefs d'entreprises, employés) se manifestait par la construction de villas privées, par l'achat de belles voitures étrangères (américaines et allemandes), par le port de costumes rutilants et de robes chatoyantes. Le trafic ne tarda pas à se généraliser. Tout le monde voulut devenir commerçant: le chauffeur, l'ouvrier, le fonctionnaire, le paysan. Le trafic s'étendit aussi aux produits agricoles locaux (riz, café, bananes, palmistes) qui firent l'objet d'exportations clandestines⁵². Et, lorsque les unités industrielles qui avaient été créées dans le but de réduire les importations commencèrent à produire, au lieu d'être consommées sur place, les boîtes de tomate concentrée, de confiture, de jus de fruits, les cigarettes « Milo », furent, pour la plupart, acheminées vers les pays voisins.

L'absence de perspectives de développement agricole à court terme, la pénurie chronique en produits de toute sorte, l'inflation galopante et le trafic généralisé furent des causes suffisantes pour déterminer les paysans à se replier sur l'autosubsistance ou à émigrer. Pourquoi donc choisirent-ils, dans ce cas, la Haute-Casamance ? En raison de la proximité de la région, et surtout des conditions de vie très favorables.

III. — LES CONDITIONS DE VIE EN HAUTE-CASAMANCE

[Retour à la table des matières](#)

Le Guinéen arrivant en Casamance n'éprouve pas l'impression de changer de pays. Le relief, bien que plat dans l'ensemble, ne diffère pas fondamentalement de celui de Moyenne-Guinée: même forêt de savane, avec ses clairières et ses termitières ; mêmes sols, rouges en contrebas des collines, gris au bord des rivières ; même climat (quoique moins pluvieux) découpé en quatre périodes de trois mois chacune, correspondant au rythme des activités agro-pastorales.

⁵² Cependant que le pays importait 55 000 à 60 000 tonnes de riz par an (Horoya, 1^{er} février 1973).

L'immigrant, qu'il soit Peul, Bajaranke ou Konyagi, parle sa langue en Casamance. Il n'est que très rarement venu là par hasard. Le plus souvent, il vient pour retrouver des parents dont les uns sont des autochtones de la région et les autres des Guinéens établis au Sénégal depuis plusieurs décennies.

Il ne change pas non plus de mode de vie. Il habite le même type [76] de case chez lui et baigne dans la même ambiance que dans son milieu d'origine. Il mange, s'il le désire, les mêmes repas.

C'est surtout dans le travail agricole qu'il doit faire preuve d'esprit d'adaptation, car tous les nouveaux venus, sans exception, adoptent les techniques et types de cultures des Casamançais.

L'intérêt pour un Guinéen de venir au Fouladou réside d'abord dans la possibilité qu'il a, ainsi que tous les membres adultes de sa famille, de pratiquer la culture commerciale de l'arachide, ensuite dans la solidarité qu'il trouve auprès des autres villageois pour défricher, grâce à diverses formes de travail collectif (*ballal*, *wampanye*, *mbar-bara*), de vastes champs de mil (*sunu* et *sanyo*), de riz et de fonio. S'il dispose de bétail, il peut soit s'en occuper personnellement, soit le confier aux bergers du pays. Les jeunes, en particulier, après une ou deux années de navétanat, ont le choix entre se construire une case et s'installer à leur compte, ou se reconvertir dans le commerce de contrebande qui prospère assez vite entre la Guinée, le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau.

3. Les navétanes

[Retour à la table des matières](#)

La migration des navétanes est étroitement liée au développement de la culture arachidière. C'est au XVIII^e siècle que la graine d'arachide fut importée d'Amérique en Afrique. Lentement mais sûrement sa culture se répandit parmi les populations. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elle était considérée comme une plante vivrière et servait, entre autres usages, à la confection des *mafe* (sauces). Elle n'acquies de valeur commerciale que vers 1870 (8 000 tonnes exportées), après que sa teneur en huile fut devenue suffisante. La demande croissante de corps

gras en Europe poussa les maisons commerciales à encourager sa culture en Afrique où la main-d'œuvre était bon marché.

De sa région d'expérimentation du Waalo (Saint-Louis), progressivement, l'arachide se répandit au Cap-Vert (Dakar, Rufisque). La construction des lignes de chemin de fer reliant Dakar à Saint-Louis en 1886, Thiès à Kayes en 1923 et Louga à Linguère en 1931, en résolvant le problème du transport, lui permit de gagner successivement le Cayor, le Baol et le Djolof. Aussitôt qu'elle s'implantait quelque part commençaient les mouvements migratoires des paysans, soit [77] pour rechercher des terres propices à sa culture, soit pour se rapprocher des centres commerciaux: les escales.

Le navétanat, comme composante de ces déplacements, a débuté certainement très tôt, s'inspirant du modèle des jeunes *surga* qui louaient autrefois leurs services aux rois, princes et nobles des royaumes wolof.

La nécessité de faire appel aux saisonniers non sénégalais ne s'imposa qu'après la Première Guerre mondiale. Il fallait alors relever le niveau de la production qui avait baissé de 300 000 à 120 000 tonnes. La reprise ne pouvait se faire rapidement qu'à ce prix, à moins de compromettre dangereusement les cultures vivrières. L'administration coloniale demanda elle-même aux tirailleurs soudanais démobilisés d'inaugurer ce type de migration. Pour les encourager, on distribua gratuitement des vivres (comme provisions de route), des bons de tissus et des billets de train. Les paysans du Sine-Saloum se montrèrent hospitaliers. Les années suivantes, les Bambara revinrent plus nombreux. Vers 1920, le mouvement s'étendit à la Moyenne-Guinée (Fuuta). Cependant, en dépit des efforts de l'administration, la moyenne annuelle des saisonniers ne dépassait guère 10 000 personnes.

C'est la crise de 1929 qui, en ruinant les produits de traite (caoutchouc, miel, cire) du Soudan et de la Guinée, obligera de plus en plus de jeunes gens à se rendre au Sénégal pour s'acquitter de l'impôt. Et c'est grâce à eux que l'arachide, tombée à 191 tonnes en 1930, se releva de la crise. On enregistra 38 000 navétanes en 1934, 55 000 en 1935, 64 000 en 1936, 75 000 en 1938. C'était la grande vogue du voyage au Sénégal (*yaadu senegaali*).

I. — LE VOYAGE, LE CONTRAT DE NAVÉTANE

[Retour à la table des matières](#)

Le navétane ne quitte jamais seul son village, non pas qu'il ait peur des difficultés et des dangers de la route, mais parce qu'il trouve plus intéressant de voyager en groupe et qu'il ne manque jamais de compagnons. En général, l'expédition concerne tous les jeunes gens d'une même classe d'âge. Ils partent dès les premières pluies d'avril, munis de leurs provisions de route (quelques kilos de riz ou de fonio) que les femmes du groupe se chargent de préparer à chaque halte. Ils n'emportent rien que des habits: deux complets boubou-pantalon, l'un pour le travail, l'autre pour le repos.

[78]

Les Soudanais se rendent à la gare la plus proche de leur village pour prendre le train. Les Guinéens, par contre, font presque tout le trajet (100 à 150 km) à pied. Seuls ceux qui continuent jusqu'au Sine-Saloum s'embarquent à Tambacounda.

Ils viennent au Sénégal dans un but précis: gagner de l'argent. Ils savent parfaitement qu'ils ne peuvent désormais satisfaire leurs besoins les plus urgents (impôt, mariage, habits) qu'avec « l'argent des Blancs ». Mais ce n'est pas leur seule motivation. D'autres interviennent qui, bien que subjectives, n'en sont pas moins importantes: la curiosité qui pousse à découvrir d'autres pays et d'autres gens, la soif de liberté, qui, au seuil de l'adolescence, donne aux jeunes l'esprit d'aventure.

En effet, tout au long du voyage, les navétanes se montrent très actifs. Ils observent ; ils prennent position, louent ou dénigrent. « Ils ont le bon sens de tous les paysans du monde. Hors de chez eux, ils comparent, ils évaluent, ils jugent ; et, de retour chez eux, les nouvelles vont vite. Ils racontent, blâment ou exaltent, conseillent ou décommandent. » (DAVID, 1955: 10.)

Le navétane, en effet, ne vient pas au Sénégal pour chercher du travail dans le sens moderne du terme. Il ne s'attend pas à percevoir un salaire, et son employeur n'est pas un patron pour lui, mais un *jatigi*, c'est-à-dire un hôte bienveillant, dans le sens mandingue ; un ami, dans la connotation peul de ce mot. Le contrat qui les lie n'est pas écrit mais oral. Il ne prête pas à discussion, n'étant pas moderne mais coutumier.

Il est connu d'avance et accepté de tous. En partant de chez lui, le navétane sait qu'il doit à son *jatigi* quatre matinées de travail effectif par semaine: mardi, mercredi, samedi et dimanche, de sept heures à quinze heures. Il dispose pour son propre champ des après-midi et de trois journées entières: lundi, jeudi et vendredi. Mais, généralement, les musulmans se reposent le vendredi, et les animistes le lundi. En contrepartie du temps qui lui est consacré, le *jatigi* doit au navétane le logement (une case individuelle ou commune avec d'autres navétanes ou les fils de famille), la nourriture (le repas est pris en commun par tous les hommes du carré), un champ (d'un hectare au moins) et des outils (houe, konko, *etc.*).

Ce contrat, identique dans toute la zone arachidière, subit quelques variations régionales ailleurs: en Haute-Casamance, le navétane travaille deux jours pour le *jatigi*, deux jours pour lui et se repose ou se consacre à d'autres activités deux jours; en Basse-Casamance, le navétane ne cultive pas de champ propre; il travaille uniquement sur [79] celui de son *jatigi* et perçoit le tiers de la récolte; en Moyenne-Casamance, le navétane doit à son *jatigi* deux jours et 10 à 20% de sa récolte.

Il existe enfin une autre forme d'aménagement du contrat, répandue partout, mais qui n'est généralement consentie qu'aux navétanes fidèles à la famille ou bien à des hommes âgés et seuls: c'est le régime de *mbindaan*, qui permet au bénéficiaire de ne travailler que sur son propre champ contre une somme forfaitaire de 10 000 à 15 000 francs payable au moment de la traite.

Pendant son séjour dans le carré, le navétane est considéré comme un membre de la famille et non pas comme un domestique ou un manœuvre. Le terme *surga* par lequel on le désigne est celui qui s'applique à tous les jeunes célibataires vivant dans le foyer (fils, neveux). Les tâches dont il se charge, le plus souvent au temps mort du travail champêtre, sont celles généralement dévolues à tous les *surga*: réparer une clôture ou le toit d'une case, aller puiser de l'eau ou tresser des cordes, apporter des fagots de bois aux femmes pour la cuisine.

Les navétanes sont considérés dans leur ensemble comme des enfants du village par les adultes. Ils vivent constamment en compagnie des jeunes de leur classe d'âge et se lient d'amitié avec eux. Ils participent à toutes les manifestations sociales (fêtes civiles ou

religieuses, mariages). Ils fréquentent le *pench* (la place publique), prennent la parole dans la limite fixée par leur âge et donnent leur avis sur tous les problèmes qui se posent à la communauté. Aussi ne se sentent-ils pas dépaysés et échappent-ils à l'ennui dès que l'obstacle linguistique est levé.

II. — LES ÉTAPES DE DEVELOPPEMENT DU NAVETANAT

[Retour à la table des matières](#)

La Seconde Guerre mondiale eut un effet désastreux sur l'arachide qui subit une chute vertigineuse: 191 tonnes en 1941 contre 563 000 en 1939. Les saisonniers marquèrent une désaffection pour le Sénégal: 64 000 en 1939, ils ne sont plus que 24 000 en 1941 et 18 000 en 1942.

Le mot d'ordre « l'arachide pour la victoire » lancé par l'administration en 1943 trouva peu d'écho, car le prix de l'arachide restait au plus bas, tandis que les tissus et autres articles recherchés par les populations étaient rares et chers sur le marché. Il fallut donc procéder à des réquisitions.

[80]

Au Soudan et en Guinée, les navétanes recrutés par la force (*forsema*) dans les villages étaient rassemblés aux chefs-lieux de cercles d'où ils partaient pour le Sénégal, répartis en colonnes, sous la conduite d'anciens combattants. De cette façon, on put trouver 43 000 navétanes en 1943, 38 000 en 1944 et 35 000 en 1945.

La suppression du travail forcé en 1946 fit tomber l'effectif des navétanes à 14 000. On dut rétablir les mesures d'encouragement: trois mètres de tissu, vivres de route, gratuité du voyage par train. La hausse du prix du kilogramme d'arachide (7 F) et la propagande active des comités constitués à cet effet finirent par vaincre la résistance des plus réfractaires. Il y eut 24 000 navétanes en 1947, 33 000 en 1948 et 51 000 en 1949, cet afflux s'expliquant notamment par le doublement en 1947 du prix de l'arachide, vendue à 14,50 F le kilo.

Ce navétanat volontaire de l'après-guerre est caractérisé par deux traits nouveaux: la prépondérance numérique des Guinéens sur les

Soudanais — sur les 30 000 navétanes qui furent officiellement recensés en 1950, les Guinéens étaient 15 000, les Soudanais 8 000 et les Sénégalais 7 000, provenant en majorité de régions jusque-là restées à l'écart de la culture arachidière. La diffusion du mouvement saisonnier à travers tout le Sénégal constitue le deuxième trait nouveau.

III. — LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE DU VOYAGE

[Retour à la table des matières](#)

Le navétane cultive l'arachide dans l'espoir de « bien vendre » sa récolte et de se procurer le plus d'argent possible. Or la traite n'est pas toujours bonne et les prix varient en fonction de facteurs qui échappent à la connaissance et à la volonté des producteurs: marché mondial, guerre, crises...

Si la traite de l'année a été mauvaise, le navétane peut soit se résigner à rentrer (quitte à ne pas revenir l'année suivante), soit rester au Sénégal pour s'employer comme *baranyini* (manœuvre) dans les villes, en attendant la prochaine traite qui pourrait être meilleure.

Au cours des années 1950, le gain du navétane s'estimait de manière théorique entre 18 000 (pour un hectare) et 23 000 francs (pour un hectare et demi). Mais le navétane ne rapportait jamais toute cette somme en espèces. Il faisait des achats d'habits, pour lui personnellement et sa famille, de cadeaux pour sa fiancée et la parenté (*musidal*) du village, enfin d'articles à caractère utilitaire [81] (lit en fer, ustensiles de cuisine) et de prestige (bicyclettes, montres-bracelets, postes radio). Les 8 000 à 10 000 francs qui lui restaient après ces dépenses, il les confiait à son père qui les utilisait avec son accord pour payer l'impôt de la famille et engager des démarches en vue de son mariage. Ces besoins se reposent chaque année avec la même acuité ; la plupart des navétanes ne peuvent se contenter d'un seul voyage. Ils entrent, de ce fait, dans un cycle infernal de va-et-vient entre le Sénégal et la Guinée qui ne connaît d'arrêt que lorsque le navétane n'a plus la force de continuer.

IV. — DES NAVÉTANES DE TYPE SPÉCIFIQUE: LES COUPEURS DE BAMBOU

[Retour à la table des matières](#)

Les Konyagi et les Basari, qui avaient coutume, au cours du XIX^e siècle, de se rendre en caravanes dans les comptoirs établis sur la côte et le long des rives de la Gambie pour échanger des captifs et les produits de leur pays (caoutchouc, miel, cire, ivoire) contre des fusils, du sel, des barres de fer, de l'alcool et des verroteries, virent leurs possibilités d'échanges se réduire dès que la délimitation des frontières entre la Guinée, le Sénégal, la Gambie et la Guinée portugaise devint effective avec l'installation de postes de douanes. C'était la fin des caravanes commerciales.

Il leur fallut donc trouver d'autres sources de revenu. Tout d'abord ils se tournèrent vers ce qu'ils appellent « le service », c'est-à-dire les travaux rémunérés (faiblement) que leur proposait l'administration: construction de routes et de bâtiments, armée... (GESSAIN, 1967: 10). Mais peu à peu ils découvrirent que les activités de tressage de cordes et de vanneries auxquelles ils se livraient régulièrement pendant la saison sèche avaient acquis une valeur commerciale sur les marchés locaux et dans ceux des pays où ils avaient l'habitude de se rendre et dont ils connaissaient si bien le chemin. Aussi recommencèrent-ils à « aller en Gambie » (expression consacrée pour désigner les trois pays, au début du siècle). Et ce qui était rare en 1907 ne tarda pas à s'amplifier et devenir très important, les Basari suivant les Konyagi avec un certain retard (GESSAIN, 1967: 14).

En effet, la vogue du navétanat dans la période de l'entre-deux-guerres ne manqua pas d'attirer leur attention. Mais, au lieu de se résoudre à cultiver l'arachide, activité chez eux réservée aux femmes, ils allaient, eux, au Sénégal, pour fabriquer et vendre des *karta*. [82] Ainsi, ils avaient trouvé la forme du navétanat qui leur convenait. Et, comme le remarque fort justement M. Gessain (1967: 15) « pendant toute la première moitié du XX^e siècle, la masse des migrants konyagi et les quelques Basari qui les accompagnent sont des coupeurs de bambou ». Si beaucoup d'entre eux, de 1925 à 1945, se voient réquisitionnés pour les plantations de sisal de Kolda et de Tambacounda, certains n'en continuent pas moins à « aller en

Gambie ». Dès le début du mois de décembre, tous les jeunes en âge de migrer, c'est-à-dire les *falug* (initiés depuis moins de deux ans) et les *jarar* (initiés depuis plus de deux ans), partent en groupes, les uns pour quelques semaines (cinq ou six), les autres pour des mois (deux ou trois). Ils voyagent toujours à pied, n'emportant pour bagages que les habits qu'ils ont sur eux, leur instrument de travail, le coupe-coupe, et des provisions de route. La seule différence avec les navétanes est que ceux-ci reçoivent du *jatigi* leurs outils: sok-sok, hilaire, konko. Après trois ou quatre journées de marche, ils parviennent aux régions de bambouseraies de Tambacounda, de la Casamance ou du Sine-Saloum. Ils s'installent dans un village et prennent un *jatigi* qu'ils appellent « père », dont la femme est pour eux « une mère ».

Les termes du contrat sont les mêmes que pour les navétanes, mais adaptés à leur cas spécifique: logement et nourriture contre deux ou trois journées de travail par semaine, ou bien partage égalitaire de la production journalière⁵³ qu'ils vendent à des particuliers voulant refaire leur clôture ou à des commerçants qui se chargent de l'écouler en ville. Après trois à six mois, le temps nécessaire pour gagner la somme dont il a besoin, le coupeur de bambou reprend le chemin du retour. Vers 1948, il rentrait chez lui avec 5 000 à 10 000 francs, mais, le plus souvent, il en avait utilisé autant, sinon plus, pour ses achats personnels et pour les cadeaux dus à sa famille et à sa fiancée.

Cette forme de migration, considérée au début comme un prolongement moderne des déplacements traditionnels, n'avait alors qu'une importance limitée. Elle ne s'empara vraiment des Konyagi et des Basari qu'au début des années cinquante, lorsque les prix de l'arachide commencèrent à s'élever. A cette époque, « tous les *jarar* partaient, sauf ceux qui devaient rester soigner leurs parents malades ». Dans certains cas, il n'en restait plus un seul dans les villages.

[83]

La plupart des *falug* partaient aussi, et même quelques *aheker* (non-initiés) (GESSAIN, 1967: 15). Mais, comme chez les navétanes, un seul voyage suffisait rarement pour résoudre les nombreux problèmes financiers qu'un homme pouvait rencontrer au cours de son existence,

⁵³ Estimée à quatre *karta* vendus 40 francs l'unité contre 25 à 30 francs en Guinée.

il en fallait plusieurs, consécutifs ou non. Certains devaient aller au moins quinze fois « en Gambie », deux fois en tant qu '*aheker*, deux fois en tant que *falug* et plus de dix fois en tant que *jarar* (GESSAIN, 1955: 31).

Après l'indépendance, la migration des coupeurs de bambou connut un déclin, en même temps que le navétanat. Le mouvement se vit contrarié par toutes sortes de contraintes et de difficultés: droits de douane élevés, lutte contre les trafiquants auxquels sont parfois assimilés les migrants... Sans disparaître tout à fait, le voyage en Gambie se verra de plus supplanté par une migration de type nouveau, concernant les éléments scolarisés qui chercheront à s'employer à Dakar et dans les villes du Sénégal et de Guinée comme domestiques, infirmiers, enseignants, gendarmes, gardes-cercles.

V. — LE DÉCLIN DU NAVÉTANAT

[Retour à la table des matières](#)

Le déferlement du navétanat libre, après la Seconde Guerre mondiale, contribua à soutenir le niveau de la production. Mais son caractère anarchique et dévastateur (du couvert forestier) devint bientôt un objet d'inquiétude pour les autorités sénégalaises. Pour se prémunir contre un mouvement de reflux, elles accélérèrent la diffusion parmi les paysans du matériel agricole de type moderne (houe, semoir) et des engrais et fongicides. Aussi, lorsqu'en 1956 on enregistra une réduction sensible du mouvement, que l'indépendance ne fit qu'accentuer, la baisse de la production ne fut-elle pas catastrophique (chute de 12 000 tonnes, peut-être due aussi à d'autres facteurs).

En 1961, c'est la suppression officielle du navétanat au Sénégal. En Guinée et au Mali se développait la campagne contre « l'exode des bras valides ». On encourageait les saisonniers à demeurer dans leurs villages ou bien à se rendre dans des régions où le gouvernement voulait développer la culture de l'arachide (par exemple Kundara, en Guinée).

Si le courant migratoire malien se tarit, l'émigration vers la France offrant un exutoire, celui de la Guinée se poursuivit, mais en s'amenuisant d'année en année. Seule la région des Terres Neuves (comprenant [84] les arrondissements de Kounghoul, Kumpentoum,

Maka-Yop, Koussanar) en raison de son faible niveau de mécanisation et de l'abondance de ses terres encore vierges, avait besoin d'un apport de main-d'œuvre saisonnière. Environ 10 000 navétanes continuaient à traverser la frontière (de manière clandestine) jusqu'à ce que, à partir de 1968, les mauvaises pluies dues à la sécheresse, la baisse du prix de l'arachide du fait de son alignement sur les cours mondiaux et les retards dans le remboursement des coopératives eurent fini par décourager les plus fanatiques et les plus persévérants, qui cherchèrent d'autres solutions.

VI. — LES FORMES DE RECONVERSION DES NAVÉTANES

[Retour à la table des matières](#)

Bien avant l'indépendance et la crise de l'arachide, du fait de la suppression du prix garanti, certains saisonniers avaient cherché à rompre le cycle de va-et-vient (*yaha-ara*) en se fixant au Sénégal pour longtemps.

La solution qui s'offre le plus naturellement à un jeune paysan est de s'installer dans le village qui l'a accueilli et de devenir un *borom-keur* (chef de carré). C'est la voie qu'adoptèrent très tôt les esclaves et les « faibles » (*wawaaBe*) de l'ancien régime du Fouta. Pour les premiers, en effet, aller passer l'hivernage au Sénégal (*ruumugol senegaali*) était une bonne occasion et une raison suffisante de quitter le ghetto des *runde* (hameaux à esclaves) et d'échapper aux corvées. Pour les seconds, il s'agissait surtout de se libérer de la tutelle des aînés et du joug de la chefferie. Dès le début du navétanat, certains éléments de ces deux couches s'établirent, les uns de manière temporaire et les autres définitivement, dans la zone arachidière. Cela leur était d'autant plus aisé qu'il leur suffisait de demander au conseil du village de leur attribuer un champ et un coin du village pour se construire une case.

La possibilité de trouver à se marier sur place influençait, voire précipitait, la décision. Mais la persistance au Sénégal du régime de castes et la pénurie de jeunes filles à marier dans les villages d'immigrés obligeaient la plupart des jeunes à retourner en Guinée pour se marier à une « parente », c'est-à-dire à une fille appartenant à leur ethnie, à leur

caste ou à leur famille (cousine). Cependant, l'implantation se fait rarement au cours des deux premières années. Elle n'est jamais collective. Elle est l'aboutissement [85] d'une longue vie de *surga*. Et la plupart de ces navétanes retraités ont soit rompu tout lien ⁵⁴ avec leur village d'origine, soit perdu tous leurs parents au pays. D'autres, trop vieux, disent qu'ils sont plus près de la mort que de la Guinée...

C'est ce processus d'immigration définitive qui explique qu'on trouve un peu partout au Sine-Saloum des villages à quartiers peul-fuuta comme Gapak et Fowrou dans le département de Nioro-du-Rip, ou bambara, comme Darou Bambara, dans l'arrondissement de Malem. Quelques Konyagi et Basari, également, ont dû se reconverter dans l'agriculture, tout en fabriquant des *karta* pendant la saison sèche et, au lieu de rentrer en Guinée au bout de quelques mois, ont préféré vivre au Sénégal. On trouve, en effet, des petites communautés tанда de 10 à 20 personnes à Ndoffane (Kaolack), à Koungheul et à Koumpentoum (Kaffrine), à Tambacounda et à Kolda.

Dans tous ces cas d'implantation apparaît le rôle attractif de la personnalité du *MawDo*, de l'aîné. Son caractère, son origine sociale, son poids économique et politique relativement aux autres communautés du village sont autant de facteurs qui encouragent ou découragent l'installation. Mais, à l'intérieur du groupe, la solidarité est de règle. Qu'il s'agisse de maladie, d'accident ou d'empêchement quelconque de travail, l'aîné réunit aussitôt la parenté qui examine le cas et détermine la forme d'aide la plus appropriée.

La seconde activité vers laquelle se reconvertissent les navétanes, tout en restant dans le milieu rural, est la fabrication du charbon. En effet, la plupart des ménagères des villes du Sénégal font la cuisine dans des fourneaux dits malgaches, qui fonctionnent au charbon de bois. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les périphéries des villes ayant été progressivement déboisées, il n'était plus possible d'aller couper du bois en brousse et de revenir, dans la même matinée, pour faire la cuisine. Il fallait donc acheter le bois sur le marché. Or les mesures de protection du couvert forestier empêchaient l'exploitation commerciale de ce combustible. L'usage du charbon s'imposa donc.

⁵⁴ On les appelle au Fuuta des *taYYa-maJJJa*: ceux qui ont coupé tout lien avec la famille d'origine et sont perdus pour la parenté.

Des « permis de coupe » furent attribués à des « exploitants forestiers », dont certains étaient d'origine guinéenne.

Les rapports de production qui prévalurent entre « les patrons ⁵⁵ » [86] et les *surga* (employés) sont, comme pour les coupeurs de bambou, la transposition, avec adaptation, de ceux qui existaient déjà dans l'agriculture entre le *jatigi* et le navétane. Contre la nourriture et le logement, celui-ci se charge du travail de coupe du bois, de son transport jusqu'au four et de la carbonisation. Le produit de la vente est partagé équitablement entre les deux partenaires, après déduction des frais généraux (permis de coupe, frais de transport par camion jusqu'en ville). L'intérêt du charbon est qu'il permet de gagner en trois mois l'équivalent de ce qui nécessite six mois de travail dans l'agriculture.

4. L'immigration urbaine

[Retour à la table des matières](#)

Dakar, en tant que capitale de l'A.O.F., avait attiré de nombreux ressortissants des autres territoires: Mauritaniens, Soudanais, Nigériens, Voltaïques, Guinéens. Ces derniers y étaient les plus nombreux à la veille de l'indépendance. C'est ce que révèle le recensement démographique de 1955: « Hors du Sénégal, la Guinée (République) vient en tête parmi les pays migrants ⁵⁶. » Sur une population estimée alors à 22 000, les Peul constituaient 66% des effectifs et les Malinke 24%. Seulement 1619 Susu, 264 Kisi et 181 Kpelle (Gerze) furent recensés au cours du sondage (au 1/20^e).

En 1958, dans un élan de fierté nationale, les trois quarts des cadres administratifs et militaires rentrèrent en Guinée pour se mettre au service de leur pays qui venait de recouvrer la liberté. De nombreux Guinéens d'humble condition (employés de commerce, ouvriers, manœuvres) retournèrent aussi en Guinée. Mais ils n'y restèrent pas tous. Beaucoup durent reprendre le chemin du Sénégal aussitôt après avoir épuisé leurs économies, les uns n'ayant pas obtenu l'emploi qu'ils

⁵⁵ Terme par lequel les charbonniers désignent l'exploitant forestier.

⁵⁶ *Recensement démographique de Dakar (1955)*. Résultats définitifs, fasc. I, p. 46.

espéraient, les autres ne pouvant se faire à la vie d'austérité des premières années de l'indépendance. Ils ne tardèrent pas à être suivis par de nouveaux éléments que tentaient les mirages de la Grande Ville. C'est ainsi qu'on rencontre aujourd'hui plus de Guinéens à Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Mbour, Tambacounda... qu'à l'époque de la colonisation. Mais Dakar est sans conteste la ville qui exerce le plus d'attraction sur eux. Ils y sont trois fois plus nombreux [87] qu'en 1958. Au moins 70 000 Guinéens y résident de façon temporaire, saisonnière ou définitive (DIALLO, 1975: 28). On a donc assisté, dans la période post-coloniale, à une intensification sans précédent de la migration.

En dehors des exilés politiques (des milliers d'opposants au régime) et des scolaires et universitaires (élèves et étudiants — environ 300), la grande masse des migrants est constituée de jeunes ruraux et de citadins ayant peu ou prou fréquenté l'école française.

Sur un échantillon de 400 personnes ⁵⁷, on compte peu de vieillards (6,2% de plus de 50 ans), relativement peu d'enfants (28,2% âgés de 11 à 20 ans). Ce sont, dans l'ensemble, les adultes (52,4% entre 21 et 50 ans) qui entreprennent l'aventure. Ainsi la migration est surtout le fait des hommes, les filles ou les femmes obtenant rarement l'autorisation de migrer. L'autorité parentale reste encore très forte et celles qui, de leur propre chef, décident de s'en aller, se font automatiquement une très mauvaise réputation.

Le voyage au Sénégal est encore considéré comme l'apanage des hommes, spécialement des jeunes circoncis (*DugusseBe*). En 1955, la *sex ratio* était de 244 hommes pour 100 femmes. Elle reste sensiblement la même aujourd'hui: 220 hommes pour 100 femmes. Le célibat touche la majorité des hommes (53,8%). La monogamie est la règle générale (78%), non que les migrants aient renoncé volontairement à la polygamie, mais parce que très peu d'entre eux peuvent faire face aux frais de mariage de plusieurs femmes et à la « dépense » quotidienne que nécessite leur entretien.

La famille du migrant est de petite taille: trois personnes (le mari, la femme, l'enfant) dans les cas de monogamie ; quatre ou cinq, dans les cas de polygamie. L'idéal de la grande famille patriarcale subsiste chez tous, mais trouve rarement l'occasion de se réaliser.

⁵⁷ DIALLO, 1975, p. 32.

I. — LES RÉGIONS D'ORIGINE

[Retour à la table des matières](#)

Toutes les régions de Guinée sont représentées dans la masse des migrants, mais dans des proportions inégales. La Moyenne-Guinée fournit à elle seule 80% de l'effectif. La Basse-Guinée vient en seconde position avec 15%. Depuis l'indépendance, la Haute-Guinée et la Forêt ont marqué un recul très net. Elles ne regroupent à elles deux que 5% des migrants. Il est à noter que les populations de la [88] région forestière guinéenne (Kisi, Kpelle), qui étaient assez nombreuses à Dakar sous le régime colonial, ne forment plus qu'une petite communauté d'une centaine de personnes au maximum.

Quant aux groupes de Moyenne-Guinée, les Peul, qui y constituent les deux tiers de la population ⁵⁸, sont dans la même proportion les plus nombreux à Dakar. Le groupe le moins représenté, les Jalonke, compte une cinquantaine de personnes tout au plus. Les Konyagi et les Basari, qui étaient autant en 1960, ont vu leur effectif doubler. Les Jaxanke sont donc, après les Peul, le groupe de Moyenne-Guinée le plus important numériquement.

II. — LE VOYAGE

Pour parvenir à Dakar, une faible minorité (5% à peine) prend l'avion ou le bateau et se déplace munie d'un passeport ou d'un titre de voyage en cours de validité, dont l'obtention en Guinée est difficile. Des raisons autrement valables que celle d'« aller chercher du travail » sont exigées. Seuls ceux qui sont reconnus depuis longtemps comme des résidents au Sénégal (à l'exception des opposants politiques) se font délivrer facilement « les papiers » nécessaires.

La grande majorité des Guinéens entre donc au Sénégal par la route. Et, quand celle-ci est fermée, comme c'est souvent le cas lorsque les gouvernements des deux pays sont en mauvais termes, c'est, d'après

⁵⁸ Mission démographique de Guinée, fasc. 2, juin 1956.

l'expression consacrée, non Air-Afrique ou Air-Guinée qu'il faut prendre, mais Air-Baape (*baape* = buisson), c'est-à-dire qu'il faut traverser la frontière clandestinement, avec tous les risques que cela comporte: être intercepté par une patrouille de la milice, mourir de faim ou de soif, avoir à lutter contre des fauves, en un combat sans merci.

III. — LES CAUSES

[Retour à la table des matières](#)

Pour déterminer les causes qui poussent les migrants à prendre tant de risques, nous étudierons le cas typique du Fuuta-Jalon, qui est la région où l'émigration vers le Sénégal est la plus forte (80% des effectifs).

[89]

Le massif ainsi dénommé est caractérisé par la stérilité de son sol. Les affleurements latéritiques (*boowe*) y prédominent. L'érosion et les feux de brousse rendent les terres exploitables (plaines argilo-sablonneuses, vallées des rivières et des fleuves) difficiles à travailler. La vie culturelle est concentrée dans les tapades (*cuntuuje*) qui, surchargées toute l'année de plantes productrices, restent de faible rendement⁵⁹. L'élevage de bétail, la seconde activité des Foutanke (habitants du Fuuta), conserve un caractère traditionnel. Les troupeaux s'amenuisent d'année en année, du fait des ventes devenues fréquentes.

À l'intérieur du pays, les régions les plus frappées par la migration (Labé, Pita, Dalaba, Mali) sont celles du Haut-Plateau où « l'épuisement du sol est extrême⁶⁰ » et la densité la plus élevée (66 habitants au km²). Si le plateau oriental (Tougué) et les marches occidentales (Telimele) comptent moins de migrants au Sénégal, ce n'est pas qu'elles soient exemptes du mal, mais qu'elles sont orientées soit vers les villes de l'intérieur (Mamou, Kindia, Conakry), soit vers d'autres pays (Sierra Leone, Mali).

⁵⁹ *Recherches africaines*, 3, 1960, p. 17.

⁶⁰ RICHARD-MOLARD, 1958, p. 299.

IV. — LES MOTIVATIONS PERSONNELLES

[Retour à la table des matières](#)

William Derman⁶¹ fut confronté au problème de la migration au cours de son séjour en 1967-1968 au village de Hollaade où il effectuait une enquête anthropologique sur les rapports entre les Peul et leurs anciens esclaves. Il constate que, malgré le faible développement de l'agriculture commerciale, l'économie d'autosubsistance a fait son temps au Fouta et que l'échange de biens et de services par l'intermédiaire de la monnaie a pénétré profondément la vie sociale. Les paysans sont désormais étroitement dépendants du marché local (*luumo*), non seulement pour l'acquisition d'articles d'importation, mais aussi pour l'achat de denrées alimentaires, en complément de leurs productions insuffisantes (riz, fonio, maïs, condiments, lait). Or les activités permettant de gagner de l'argent (travail salarié, artisanat) sont très limitées en nombre et de faible rapport. La solution qui s'impose donc est de migrer, en direction des centres urbains [90] de l'intérieur du pays ou en direction des pays voisins. La cause principale qu'invoquent les paysans quand on les interroge est l'obligation dans laquelle ils se trouvent d'accumuler suffisamment de biens pour se marier et fonder un foyer stable. Cette condition est générale puisqu'il n'y a pas un seul homme du village qui n'ait migré au moins une fois entre 19 et 25 ans.

Il s'avère donc que la réforme du mariage de 1960 qui limita la dot à 5 000 francs pour une jeune fille et 2 500 pour une divorcée ou une veuve n'a pas résolu le problème. La coutume n'en a pas été profondément modifiée. Les longues démarches ponctuées de dépenses continuent d'avoir cours. Les cadeaux au père, à la mère, à la tante, à l'oncle, aux frères et soeurs, etc., l'énorme gaspillage de biens que constitue la cérémonie de mariage (*peera*) persistent bel et bien. Un migrant rencontré au Sénégal s'exprime ainsi à propos du mariage: « Pour se marier actuellement en Guinée, il faut dépenser entre 50 000 et 100 000 francs. En plus, il faut doter sa femme, l'habiller, l'installer (en lui construisant une case), lui acheter des ustensiles de cuisine, des lits en fer, des bijoux... Les femmes sont devenues plus difficiles, plus exigeantes. » Les parents ne peuvent plus désormais subvenir à tous ces

⁶¹ *Serfs, Peasants and Socialists*, University of California Press, 1973, 282 p.

frais, surtout lorsqu'ils ont beaucoup d'enfants. La participation du jeune homme est requise. En effet, celui qui, aujourd'hui, se marie ou se construit un *galle* (carré) avec les bœufs de sa mère a une très mauvaise réputation. On dit partout que c'est un vaurien (*ndappaari*).

Cependant, sur cette raison principale s'en greffent d'autres qui, bien que secondaires, n'en sont pas moins décisives (DERMAN, 1973: 112-162):

- *Le manque de terre*: c'est le cas de ce forgeron qui ne recevait pas beaucoup de commandes. Pour nourrir sa famille, il dut quitter le village pour aller chercher du travail au Sénégal.
- *La constitution d'un capital commercial*: c'est le cas de cet homme qui, après avoir migré plusieurs fois, dut s'engager dans l'armée française où il apprit le métier de mécanicien de mobyettes, métier qui lui permit de mettre sur pied un petit commerce au Carrefour de Popodara. Mais après avoir fait faillite plusieurs fois, il s'en alla du village pendant plusieurs mois pour chercher de quoi refaire son étal.
- *Le besoin de construire une (belle) case*: un jeune homme de 25 ans, dont la femme était enceinte et qui voulait lui construire une case, envisageait de partir, lui aussi. Mais son père, un [91] ancien combattant (qui touche une pension), et ses « mères » firent pression sur lui et l'obligèrent à y renoncer en promettant de l'aider à réaliser son projet.

En vérité, les villageois n'aiment pas voir leurs enfants les quitter. Ils préféreraient qu'ils trouvent sur place du travail. Pour appuyer leur point de vue, ils invoquent l'exemple d'un jeune qui travaille depuis plusieurs années dans la ferme gouvernementale, située à quelques kilomètres de Hollaade: il vit près de sa famille, gagne suffisamment d'argent pour aider ses parents et a même pu s'acheter des bœufs.

L'opposition des villageois à la migration des jeunes est surtout dictée par le fait que ceux qui partent ne reviennent pas tous: deux anciens cheminots originaires de Hollaade résident depuis vingt ans à Conakry avec leurs femmes et leurs enfants. D'autres ne retournent que périodiquement, comme ce « boy » (employé de maison) qui, resté trois

ou quatre ans à Dakar sans retourner voir ses parents, doit, une fois au village, aussitôt repartir parce que ses ressources sont vite épuisées et qu'il ne peut plus se faire à la vie laborieuse du village.

V. — *LES ACTIVITES DES MIGRANTS*

[Retour à la table des matières](#)

À Dakar, les migrants disent tous qu'ils sont venus « chercher du travail » (*DaBBerre Ligge*). Ils commencent donc par s'informer auprès de leurs aînés de la situation générale de l'emploi. On leur dit le plus souvent: « Maintenant, c'est très difficile au Sénégal. Mais tout dépend de Dieu. C'est lui qui donne la chance (*okkata arsike*). » Après quelques jours de perplexité, ils se mettent à tenter leur chance: ils vont d'une entreprise à une autre, d'une concession à une autre, demandant partout si on a besoin d'un travailleur. Ils cherchent à se faire recommander à des patrons, mais, n'ayant aucune qualification et ne parlant ni le français ni le wolof, ils essuient échec sur échec. Cependant, à Dakar il faut payer sa nourriture et son logement. Et ce serait une honte (*hersa*) de retourner chez soi comme on est venu, c'est-à-dire les mains vides. Alors, ils se décident pour des activités que, tout d'abord, ils avaient dédaignées, se rappelant le dicton « qui va chercher fortune doit laisser sa dignité sur le seuil de sa case ».

Avec quelques mots de wolof appris pour les besoins de la cause, [92] ils proposent leurs services aux commerçants du quartier, aux vendeuses de poisson, qui ont besoin de porteurs pour aller et revenir du marché et qui parfois les engagent pour écailler le poisson ou plumer et vider la volaille. D'autres cherchent à être engagés comme débardeurs au port, ou chez les commerçants-transporteurs, à l'arrivée et au départ de leurs camions. D'autres encore trouvent à s'employer comme journaliers dans les carrières de basalte de Ouakam. Autant de petits travaux qui permettent de vivre au jour le jour et de mettre quelques sous de côté (100 à 200 francs). Au bout de six mois, les uns, lassés, achètent quelques habits et rentrent au village après avoir converti leurs maigres économies (10 000 à 15 000 francs) en francs guinéens, au taux du marché noir ⁶²; les autres, les paresseux, les

⁶² Un franc CFA pour cinq francs guinéens.

orgueilleux, renonçant à travailler comme des esclaves, se mettent à flâner dans les rues et les quartiers et tombent peu à peu dans la délinquance, entrent dans le circuit des trafics clandestins et de la contrebande ; les moins scrupuleux s'engagent dans le vol et le banditisme, en attendant de se retrouver en prison. L'alcoolisme, le proxénétisme et la prostitution sont monnaie courante parmi les Guinéens des bas quartiers de Dakar.

Cependant, la majorité des Guinéens mène une vie honorable, malgré les difficultés et les privations auxquelles ils ont à faire face. Beaucoup d'entre eux parviennent à se faire engager comme « boy » dans une famille sénégalaise, libanaise ou française et gagnent ainsi leur vie. Ceux qui peuvent se prévaloir d'une qualification professionnelle quelconque essaient de tirer parti de leurs compétences. Les artisans (cordonniers, tisserands, forgerons, tailleurs, brodeurs) s'installent à leur compte et cherchent à se faire une clientèle.

Les griots, dont certains s'étaient exilés au Sénégal aussitôt après la suppression de la chefferie, continuent à rendre des visites aux gens « bien nés » (*Bii MoYYuBe*) qui ont pu se faire une situation, à chanter les louanges de ceux qui font des dons et à dénigrer ceux qui oublient leurs origines et traditions familiales et se montrent avarés. Ils animent de leur voix et de leurs instruments toutes les fêtes et cérémonies de la communauté guinéenne et attendent comme toujours « la part des griots » dès qu'il s'agit de se partager quelque chose (argent ou repas).

Les marabouts ou ceux qui se croient avancés dans les études coraniques, jeunes ou vieux, n'ont pas besoin, eux non plus, de [93] chercher du travail. Ils savent qu'ils peuvent compter sur la charité des parents des élèves qui leur sont confiés et sur la crédulité des Guinéens comme des Sénégalais qui viennent nombreux les consulter pour qu'ils leur prédisent l'avenir ou qu'ils leur confectionnent des talismans.

Malgré la priorité accordée aux nationaux dans le recrutement et le placement des travailleurs (loi 65-55 du 19 juillet 1965), assez nombreux (18%) sont les Guinéens qui parviennent à se faire embaucher dans le tertiaire comme employés de bureaux, chauffeurs, plantons, ou dans l'industrie comme ouvriers (5%), manœuvres payés au mois ou à la tâche (DIALLO, 1975: 105-108).

Le commerce reste cependant le secteur où les Guinéens sont les plus représentés. Plus de la moitié d'entre eux y trouvent leur salut. Pour

y avoir accès, ils n'ont besoin ni de l'Office de la main-d'œuvre ni de la sollicitude d'un patron. Il suffit de disposer d'un capital (*hoore manankun*), souvent modique (3 000 à 5 000 francs). La culture de l'arachide a toujours constitué la source principale d'accumulation. Pendant l'hivernage, le navétane est cultivateur, pendant la saison sèche, il est *bana-bana* (colporteur). Il ne décroche de l'agriculture que lorsqu'il a rejoint définitivement la catégorie des *jula* (commerçants moyens). Ceux qui sont venus directement de leur village à la ville ne peuvent s'engager dans le négoce qu'après une année de *baranyini* (travail salarié), sinon ils n'ont d'autre ressource que de se mettre au service d'un grossiste qui les prend comme détaillants. Le commerce de cola était en Afrique occidentale la seule activité lucrative que les maisons de traite n'avaient pu entièrement contrôler. Elle est restée la spécialité des *jula* mandingues (Malinke, Jaxanke, Bambara). Au Sénégal, ils ont pu organiser de solides réseaux d'importation à partir des pays producteurs (Côte-d'Ivoire, Guinée...) et de distribution, de la région du Cap-Vert à la Casamance et au Sénégal oriental. La vente du charbon dans les *paka* (entrepôts) des quartiers est assurée principalement par des peseurs *peul-fuuta* qui opèrent pour le compte de « patrons » ou de grossistes libano-syriens. Les bouchers de Dakar sont *peul-fuuta* à 60%. Ils travaillent également pour des patrons qui les rétribuent, en attendant de devenir eux-mêmes des maîtres bouchers ou de pouvoir se reconverter dans d'autres activités.

La vente des fruits (et accessoirement des légumes) est l'activité commerciale la plus répandue parmi les Guinéens (Peul et Susu). Ils sont très nombreux à avoir des étalages dans les marchés de [94] Sandaga, Tillen, Kermel, Grand-Dakar... On les trouve aux coins de toutes les artères de la capitale, assis toute la journée derrière leurs petits tas d'oranges, de bananes, de mangues greffées. On les rencontre partout, se promenant avec des cartons rouges de fruits. La raison de ce quasi-monopole est que la Guinée, il y a une décennie à peine, était le principal fournisseur du Sénégal en oranges et en bananes. Des camions lourdement chargés défilaient sans cesse de Labé, Pita, Dalaba... à Kaolack et à Dakar. Des « bananiers » (bateaux affectés au transport des régimes de bananes) accostaient régulièrement au port en provenance de Conakry, Boke, Boffa, Dubréka. Actuellement, la Côte-d'Ivoire et le Mali tendent à prendre la relève, mais les Guinéens, en

raison de l'expérience et du capital financier dont ils disposent, détiennent encore de solides positions dans ce secteur.

Ainsi, grâce au commerce, des Guinéens (3 à 5%) partis de rien ont réussi à s'intégrer à la classe des hommes d'affaires sénégalais. Ils ont des propriétés foncières sur lesquelles ils ont bâti des maisons en dur qu'ils louent à des particuliers. Certains ont, en plus, des camions de transport et des taxis (voitures et cars) en circulation, d'autres sont des tenanciers de débits de boissons, de restaurants ou de « gargotes ».

Cependant, dans leur majorité, les Guinéens connaissent des conditions de vie difficiles, autant pour ce qui est du travail que du logement. Si les enseignants, les employés du commerce et ceux de la fonction publique parviennent à se faire allouer des villas ou des appartements par la Société immobilière du Cap-Vert (SICAP), les trois quarts des immigrants végètent dans les baraques des bidonvilles de la Médina, de Pikine ou de Kolobane, partageant en tout le sort du sous-prolétariat sénégalais.

Cette situation est particulièrement favorable à l'apparition d'escrocs de toutes espèces qui, profitant de l'ignorance et des besoins des gens, les exploitent, soit en leur vendant de la pacotille, soit en les entassant dans des chambres malpropres dont ils paient très cher le loyer.

Ce contexte est également propice à la manifestation de formes de solidarités anciennes et nouvelles. Ainsi parmi les Susu se sont créées deux associations d'entraide, le Kaloum et le Laba, dans lesquelles les cotisations des membres servent à l'accueil et au soutien des nouveaux, mais aussi à l'organisation de soirées récréatives. L'Association pour le progrès de la race konyagi est ouverte aux Basari, aux Bajaranke et aux Fulakounda. Parmi les Peul du Fouta, autour du [95] *MawDo* (l'aîné) se réactivent les solidarités de village, le lignage et de région. Les originaires de Labé, Pita, Dalaba, Tougué rendent régulièrement des visites à leurs aînés qu'ils honorent de cadeaux et auxquels ils soumettent tous les problèmes qui surgissent au sein de la parenté (*musidal*).

Mais ces formes particulières de cohésion sociale, qui se maintiennent dans un cadre limité, se trouvent transcendées, surclassées par la conscience d'appartenir à une communauté de type nouveau: la nation guinéenne. Peul, Malinke, Susu, Konyagi, Basari, Jalonke se considèrent tous comme des Guinéens à part entière et se montrent

intéressés par tout ce qui concerne leur pays. L'orientation politique de la Guinée a toujours fait l'objet entre eux de grands débats et suscité des prises de position passionnées. Les uns sont membres des comités que le Parti démocratique de Guinée a mis sur pied au Sénégal, tandis que les autres militent dans les organisations de l'Opposition (Solidarité guinéenne, Regroupement des Guinéens à l'extérieur). Les étudiants, dans leur majorité, adhèrent à l'UEGS (Union des étudiants guinéens au Sénégal) qui a rompu depuis 1966 avec la JRDA (Jeunesse du R.D.A.) mais qui reste sur des positions anti-impérialistes.

Le problème majeur pour l'ensemble des Guinéens, à l'exception d'une minorité de riches qui ont choisi de vivre au Sénégal, est de rentrer au pays, les uns après avoir fait fortune, les autres après avoir renversé le régime, ou après que la situation ait évolué en Guinée soit dans le sens de la réconciliation nationale, soit dans le sens du retour du multipartisme.

5. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Les premiers réfugiés politiques et les anciens esclaves qui s'installèrent dès le début du siècle dans le sud du département de Kédougou et en Haute-Casamance furent à l'origine d'un mouvement de colonisation qui n'a pas encore trouvé son terme. Peu à peu, des communautés de ressortissants guinéens s'y constituèrent, les unes autonomes, les autres mixtes. Le navétanat, qui drainait chaque année en début d'hivernage des milliers de jeunes ruraux guinéens et maliens vers la zone arachidière, est entré dans sa phase de déclin [96] au cours des années soixante. Une partie de cette main-d'œuvre a dû se reconvertir dans des activités plus rentables tout en restant dans le milieu rural (exemple: le charbon), tandis que l'autre se fondait dans le courant migratoire urbain, dirigé principalement vers Dakar. L'échec de la première expérience de coopération agricole, le trafic généralisé et les pénuries de produits de toutes sortes furent causes, après l'indépendance, de la recrudescence de l'exode des paysans pauvres vers les régions frontalières du Sénégal où se sont développées des activités pionnières.

À l'exception de ceux des exilés politiques d'avant et après l'indépendance et des scolaires et universitaires (dont certains d'ailleurs trouvent à s'employer au Sénégal à la fin de leurs études), ces flux ont quelques caractéristiques communes: ce sont des migrations de main-d'œuvre résultant des déséquilibres entre l'intérieur et la côte, entre la campagne et les villes. De ce point de vue, ils représentent un modèle spécifique: celui des migrations contemporaines de l'Afrique occidentale, hormis le Nigeria. Ce pays est en effet le seul où une économie d'exportation a pu se développer sans que l'équilibre entre l'intérieur et la côte et entre les régions principales (Nord, Sud-Est, Sud-Ouest) soit rompu, « sans que l'une soit l'appendice amorphe de l'autre » (Samir AMIN, 1972: 11).

La Guinée, comme tous les autres pays d'Afrique occidentale, a été le lieu d'importants mouvements internes, mais elle a longtemps constitué (et reste encore pour une bonne part) une « réserve de main-d'œuvre » pour les pays voisins (Sénégal, Sierra Leone, Libéria...). Pour remédier au mal dont elle souffre, des mesures urgentes s'imposent:

1. Assurer le ravitaillement régulier de la population en produits de consommation courante, à la fois nationaux et d'importation.
2. Juguler l'inflation génératrice de trafic, de pénuries et de grands écarts de revenus entre les différentes couches et classes sociales.
3. Moderniser l'agriculture et accélérer l'industrialisation ⁶³ pour [97] sortir le paysan guinéen du règne millénaire du Besoin et de la Nécessité et pour assurer au pays l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur, sans laquelle on ne saurait parler de développement véritable.
4. Approfondir la réforme sociale pour libérer le peuple de coutumes désuètes et ruineuses, dont celle qui régit encore le mariage.

⁶³ La Guinée est l'un des rares pays en Afrique qui, grâce à ses immenses ressources naturelles, peut envisager sainement de se doter d'unités industrielles nationales de toutes dimensions. A condition naturellement qu'elle ne se laisse pas piller par les multinationales et les capitaux étrangers de toutes origines dont la présence est manifeste dans le secteur minier.

Une réelle maîtrise du phénomène migratoire implique, de plus, que la construction de l'économie nationale s'oriente résolument dans le sens de la réduction progressive des déséquilibres à caractère externe (inégal développement entre la Guinée et les pays voisins) et des déséquilibres à caractère interne: entre l'agriculture, l'élevage et l'industrie ; entre les différentes régions ; entre la ville et la campagne ; entre le travail intellectuel et le travail manuel.

OUVRAGES CITÉS

[Retour à la table des matières](#)

AMIN, Samir, éd., *Modern Migrations in Western Africa / Les Migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest*, Oxford University Press, pour l'Institut international africain, Londres, 1974.

BALDÉ, Mamadou Saliou, *Changements sociaux et Migration au Fuuta-Jalon*, thèse de 3^e cycle, Sociologie, Paris V, 1975.

CISSOKO, Sékéné-Mody, « La royauté (*mansaya*) chez les Mandingues occidentaux d'après leurs traditions orales », *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, série B, XXXI, 2, 1969.

COMITÉ INFORMATION-SAHÉL, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, Maspero (Cahiers libres 292-293), Paris, 1974.

CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE DES SOLS, « Rapport général », *Recherches africaines*, 3, 1960.

COURNANEL, Alain, *Planification et Investissement privé dans l'expérience guinéenne*, thèse de 3^e cycle, Sciences économiques, Paris, 1968.

DAVID, Philippe, *Gens d'hivernage*, Mémoire de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Paris, 1955.

DERMAN, William, *Serfs, Peasants and Socialists. A Former Serf Village in the Republic of Guinea*, University of California Press, Berkeley, 1973.

DIALLO, Ibrahima Papa, *L'Immigration des Guinéens à Dakar. Problèmes d'intégration d'une minorité étrangère*, thèse de 3^e cycle, Sociologie, Lille, 1975.

[98]

Horoya, Organe du Parti démocratique de Guinée, 1960-1975.

LESTRANGE, Monique de (Mme GESSAIN), *Les Coniagui et les Bassari*, Presses universitaires de France, Paris, 1955.

LESTRANGE, Monique de (Mme GESSAIN), *Les Migrations des Coniagui et Bassari*, Société des africanistes, Paris, 1967.

LEUNDA, Xavier, « Nouvelles Institutions rurales en Guinée », *Civilisations* (Bruxelles), XXIII-XXIV, 1-2, 3-4, 1973-1974.

RICHARD-MOLARD, Jacques, *Problèmes humains en Afrique occidentale*, Présence africaine, Paris, 1958.

RIVIÈRE, Claude, « Dynamique de la stratification sociale chez les Peuls de Guinée », *Anthropos*, LXIX, 3-4, 1974.

SÉNÉGAL, Service de la Statistique, *Recensement démographique de Dakar (1955). Résultats définitifs*, fasc. I et II, ministère du Plan, Dakar, 1958, 1962.

SMITH, Pierre, « Notes sur l'organisation sociale des Diakhanké: aspects particuliers à la région de Kédougou », *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques* (Paris), 4, 1965.

SMITH, Pierre, « Les Diakhanké: histoire d'une dispersion », *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques* (Paris), 4, 1965.

SOW, Alfa Ibrahim, *La Femme, la Vache et la Foi*, Julliard (Classiques africains, 5), Paris, 1966.

WANE, Yaya, *Les Toucouleurs du Fouta Tooro (Sénégal)*, Institut fondamental d'Afrique noire (Initiations et études africaines, 25), Dakar, 1969.

[99]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

Troisième partie

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

[Retour à la table des matières](#)

[100]

[101]

TROISIÈME PARTIE :
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

**“LES MIGRATIONS EN AFRIQUE
AU SUD DU SAHARA.”**

Michel AGHASSIAN

[Retour au sommaire](#)

L'objet de cette bibliographie est d'offrir à l'étudiant un tableau d'ensemble de la littérature sur le sujet traité dans les pages précédentes, depuis les monographies pionnières de Isaac Schapera, Audrey Richards, Jean Rouch, Polly Hill, ..., jusqu'aux travaux les plus récents.

Les références bibliographiques regroupées ici embrassent une large partie du continent africain et se rapportent pratiquement à tous les aspects (démographique, sociologique, économique, historique, etc.) du phénomène migratoire. Nous avons essayé cependant de rejoindre les préoccupations des auteurs de ce dossier en portant une attention particulière d'une part aux études mettant en rapport économie et migrations, d'autre part aux travaux concernant les déplacements de populations en Afrique occidentale et plus précisément les migrations sénégalaises et voltaïques.

Pour compléter cette information bibliographique, pour en combler les lacunes, on se reportera aux répertoires usuels dans le domaine des études africaines, notamment aux bibliographies générales par Etat. Pour une vue d'ensemble de l'orientation des recherches, on pourra consulter deux essais bibliographiques en anglais, parus à une dizaine d'années d'intervalle: H. E. PANOFKY, « Migratory Labour in Africa: a Bibliographical Note », *Journal of Modern African Studies*, I (1963), p.

521-529 ; et W. T. S. GOULD, « International [102] Migration in Tropical Africa: a Bibliographical Review », *International Migration Review*, VIII (1974), p. 347-365, qui passe en revue une soixantaine d'ouvrages publiés entre 1954 et 1974. On trouvera d'autre part dans *Population Index* (Princeton), XXXIX (1973), p. 515-548, la liste des bulletins et annuaires contenant des renseignements statistiques sur les déplacements de population en Afrique.

La bibliographie est classée par larges rubriques et, à l'intérieur de celles-ci, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

[103]

1. Ouvrages généraux

I. — RECUEILS D'ARTICLES

[Retour à la table des matières](#)

Institut interafricain du travail, *Main-d'œuvre migrante en Afrique au sud du Sahara*. Travaux de la Sixième Conférence interafricaine du travail, Abidjan, 1961. Londres, Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara, 1964, 347 p.

International Migration in Tropical Africa, Numéro spécial de *l'International Migration Review* (New York), VIII, 3, 1974, p. 343-435. [Contributions de W. T. S. Gould, M. Peil, R. M. Prothero, P. O. Oha-dikej]

JACKSON, A., éd., *Migration*, Cambridge University Press, Londres, 1970, 300 p. (Sociological Studies, 2).

Kinship and Geographical Mobility, éd. by Ralph PIDDINGTON. Leyde, Brill, 1965, VIII-184 p. ; réimpression d'un numéro spécial de *l'International Journal of Comparative Sociology* (Toronto), VI, 1, 1965.

KOSINSKI, L. A., et PROTHERO, R. M., eds., *People on the Move: Studies on Internal Migration*, Methuen, Londres, 1975, XIII-393 p.

Migration and Anthropology. Proceedings of the 1970 Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society. R. F. SPENCER éd., Washington University Press, Seattle, 1970, VI-189 p. [Textes illustrant l'apport de l'ethnologie à l'étude des déplacements de population (travailleurs, esclaves, etc.) et de leurs effets.]

Migration and Development: Implications for Ethnic Identity and Political Conflict, H. L. SAFA et B. M. Du TOIT eds., Mouton, Paris-La Haye, 1975, XVI-336 p.

Migration and Urbanization: Models and Adaptive Strategies, B. M. Du TOIT et H. I. SAFA eds., Mouton, Paris-La Haye, 1975, XII-305 p.

Voir également les ensembles réunis et préfacés par Samir AMIN (p. 104) et David PARKIN (p. 112).

[104]

II. — EXPOSÉS D INTRODUCTION ET ÉTUDES THÉORIQUES

AMIN, Samir, « Introduction », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa / Les Migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest*, Londres, 1974, p. 3-64 (texte franc.), 65-121 (version angl.), 121-124 (bibl.).

AMSELLE, Jean-Loup, « Migration, Prolétarisation et Opérations de développement », *Cahiers d'études africaines*, XV, 57, p. 137-140. [A propos de l'ouvrage publié sous la direction de S. AMIN (cf. ci-dessus et p. 107).]

BARBOUR, Kenneth M., « The Rural-Rural Migrations in Africa: a Geographical Introduction », *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée* (Paris), série V, 9, 1965, p. 47-68.

BERG, Elliot J., « Backward-Sloping Labor Supply Functions in Dual Economies », *Quarterly Journal of Economics* (Cambridge/Mass.), LXXV, 3, 1961, p. 468-492 ; repris dans I. WALLERSTEIN éd., *Social Change: the Colonial Situation*, J. Wiley, New York, 1966, p. 114-136.

BERG, Elliot J., « The Economies of the Migrant Labour System », in H. KUPER éd., *Urbanization and Migration in West Africa*, Berkeley-Los Angeles, 1965, p. 160-181.

BYERLEE, Derek, « Rural-Urban Migration in Africa: Theory, Policy and Research Implications », *International Migration Review* (New York), VIII, 4, 1974, p. 543-566.

COLSON, Elizabeth, « Migration in Africa: Trends and Possibilities », in F. LORIMER et M. KARP eds., *Population in Africa*, Boston University Press, 1960, p. 60-67 ; repris dans I. WALLERSTEIN éd., *Social Change: the Colonial Situation*, J. Wiley, New York, 1966, p. 91-106.

ELKAN, Walter, et FALLERS, Lloyd A., « The Mobility of Labor », in W. E. MOORE et A. S. FELDMAN eds., *Labor Commitment and Social Change in Developing Areas*, Social Science Research Council, New York, 1960, p. 238-257.

GOULD, W.T. S., et PROTHERO, R. M., « Population Mobility in Tropical Africa », in R. P. MOSS et R. J. A. RATHBONE eds., *The Population Factor in African Studies*, University of London Press, Londres, 1975, p. 95-106. [Tentative d'établissement d'une typologie appropriée.]

GOULD, W. T. S., et PROTHERO, R. M., « Space and Time in African Population Mobility », in L. A. KOSINSKI et R. M. PROTHERO eds., *People on the Move: Studies on Internal Migration*, Methuen, Londres, 1975.

GUGLER, J., « The Impact of Labour Migration on Society and Economy in Sub-Saharan Africa: Empirical Findings and Theoretical Considerations », *African Social Research* (Lusaka), 6, 1968, p. 463-486, bibl.

GUGLER, J., « On the Theory of Rural-Urban Migration: the Case of Sub-Saharan Africa », in J. A. JACKSON éd., *Migration*, Cambridge, 1969, p. 134-155.

[105]

HANCE, W. A., *Population, Migration, and Urbanization in Africa*, Columbia University Press, New York-Londres, 1970, XLV-450 p.

[Spéc. le 3^e chap. (p. 128-208, ill., bibl.), consacré au phénomène migratoire en Afrique.]

MAYER, Philip, « Migrancy and the Study of Africans in Towns », *American Anthropologist*, LXIV, 3, 1962, p. 576-592.

MEILLASSOUX, Claude, *Femmes, Greniers et Capitaux*, Maspero, Paris, 1975, 254 p., bibl. [Chap. sur l'exode rural et les migrations tournantes en Afrique noire, et sur les conditions d'exploitation des travailleurs migrants (p. 161-184).]

MIRACLE, Marvin P., et BERRY, Sara S., « Migrant Labour and Economic development », *Oxford Economic Paper s*, XXII, 1, 1970, p. 86-108, bibl.

MITCHELL, J. Clyde, « Migrant Labour in Africa South of the Sahara: the Causes of Labour Migration / Main-d'œuvre migrante en Afrique au sud du Sahara: les causes des migrations de main-d'œuvre », *Bulletin de l'Institut interafricain du travail* (Brazzaville), VI, 1, 1959, p. 8-47.

PROTHERO, R. M., « Continuity and Change in African Population Mobility », in R. W. STEEL et R. M. PROTHERO eds., *Geographers and the Tropics: Liverpool Essays*, Longmans, Londres, 1964, p. 189-213.

PROTHERO, R.-M., « Migration in Tropical Africa », in J. C. CALDWELL et C. OKONJO eds., *The Population of Tropical Africa*, Longmans, Londres, 1968, p. 250-263.

RAISON, Jean-Pierre, « La Colonisation des terres neuves intertropicales », *Etudes rurales*, 31, 1968, p. 5-112, bibl.

READ, Margaret, « Les Migrations de travailleurs en Afrique et leurs répercussions sur la vie des tribus », *Revue internationale du travail*, XLV, 6, 1942, p. 683-714.

ROUSSEL, Louis, *Démographie comparée*, VII, *Déplacements temporaires et migrations*. Institut national de la statistique et des études économiques (Service de la coopération) et Institut national d'études démographiques, Paris, 1967, 108 p. [Analyse de la méthodologie et des résultats des enquêtes conduites dans les pays africains d'expression française.]

SCHEXNIDER, A. J., « Patterns of Rural-Urban Migration in Africa », *Pan-Africanist* (Evanston, 111.), 3, 1971, p. 25-32.

WATSON, William, « Migrant Labour in Africa South of the Sahara: Migrant Labour and Detribalisation / Main-d'œuvre migrante en Afrique au sud du Sahara: Main-d'œuvre migrante et Detribalisation », *Bulletin de l'Institut interafricain du travail* (Brazzaville), VI, 2, 1959, p. 8-33.

WOOD, E. W., « The Implications of Migrant Labour for Urban Social Systems in Africa », *Cahiers d'études africaines*, VIII, 29, 1968, p. 5-31, bibl.

III. — PROBLÈMES D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

DENIEL, R., « Aspects méthodologiques d'une enquête sur les migrations », *Psychopathologie africaine* (Dakar), IV, 1, 1968, p. 55-69. [Enquête sociologique sur la migration des Mosi de Haute-Volta en Côte-d'Ivoire.]

[106]

Etudes sur tes migrations en Afrique, numéro spécial des *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, 1972, p. 391-458. [Présentation méthodologique d'enquêtes sur les migrations: contributions de B. Lacombe (la notion de groupe de migrants), Ph. Haeringer, M. Picouet, J. Vaugelade.]

FORDE, Enid, et HARVEY, Milton, « Graphical Analysis of Migration to Freetown », *Sierra Leone Geographical Journal*, 13, 1969, p. 13-27.

FRANQUEVILLE, A., « Réflexions méthodologiques sur l'étude des migrations actuelles en Afrique », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 143-149.

HAERINGER, Ph., « L'Observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, V, 2, 1968, p. 3-22. [Un compromis entre le qualitatif et le quantitatif.]

HAERINGER, Ph., « Méthode de recherche sur les migrations africaines: un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, 1972, p. 439-454.

HIRST, M. A., « Evaluation of a Method for Establishing Net Migration Patterns in East Africa », *Nigérian Geographical Journal*, XV, 2, 1972, p. 107-114.

PICOUET, M., « Observation des migrations intérieures dans les pays à statistiques incomplètes », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, VIII, 1, 1971, p. 37-49.

ROUSSEL, Louis, « L'Exode rural des jeunes dans les pays en voie de développement. Réflexions méthodologiques », *Revue internationale du travail*, CI, 3, 1970, p. 253-270.

ROUSSEL, Louis, TURLOT, Fr., et VAURS, R., « La Mobilité de la population urbaine en Afrique noire. Deux essais de mesure, Abidjan et Yaoundé », *Population* (Paris), XXIII, 2, 1968, p. 333-352.

VAN VELSEN, J., « Some Methodological Problems of the Study of Labour Migration », in *Urbanization in African Social Change*, Centre of African Studies, Edinburgh, 1963, p. 34-42.

Il faut consulter aussi l'étude de synthèse de L. ROUSSEL, signalée p. 105.

IV. — Applications de la théorie des modèles mathématiques

BATES, R. H., et BENNETT, B.W., « Déterminants of the Rural Exodus in Zambia: a Study of Inter-Censal Migration, 1963-1969 », *Cahiers d'études africaines*, XIV, 55, 1974, p. 543-564.

BEALS, R. H., et MENEZES, C. F., « Migrant Labour and Agricultural Output in Ghana », *Oxford Economic Papers*, XII, 1, 1970, p. 109-127.

ELKAN, Walter, « Migrant Labor in Africa: an Economist's Approach », *American Economic Review*, XLIX, 2, 1959, p. 188-197.

GODFREY, E. M., « Economic Variables and Rural-Urban Migration: some Thoughts of Todaro Hypothesis », *Journal of Development Studies* (Londres) X, 1, 1973, p. 66-78. [Une réappréciation du modèle de Todaro, à partir de l'exemple des migrations ghanéennes.]

[107]

HARRIS, J. R., et TODARO, M. P., « Migration, Unemployment and Development: a two Sector Analysis », *American Economic Review*, LX, 1, 1970, p. 126-142.

JOHNSON, George E., « The Structure of Rural-Urban Migration Models », *Eastern Africa Economic Review* (Nairobi), III, 1, 1971, p. 21-28.

KNIGHT, J. B., « Rural-Urban Income Comparisons and Migration in Ghana », *Bulletin of the Oxford University Institute of Economics and Statistics*, XXXIV, 2, 1972, p. 199-228.

LEVI, J. F. S., « Migration from the Land and Urban Unemployment in Sierra Leone », *Bulletin of the Oxford University Institute of Economics and Statistics*, XXXV, 4, 1973, p. 309-326.

REMPEL, H., et TODARO, M. P., « La Migration de la main-d'œuvre rurale vers la ville au Kenya », in S. H. OMINDE et C. N. EJIIOGU eds., *L'Accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique*, Population Council, New York, 1974, p. 397-439. [Un modèle de migration de la main-d'œuvre.]

STIGLITZ, J. E., « Rural-Urban Migration, Surplus Labour and the Relationship between Urban and Rural Wages », *Eastern Africa Economic Review* (Nairobi), I, 2, 1969, p. 1-27.

TODARO, Michael P., « A model of Labour Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries », *American Economic Review*, LIX, 1, 1969, p. 138-148.

TODARO, Michael P., « L'Exode rural en Afrique noire et ses rapports avec l'emploi et les revenus », *Revue internationale du travail* (Genève), CIV, 5, 1971, p. 423-451. [En annexe, un exemple de modèle applicable aux migrations vers les villes.]

2. Les migrations en Afrique occidentale

1. Recueils d'articles et exposés d'ensemble

[Retour à la table des matières](#)

AMIN, Samir, éd., *Modern Migrations in Western Africa / Les Migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest*, Oxford University Press, pour l'Institut international africain, Londres, 1974, XIV-426 p. [Travaux présentés et discutés, en anglais et en français, au onzième séminaire africain international (Dakar, avril 1972).]

KUPER, Hilda, éd., *Urbanization and Migration in West Africa*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles, 1965, X-287 p. [Introduction générale par H. Kuper, p. 1-22.]

MABOGUNJE, Akin L., *Regional Mobility and Resource Development in West Africa*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 1972, XIV-154 p.

MABOGUNJE, Akin L., « Migration et Urbanisation », in J. C. CALDWELL éd., *Croissance démographique et Evolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, Population Council, New York, 1973, p. 210-229.

[108]

Migrations et Déséquilibres villes/campagnes, numéro spécial des *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 143-309. [Contributions (signalées *infra*) de J. Barbier, Cl. Bouet, A. Franqueville, Ph. Haeringer, M. Vernière.]

Migrations traditionnelles et Migrations actuelles en Afrique occidentale, numéro spécial du *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série B, XXII, 3-4, 1960, p. 368-530. [Communications présentées au VII^e Congrès des africanistes de l'Ouest (Accra, 1959).]

REY, Pierre-Philippe, éd., *Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat*, Maspero, Paris, 1976, 224 p. (Textes à l'appui / Economie). [Migrations au Togo, du Togo vers le Ghana et de la moyenne vallée du Sénégal vers la France.]

ROUCH, Jean, « Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique occidentale », *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série B, XII, 3-4, 1960, p. 369-378.

THOMAS, L.-V., « Acculturation et Déplacement de populations en Afrique de l'Ouest », *Revue de psychologie des peuples* (Le Havre), XVI, 1, 1961, p. 49-76.

IJDO, R. K., « Rural Migrations and the Problem of Agricultural Labour in Western Tropical Africa », in B. S. HOYLE éd., *Spatial Aspects of Development*, Londres, 1974, p. 189-207.

WALLERSTEIN, L., « Migration in West Africa: the Political Perspective », in H. KUPER éd., *Urbanization and Migration in West Africa*, Berkeley-Los Angeles, 1965, p. 148-159.

II. — Etudes locales. Exemples d'études de cas

ADDO, N. O., « L'Immigration de travailleurs africains au Ghana », *Revue internationale du travail* (Genève), CIX, 1, 1974, p. 51-75.

ADEPOJU, Aderanti, « Migration and Socio-Economic Links between Urban Migrants and their Home Communities in Nigeria », *Africa* (Londres), XLIV, 4, 1974, p. 383-396. [Enquête menée dans deux centres urbains, Ife et Oshogbo.]

ARDENER, Edwin et Shirley, *et al.*, *Plantation and Village in the Cameroons. Some Economic and Social Studies*, Oxford University Press, Londres, 1960, XXXVI-435 p. [Plus spéc. la 2^e partie, p. 195-263, consacrée à la main-d'œuvre migrante et à la vie dans les zones d'émigration. Cameroun occidental.]

BARBIER, Jean-Claude, « Colonisation agricole et Références au milieu urbain: exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au nord-est de Douala (Cameroun) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 203-216.

BEALS, R. E., LEVY, M. B., et MOSES, L. N., « Rationality and Migration in Ghana », *Review of Economics and Statistics* (Cambridge, Mass.), XLIX, 4, 1967, p. 480-486.

BOHANNAN, Paul, « Migration and Expansion of the Tiv », *Africa* (Londres), XXIV, 1, 1954, p. 2-16. [Mobilité spatiale et structure sociale.]

[109]

BOUET, Cl., « Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en milieu sous-peuplé: situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 295-306.

BOUTRAIS, Jean, *La Colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (monts Mandara)*, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Paris, 1973, 279 p., cartes h. t. (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 24).

BOUTILLIER, Jean-Louis, *Bongouanou, Côte-d'Ivoire: étude socio-économique d'une subdivision*, Berger-Levrault, Paris, 1960, 224 p. [Pour la seconde partie, p. 135-198: une enquête sur les communautés d'immigrés.]

BURNHAM, Philip, « "Regroupement" and Mobile Societies: two Cameroon Cases », *Journal of African History*, XVI, 4, 1975, p. 577-594. [L'impact de la domination coloniale sur les migrations des Gbaya et Fulbe du plateau de l'Adamawa: la mobilité géographique en tant que stratégie politique.]

CALDWELL, J. C, *African Rural-Urban Migration: the Movement to Ghana's Towns*, C. Hurst, Londres, 1969, XI-258 p.

COHEN, Abner, *Custom and Politics in Urban Africa: a Study of Hausa Migrants in Yoruba Towns*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1969, XII-252 p. [Notamment les deux chapitres, p. 29-70, consacrés aux étapes de la fixation des immigrants.]

DE GRAFT-JOHNSON, K. T., « Rapports entre la croissance démographique et l'exode rural, notamment au Ghana », *Revue internationale du travail* (Genève), CIX, 5-6, 1975, p. 515-530.

DELANCEY, M. V., « Plantation and Migration in the Mt Cameroon Region », in H. F. ILLY éd., *Kamerun: Strukturen und Probleme der sozio-ökonomischen Entwicklung*, Hase & Koehler, Mayence, 1974, p. 181-236.

DIARRA, Fatoumata A., « Les Relations entre les hommes et les femmes et les migrations des Zarma [Niger] », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Londres, 1974, p. 226-238.

DUPIRE, Marguerite, « Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte-d'Ivoire orientale », *Etudes Eburnéennes* (Abidjan), VII, 1960, p. 7-241. [Planteurs autochtones et saisonniers étrangers: étude des contacts et des réactions sur le plan psychologique et sur le plan sociologique.]

ETIENNE, Pierre (avec Mona ETIENNE), « L'Emigration baoulé actuelle », *Cahiers d'outre-mer* (Bordeaux), XXI, 82, 1968, p. 155-195.

FORTES, M., « Some Aspects of Migration and Mobility in Ghana », *Journal of Asian and African Studies* (Toronto), VI, 1, 1971, p. 1-20.

FRANQUEVILLE, André, « Les Relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 3, 1972, p. 337-387.

FRANQUEVILLE, André, « L'Emigration rurale dans le département de la Lékié. Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 151-193.

[110]

GALLAIS, Jean, *Pasteurs et Paysans du Gourma. La Condition sahélienne*, Editions du CNRS, pour le Centre d'études de géographie tropicale, Bordeaux, 1975, 239 p. [Voir surtout la troisième partie, p. 95-125, consacrée à l'espace migratoire des Dogon (Mali).]

GODDARD, A. D., « Population Movements and Land Shortages in the Sokoto Close-Settled Zone, Nigeria », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Londres, 1974, p. 258-280.

GROSSMAN, David, « The Roots and Practice of Migratory Tenant Farming: the Case of Nikeland in Eastern Nigeria », *Journal of Developing Areas* (Macomb, Ill.), VI, 2, 1972, 163-184.

GUGLER, Josef, « Life in a Dual System: Eastern Nigerians in Town, 1961 », *Cahiers d'études africaines*, XI, 43, 1971, p. 400-421. [Le champ des relations sociales des migrants ibo et ibibio établis à Enugu.]

HAERINGER, Ph., « Cheminements migratoires, maliens, voltaïques et nigériens en Côte-d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 195-202.

HART, J. K., « Migration and Tribal Identity among the Frafras of Ghana », *Journal of Asian and African Studies* (Toronto), VI, 1, 1971, p. 21-36.

HART, J. K., « Migration and the Opportunity Structure: a Ghanaian Case-Study », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Londres, 1974, p. 321-342.

HARVEY, Milton E., « Social Change and Ethnic Migration in Sierra Leone », *Sierra Leone Geographical Journal* (Freetown), 15, 1971, p. 42-54.

HARVEY, Milton E., « Le Développement économique et les Migrations en Sierra Leone », in S. H. OMINDE et C. N. EJIUGU eds., *L'Accroissement de la population et l'Avenir économique de l'Afrique*, Population Council, New York, 1974, p. 307-318.

HILL, Polly, *The Migrant Cocoa-Farmers of Southern Ghana. A Study of Rural Capitalism*, Cambridge University Press, Londres, 1963, XVI-265 p.

HILL, Polly, *The Occupations of Migrants in Ghana*, University of Michigan, Museum of Anthropology, Ann Arbor, Mich., 1970, VI-76 p. (Anthropological Papers, 42). [Etude statistique fondée sur les résultats du recensement de 1960.]

LOMBARD, Jacques, « Le Problème des migrations locales: leur rôle dans les changements d'une société en transition (Dahomey) », *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série B, XII, 3-4, 1960, p. 455-466.

MABOGUNJE, Akin, « Migration Policy and Regional Development in Nigeria », *Nigerian Journal of Economic and Social Studies* (Ibadan), XII, 2, 1970, p. 243-262.

MC EVOY, Frederich D., « Traditional and Contemporary Patterns in Sabo Labor Migration », *Liberian Studies Journal*, II, 2, 1970, p. 153-166.

MICHOTTE, Jean, « Mouvements migratoires et Développement économique dans la zone dense à l'ouest de Bouaké », in G. ANCEY et

al., *L'Economie de l'espace rural de la région de Bouaké* (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 38), Paris, 1974, p. 203-228. [Côte-d'Ivoire.]

NZIMIRO, Ikenna, « A Study of Mobility among the Ibos of Southern Nigeria », *International Journal of Comparative Sociology*, VI, 1, 1965, p. 117-129.

[111]

OLUSANYA, P. O., *Socio-Economic Aspects of Rural-Urban Migration in Western Nigeria*, Nigerian Institute of Social and Economic Research, Ibadan, 1969, 164 p.

OSOBA, S. O., « The Phenomenon of Labour Migration in the Era of British Colonial Rule: a Neglected Aspect of Nigeria's Social History », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, IV, 4, 1969, p. 515-538.

PAUVERT, Jean-Claude, « Migration et Droit foncier au Togo », *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée* (Paris), série V, 9, 1965, p. 69-89.

PEIL, Margaret, « Ghana's Aliens », *International Migration Review* (New York), VIII, 3, 1974, p. 367-381. [Les attitudes à l'égard des immigrants.]

POLLET, Eric, et WINTER, Grâce, *La Société soninke (Dyahunu, Mali)*, Editions de l'Institut de sociologie, Bruxelles, 1971. [Chapitre (p.126-142) consacré aux émigrations temporaires (en particulier le navétanat).]

PONTIE, Guy, *Les Guiziga du Cameroun septentrional: l'organisation traditionnelle et sa mise en contestation*, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Paris, 1973, 255 p. (Mémoires ORSTOM, 65). [Les migrations comme une forme de contestation des inégalités engendrées par le « développement ».]

REY, Pierre-Philippe, « Les Formes de la décomposition des sociétés précapitalistes au Nord-Togo et le Mécanisme des migrations vers les zones de capitalisme agraire », in S. AMIN éd., *L'Agriculture et le Capitalisme africain*, Anthropos, Paris, 1975, p. 233-256.

ROUCH, Jean, « Migrations au Ghana (Gold Coast). Enquête 1953-1955 », *Journal de la Société des africanistes* (Paris), XXVI, 1-2, 1957,

p. 33-196, pi. [Etude du mécanisme et des caractéristiques de l'immigration au Ghana d'originaires du Niger, du Mali et de la Haute-Volta.]

SCHILDKROUT, E., « Ethnicity and Generational Differences among Urban Immigrants in Ghana », in A. COHEN éd., *Urban Ethnicity*, Tavistock, Londres, 1974, p. 187-222. [Les Mossi de Kumasi.]

STENNING, Derrick J., « Transhumance, Migratory Drift, Migration: Patterns of Pastoral Fulani Nomadism », *Journal of the Royal Anthropological Institute* (Londres), LXXXVII, 1, 1957, p. 57-73.

THOMAS, Jacqueline, *Les Ngbaka de la Lobaye. Le Dépeuplement rural chez une population forestière de la République Centrafricaine*, Mouton, Paris-La Haye, 1963, 494 p. [Long chapitre sur la mobilité de cette population.]

TIFFEN, Mary, « Population Movements in the Twentieth Century: a Nigérien Case Study », in R. P. MOSS et R. J. A. R. RATHBONE eds., *The Population Factor in African Studies*, University of London Press, Londres, 1975, p. 24-37. [Les incidences économiques, politiques et sociales des migrations rurales dans un émirat (Gombe) du Nord-Nigeria.]

UDO, Reuben K., « Characteristics of Migrant Tenant Farmer or Nigeria », *Nigerian Geographical Journal* (Ibadan), XIV, 2, 1971, p. 121-139.

UDO, Reuben K., « Migration et Urbanisation », in J. C. CALDWELL éd., *Croissance démographique et Evolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*, Population Council, New York, 1973, p. 406-417. [La structure des migrations internes et les caractéristiques des migrants au Nigeria.]

[112]

III. — SUR LES MIGRATIONS SÉNÉGALAISES

COLLOMB, Henri, et AYATS, Henri, « Les Migrations au Sénégal: étude psychopathologique », *Cahiers d'études africaines*, II, 8, 1962, p. 570-597. [Les conséquences psychopathologiques des migrations.]

DAVID, Philippe, « Fraternité d'hivernage (le contrat de navétanat): théorie et pratique », *Présence africaine*, 31, avril-mai 1960, p. 45-57.

DIOP, Abdoulaye Bara, *Société toucouleur et Migration (enquête sur l'immigration toucouleur à Dakar)*, Institut fondamental d'Afrique noire, Dakar, 1965, 232 p. (Initiations et Etudes africaines, 18.)

GESSAIN, Monique, *Les Migrations des Coniagui et Bassari*, Société des africanistes, Paris, 1967, 106 p.

LACOMBE, B., « Mobilité et Migration: quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloum, Sénégal », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, VI, 4, 1969, p. 11-42. [Exploitation des données collectées dans une enquête à passages répétés.]

LERICOLLAIS, André, « Peuplement et Migrations dans la vallée du Sénégal », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, 1975, p. 123-135.

METGE, P., « Politiques migratoires: les migrations et la transformation de la société rurale traditionnelle au Sénégal », in *Structures traditionnelles et Développement*, Eyrolles, Paris, 1968, p. 38-58.

Migrations sénégalaises, numéros spéciaux des *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 1975: 1. Le bassin arachidier, p. 3-120 ; 2. La vallée du Sénégal, p. 123-208.

RAVAULT, François, « Kanel: l'exode rural dans un village de la vallée du Sénégal », *Cahiers d'outre-mer* (Bordeaux), XVII, 66, 1964, p. 58-80.

ROCH, J., « Les Migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 1, 1975, p. 55-80.

ROCHETEAU, G., « Société wolof et Mobilité », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 1, 1975, p. 3-18. [La mobilité géographique: une caractéristique structurelle du mode de production wolof.]

SANTOIR, Christian J., « L'Émigration maure: une vocation commerciale affirmée », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, 1975, p. 137-159.

THOMAS, L.-V., « Esquisse sur les mouvements de populations et les contacts socio-culturels en pays Diola (Basse-Casamance) », *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série B, XII, 3-4, 1960, p. 486-508.

THOMAS, L.-V., « Brève Typologie des déplacements de populations au Sénégal », *Cahiers de sociologie économique* (Le Havre), 10, 1964, p. 247-284, bibl.

VERNIERE, Marc, « Campagne, Ville, Bidonville, Banlieue: migrations intra-urbaines vers Dagoudane Pikine, ville nouvelle de Dakar (Sénégal) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2-3, 1973, p. 217-242.

WANE, Yaya, « Besoins sociaux et Mobilité des Toucouleurs », *Notes africaines* (IFAN, Dakar), 101, 1964, p. 16-23.

Pour l'émigration de travailleurs sénégalais vers la France, on se reportera à la quatrième partie de la bibliographie (p. 116-117).

[113]

IV. — SUR LES MIGRATIONS VOLTAIQUES

BENOIT, M., « Le Champ spatial mossi dans les pays du Voun-Hou et de la Volta noire (cercle de Nouna, Haute-Volta) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 1, 1973, p. 115-137.

CORNELISSE, Peter, « Aspects économiques de la migration en Afrique de l'Ouest: le cas de la Haute-Volta », *Notes et Documents voltaïques* (Ouagadougou), V, 3, 1973, p. 32-56.

DENIEL, R., *De la savane à la ville: essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région*, Aubier-Montaigne, Paris, 1968, 223 p.

KOHLER, Jean-Marie, *Les Migrations des Mosi de l'Ouest*, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Paris, 1972, 106 p. (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 18).

KOHLER, Jean-Marie, *Les Mosi de Kolongtomo et la Collectivisation à l'Office du Niger*, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Paris, 1974, 63 p. (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 37).

LE MOAL, G., « Un aspect de l'émigration: la fixation de Voltaïques au Ghana », *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, série B, XII, 3-4, 1960, p. 446-454.

Les Migrations voltaïques à travers le séminaire sur les migrations modernes en Afrique occidentale (Dakar, 27 mars-6 avril 1972), numéro spécial des *Notes et Documents voltaïques* (Ouagadougou), V, 3, 1972, p. 3-68. [Textes des communications relatives aux migrations voltaïques présentées à ce séminaire de l'IAI.]

RÉMY, Gérard, « Les Mouvements de population sur la rive gauche de la Volta rouge (région de Nobere) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, V, 2, 1968, p. 45-66, cartes. [En Haute-Volta.]

RÉMY, Gérard, « Les Migrations de travail dans la région de Nobere (cercle de Manga, Haute-Volta) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, V, 4, 1968, p. 77-99.

RÉMY, Gérard, *Les Migrations de travail et les Mouvements de colonisation mossi. Recueil bibliographique*, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Paris, 1973, VI-128 p. (Travaux et Documents de l'ORSTOM, 20). [Présentation et analyse du contenu d'études récentes.]

SANOGO, G., « Les Migrations voltaïques », *Notes et Documents voltaïques* (Ouagadougou), IV, 2, 1971, p. 3-24. [Migrations internes et externes: historique, données disponibles, problèmes méthodologiques.]

SAVONNET, G., « La Colonisation du pays Koulango (Haute-Côte-d'Ivoire) par les Lobi de Haute-Volta », *Cahiers d'outre-mer* (Bordeaux), XV, 57, 1962, p. 25-46 ; repris dans *Etudes voltaïques* (Ouagadougou), 3, 1962, p. 79-102. [Etude de l'orientation et des causes des migrations lobi depuis le XIX^e siècle.]

SKINNER, Elliott P., « Labour Migration among the Mossi of the Upper Volta », in H. KUPER éd., *Urbanization and Migration in West Africa*, Berkeley-Los Angeles, 1965, p. 60-84.

SONGRE, Ambroise, « L'Emigration massive des Voltaïques: réalités et effets », *Revue internationale du travail* (Genève), CVIII, 2-3, 1973, p. 221-237.

[114]

ZAHAN, D., « Problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossi sur les terres irriguées de l'Office du Niger », in D. BIEBUYCK éd., *African Agrarian Systems*, Londres, 1963, p. 392-403.

Sur les conditions d'installation et la vie des immigrants voltaïques en Côte-d'Ivoire et au Ghana, on consultera également les études de M. Dupire, Ph. Haeringer, J. Rouch et E. Schildkrout (p. 109-111).

3. Les migrations en Afrique orientale et australe

[Retour à la table des matières](#)

ALVERSON, Hoyt S., « Labour Migrants in South African Industry: the Human Dimension », in R. F. SPENCER éd., *Migration and Anthropology*, American Ethnological Society, Seattle, 1970, p. 49-60.

ARRIGHI, Giovanni, « Labour Supplies in Historical Perspective: a Study of the Proletarianization of the African Peasantry in Rhodesia », *Journal of Development Studies* (London), VI, 3, 1970, p. 197-234 ; repris dans G. ARRIGHI et J. S. SAUL, *Essays on the Political Economy of Africa*, Monthly Review Press, New York & Londres, 1973, p. 180-234.

BERGER, Elena L., « Government Policy toward Migrant Labour on the Copperbelt, 1930-1945 », *Transafrican Journal of History* (Nairobi), II, 1, 1972, p. 83-102.

ELKAN, Walter, *Migrants and Proletarians: Urban Labour in the Economic Development of Uganda*, Oxford University Press, Londres, 1960, IX-149 p.

ELKAN, Walter, « Migration circulaire et Développement des villes en Afrique orientale », *Revue internationale du travail* (Genève), XCVI, 6, 1967, p. 643-652.

GULLIVER, P. H., *Labour Migration in a Rural Economy: a Study of the Ngoni and Ndeundeuli of Southern Tanganyika*, East African Institute of Social Research, Kampala, 1955, 48 p. (East African Studies, 6).

GULLIVER, P. H., « Nyakyusa Labour Migration », *Rhodes-Livingstone Journal* (Lusaka), 21, 1957, p. 32-63.

HARRIS, M., « Labour Migration among the Moçambique Thonga: Cultural and Political Factors », *Africa* (Londres), XXIX, 1, 1959, p. 50-64.

HEISLER, Helmuth, « The Pattern of Migration in Zambia », *Cahiers d'études africaines*, XIII, 50, 1973, p. 193-212.

HEISLER, Helmuth, *Urbanization and the Government of Migration: the Inter-Relation of Urban and Rural Life in Zambia*, C. Hurst, Londres, 1974, XI-166 p.

HOUGHTON, D. Hobart, « Men of two Worlds: some Aspects of Migratory Labor in South Africa », *South African Journal of Economics*, XXVIII, 3, 1960, p. 177-190.

HUTTON, Caroline, *Reluctant Farmers? A Study of Unemployment and Planned Rural Development in Uganda*, East African Publishing House, Nairobi, 1973, XIV-331 p. (East African Studies, 33). [Notamment les chap. 4 et 5, sur le chômage en milieu urbain et l'exode vers les villes des paysans sans emploi.]

[115]

MITCHELL, J. Clyde, « Wage Labour and African Population Movements in Central Africa », in K. M. BARBOUR et R. M. PROTHERO eds., *Essays on African Population*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1961, p. 193-248.

MITCHELL, J. Clyde, « Structural Plurality, Urbanization and Labour Circulation in Southern Rhodesia », in J. A. JACKSON éd., *Migration*, Cambridge, 1969, p. 156-180.

MITCHELL, J. Clyde, « Distance, Transportation and Urban Involvement in Zambia », in A. SOUTHALL éd., *Urban Anthropology, Cross-Cultural Studies of Urbanization*, Oxford University Press, 1973, p. 287-314.

NIGAM, S. B.L., et SINGER, H.W., « La Rotation de la main-d'œuvre et l'Emploi: une étude sur le Kenya », *Revue internationale du travail* (Genève), CX, 6, 1974, p. 515-530.

OHADIKE, Patrick O., *Development of/and Factors in the Employment of African Migrants in the Copper Mines of Zambia 1940-1966*, University of Zambia Institute for Social Research, Lusaka, 1969, 24 p. (Zambian Papers, 4.)

OHADIKE, Patrick O., « Immigrants and Development in Zambia », *International Migration Review* (New York), VIII, 3, 1974, p. 395-411.

OMINDE, S. H., *Land and Population Movements in Kenya*, Northwestern University Press, Evanston, 111., 1968, XII-203 p. Voir aussi, du même: « Population Movements to the Main Urban Areas of Kenya », *Cahiers d'études africaines*, V, 20, 1965, p. 593-617.

PARKIN, David, éd., *Town and Country in Central and Eastern Africa*, Institut International Africain, Londres, 1975, IX-362 p.

POWESLAND, Philip G., *Economic Policy and labour. A Study in Uganda's Economic History*, East African Institute of Social Research, Kampala, 1957, X-81 p. (East African Studies, 10.)

PROTHERO, R. Mansell, « Foreign Migrant Labour for South Africa », *International Migration Review* (New York), VIII, 3, 1974, p. 383-394.

RICHARDS, A. L., éd., *Economic Development and Tribal Change: a Study of Immigrant Labour in Buganda*, revised édition, Oxford University Press, Nairobi, 1975 [1^{re} éd. 1954], XIX-319 p. [Un bilan historique, géographique et sociologique des migrations de main-d'œuvre vers le sud de l'Ouganda.]

SANDERSON, F. E., « The Development of Labour Migration from Nyasaland, 1891-1914 », *Journal of African History*, II, 2, 1961, p. 259-271.

SCHAPERLA, Isaac, *Migrant labour and Tribal Life: a Study of Conditions in the Bechuanaland Protectorate*, Oxford University Press, Londres, 1947, XI-248 p.

SELVARATNAM, V., « Sociological Implications of Labour Migration in Central Africa », *Eastern Anthropologist* (Lucknow, Inde), XXII, 3, 1969, p. 281-306 ; XXIII, 2, 1970, p. 113-130.

SOUTHALL, A. W., « Population Movements in East Africa », in K.M. BARBOUR et R. M. PROTHERO eds., *Essays on African Population*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1961, p. 157-192.

STONE, John, « The "Migrant Factor" in a Plural Society: a South African Case Study », *International Migration Review* (New York), IX, 1, 1975, p. 15-28.

[116]

TROUWBORST, Albert, « La Mobilité de l'individu en fonction de l'organisation politique des Burundi », *Zaire* (Bruxelles), XIII, 8, 1959, p. 787-800 ; voir aussi, du même auteur: « Kinship and Geographical Mobility in Burundi (East Central Africa) », *International Journal of Comparative Sociology* (Toronto), VI, 1, 1965, p. 166-182.

VAN VELSEN, J., « Labour Migration as a Positive Factor in the Continuity of Tonga Tribal Society », *Economic Development and Cultural Change* (Chicago, ILL), VIII, 3, 1960, p. 263-278 ; version abrégée in A. SOUTHALL éd., *Social Change in Modern Africa*, Londres, 1961, p. 230-241.

WATSON, William, *Tribal Cohesion in a Money Economy. A Study on the Mambwe People of Northern Rhodesia*, Manchester University Press, Manchester, 1958, XXIII-246 p. [Les effets sociaux des migrations de main-d'œuvre. Avant-propos de Max Gluckman.]

WILLIAMS, John G, « Lesotho: Economic Implications of Migrant Labour », *South African Journal of Economics*, XXXIX, 2, 1971, p. 149-178.

WOLPE, H., « Capitalism and Cheap Labour Power in South Africa: from Segregation to Apartheid », *Economy and Society* (Londres), I, 4, 1972, p. 425-456.

4. Problèmes particuliers

I. — L'IMMIGRATION EN FRANCE

[Retour à la table des matières](#)

ADAMS, A., « Prisoners in Exile: Senegalese Workers in France », *Race and Class* (Londres), XVI, 2, 1974, p. 157-178.

Approches du problème de la migration noire en France, numéro spécial de la revue *Hommes et Migrations* (Paris), 104, 1965, 144 p.

BENOT, Yves, « L'Afrique en France », *La Pensée*, 154, déc. 1970, p. 3-22.

BERGUES, H., « L'Immigration de travailleurs africains noirs en France et particulièrement dans la région parisienne », *Population* (Paris), XXVIII, 1, 1973, p. 59-79.

DIARRA, Souleymane, « Problèmes d'adaptation des travailleurs africains noirs en France », *Psychopathologie africaine* (Dakar), II, 1, 1966, p. 107-126.

DIARRA, Souleymane, « Les Travailleurs africains noirs en France », *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire* (Dakar), série B, XXX, 3, 1968, p. 884-1004. [Une vue d'ensemble des étapes de l'immigration, des problèmes d'emploi et des conditions d'existence en France.]

DUBRESSON, Alain, « Les Travailleurs soninké et toucouleur dans l'Ouest parisien », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, 1975, p. 189-208. [L'insertion dans le monde du travail industriel et les conditions de vie.]

DUSSAUZE-INGRAND, Elisabeth, « L'Emigration sarakollaise du Guidimaka vers la France », in S. AMIN éd., *Modern Migrations in Western Africa*, Londres, 1974, p. 239-257. [Les effets de l'émigration en France sur cette zone sahélo-soudanienne, située sur la rive droite du fleuve Sénégal, en Mauritanie.]

[117]

GISLER, D., et BAUDRY, E., « Des militants français au village africain d'Ivry », *Les Temps modernes*, XXIX, 320, mars 1973, p. 1603-1656. [Les problèmes spécifiques des travailleurs maliens en France ; l'emprise des structures et des hiérarchies traditionnelles.]

GUILLEBAUD, J.-C., « De la brousse aux bidonvilles », *Le Monde*, 18, 19, 20-21, 22 mai 1973. [L'émigration des Soninké de la haute vallée du fleuve Sénégal.]

KANE, Francine, et LERICOLLAIS, André, « L'Emigration en pays Soninké », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, 1975, p. 177-187. [Les modalités de l'émigration vers la France, les effets des départs et de l'afflux monétaire sur l'économie locale.]

LAURAN, Annie, *Un Noir a quitté le fleuve*, récit, préface d'Albert Memmi, Editeurs Français Réunis, Paris, 1968, 173 p. [Le témoignage d'un Sénégalais.]

LORBAIS, Jean, « Un Sénégalais à Paris », *La Nouvelle Revue française*, 253, janv. 1974, p. 28-52. [Récit.]

MARC, E., « L'Emigration des paysans et ses conséquences sur la vie d'un village sénégalais », *Afrique littéraire et artistique* (Paris), 16, avril 1971, p. 46-56. [Un village soninké du cercle de Bakel.]

MINCES, Juliette, *Les Travailleurs étrangers en France: enquête*, Seuil, Paris, 1973, 475 p. (coll. Combats). [Nombreux récits de travailleurs africains, recueillis par l'auteur.]

N'DONGO, Sally, *Voyage forcé: Itinéraire d'un militant*, Maspero, Paris, 1975, 224 p. (Cahiers libres, 198-199.) [Les conditions de vie des travailleurs africains en France.]

PAPYLE, Henry, *Les Travailleurs étrangers en France: essai d'une bibliographie en langue française*, numéro spécial de la revue *Hommes et Migrations* (Paris), 120, 1973, 196 p.

PRÉVOST, Guy, « Comment et pourquoi les travailleurs sénégalais viennent en France », *Hommes et Migrations* (Paris), XXI, 115, 1970, p. 90-119.

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS SÉNÉGALAIS EN FRANCE, *Le Livre des travailleurs africains en France*, Maspero, Paris, 1970, 195 p. (Cahiers libres, 172-173.)

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS SÉNÉGALAIS EN FRANCE, *Qui est responsable du sous-développement ?*, Maspero, Paris, 1975, 85 p. [Textes des interventions au meeting organisé à Paris le 27 février 1975; voir, plus spécialement: Cl. MEILLASSOUX, « L'Exploitation des travailleurs immigrés en France » (p. 13-20), P.-Ph. REY, « Les Effets de la migration dans les pays d'origine » (p. 21-25), B. SINE, « L'Afrique dominée et l'Emigration » (p. 26-30).]

II. LES RÉFUGIÉS EN AFRIQUE

ANKRAH, Kodwo E., « The Stranger within the Gates », in R. T. PARSONS éd., *Windows on Africa*, E. J. Brill, Leyde, 1971, p. 107-132. [Aperçu de la situation des réfugiés en Afrique. Données numériques.]

BROOKS, Hugh C, et EL-AYOUTI, Yassin eds., *Refugees south of the Sahara: an African Dilemma*, Negro University Press, Westport, Conn., 1970, XVIII-307 p.

[118]

GOULD, W. T. S., « Refugees in Tropical Africa », *International Migration Review* (New York), VIII, 3, 1974, p. 413-430.

GOUNDIAM, Ousmane, « La Protection juridique des réfugiés en Afrique », *Revue sénégalaise de droit*, IV, 8, 1970, p. 5-31.

HAMRBLL, Sven, éd., *Refugee Problems in Africa*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala, 1967, 123 p. [Contributions à un colloque (avril 1966).]

PEIL, Margaret, « The Expulsion of West African Aliens », *Journal of Modern African Studies* (Londres), IX, 2, 1971, p. 205-229.

RUBIN, N., « Africa and Refugees », *African Affairs* (Londres), LXXIII, 292, 1974, p. 290-311.

WORONOFF, J., « L'Organisation de l'unité africaine et le Problème des réfugiés », *Revue française d'études politiques africaines*, 93, sept. 1973, p. 86-97. [En annexe, le texte de la résolution sur le problème des réfugiés en Afrique adopté par l'OUA en février 1973]

[119]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

TABLE

[120]

[121]

Présentation [5]

I. Thèmes et problèmes

Jean-Loup Amselle, “Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique.” [9]

1. Migrations et ensembles socio-économiques [11]
 2. Typologie des migrations [11]
 - I. *Migrations anciennes et migrations modernes* [12]
 - II. *Migrations rurales et migrations urbaines* [21]
 - III. *Migrations spontanées et migrations dirigées* [24]
 3. La nature du phénomène migratoire [28]
 4. Réseaux et procès migratoires [30]
 5. Conclusion [34]
- Ouvrages cités [36]

II. Études de cas

Michèle Fièloux, “Les migrations lobi en Côte-d’Ivoire: archaïsme ou création sociale ? [43]

1. Du passage de la Volta noire à nos jours: les cheminements à travers le temps et l'espace [44]
2. Des causes possibles des migrations [50]
3. Reproduction et changements [52]
4. Conclusion [60]

[122]

Mamadou Saliou Baldé, “Un cas typique de migration inter-africaine : l'immigration des Guinéens au Sénégal.” [63]

1. L'immigration guinéenne à Kédougou [64]
 2. L'immigration guinéenne en Haute-Casamance [69]
 - I. *Les causes politiques de l'immigration* [70]
 - II. *Les causes économiques* [71]
 - III. *Les conditions de vie en Haute-Casamance* [75]
 3. Les navétanes [76]
 - I. *Le voyage, le contrat de navétane* [77]
 - II. *Les étapes de développement du navétanat* [79]
 - III. *La rentabilité financière du voyage* [80]
 - IV. *Des navétanes de type spécifique: les coupeurs de bambou* [81]
 - V. *Le déclin du navétanat* [83]
 - VI. *Les formes de reconversion des navétanes* [84]
 4. L'immigration urbaine [86]
 - I. *Les régions d'origine* [87]
 - II. *Le voyage* [88]
 - III. *Les causes* [88]
 - IV. *Les motivations personnelles* [89]
 - V. *Les activités des migrants* [91]
 5. Conclusion [95]
- Ouvrages cités [97]

III. Information bibliographique

Michel Aghassian, “Les migrations en Afrique au sud du Sahara.” [101]

1. Ouvrages généraux [103]
2. Les migrations en Afrique occidentale [107]
3. Les migrations en Afrique orientale et australe [114]
4. Problèmes particuliers [116]

[123]

Les migrations africaines.
Réseaux et processus migratoires.

Publications du Centre d'études africaines-Cardan *

1. Dossiers africains

[Retour à la table des matières](#)

Chaque volume de cette collection vise à faire le point de façon succincte et précise sur un domaine, un thème ou un problème concernant le continent africain. Il s'agit de mettre sous une forme accessible (aussi bien par la taille que par le contenu) une information, une réflexion et une documentation qui restent trop souvent d'accès difficile pour le profane et qui sont pourtant nécessaires à la compréhension de la société africaine contemporaine. Entre la thèse et l'article de journalisme, entre la bibliographie spécialisée et la vulgarisation touristique il y a place pour une documentation active qui puisse aider ou guider le chercheur, l'enseignant, l'étudiant, le cadre ou le militant politique.

Ces dossiers se veulent des outils de travail, et leur présentation générale articule une synthèse originale, une bibliographie sélectionnée et commentée, des explications de textes, ainsi que des articles inédits ou difficilement accessibles. Ces dossiers se veulent directement complémentaires, ce qui fait que certains thèmes ou analyses renverront d'un dossier à l'autre. Cette série de synthèse documentaire sera complétée par des recueils d'articles ou des textes originaux qui permettront aux tendances nouvelles de la recherche en sciences sociales de s'exprimer. C'est pourquoi cette collection essaiera de signaler à l'attention de ceux qui travaillent sur l'Afrique et en Afrique

* Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire.

les idées ou les méthodes parfois élaborées à partir d'autres terrains ou préoccupations. Cette intention est d'ailleurs un souci permanent de cette collection dans la mesure [124] où, centrée sur l'Afrique et consacrée à l'Afrique, elle démontrera néanmoins l'impossibilité d'une réflexion uniquement africaniste. Elle proposera des directions d'analyse sur les problèmes encore mal perçus ou reconnus, qu'ils soient imposés par l'actualité sociale ou les problématiques scientifiques. Elle suggérera une reconsidération des domaines traditionnels de l'africanisme et des théories qui lui sont liées.

2. Cahiers d'études africaines

Cette revue paraît trimestriellement depuis 1960. Un éventail de chercheurs de toutes nationalités, appartenant à toutes les disciplines des sciences humaines, présentent, en français ou en anglais, des études scientifiques inédites sur les sociétés, les économies, les cultures et les civilisations du continent africain. Elle comprend en outre une chronique bibliographique assurée par le Centre.

Les *Cahiers d'études africaines* sont publiés avec le concours du CNRS.

Numéros spéciaux :

- N° 30. « Littérature orale et folklore africains » (édité par Denise Paulme).
- N° 35. « Les relations de dépendance personnelle en Afrique noire » (édité par Georges Balandier).
- N° 45. « Recherches en littérature orale africaine » (édité par Denise Paulme).
- N° 47. « Systèmes agraires africains » (édité par Gilles Sautter).
- N° 51. « Villes africaines » (édité par Paul Mercier et Gilles Sautter).

- N° 53. « Problèmes de la domination étatique au Rwanda: histoire et économie » (édité par Claudine Vidal).
- N° 60. « Thématique et symbolique des contes africains » (édité par Denise Paulme).
- N° 61-62. « Histoire africaine: constatations, contestations » (édité par Henri Brunschwig, Catherine Coquery-Vidrovitch, Henri Moniot).

3. Bulletin d'information et de liaison

La collection, créée en 1969, comprend plusieurs séries, à parution annuelle (ou occasionnelle).

[125]

Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française soutenus: 6 fascicules parus, signalant 4 019 titres.

Inventaire de thèses africanistes de langue française en cours: 6 fascicules parus, signalant 4 495 titres ; cette série devra être absorbée par la série suivante, dont thématiquement elle fait partie.

Registre de recherches africanistes en cours: 4 fascicules parus, décrivant 1 730 thèmes de recherche dans leur cadre institutionnel ; les notices analytiques indiquent un certain nombre de paramètres propres à chaque recherche — auteurs, dates, financement, enquêtes et missions, méthodes, finalité de la recherche, matériaux bruts récoltés et lieux de dépôts, données bibliographiques.

Etudes africaines: inventaire des enseignements dispensés dans les pays francophones: un numéro spécial portant sur l'année 1971-1972. Organismes d'enseignement, programmes et enseignants, présentés dans 440 notices descriptives.

Inventaire des ressources documentaires africaines: deux numéros réalisés, portant respectivement sur les bibliothèques et centres de documentation africanistes à Paris (129 notices) et les bibliothèques de l'Afrique centrale (272 notices).

Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara: 7 fascicules parus, totalisant 6 953 références. Cette bibliographie est une

réalisation conjointe des membres du Comité interbibliothèques pour la documentation africaine (Bibliothèque nationale, Fondation nationale des sciences politiques, Cardan).

Toutes ces séries, la bibliographie mise à part, traitent du *continent africain* (Afrique du Nord et Madagascar compris). Les informations recueillies proviennent principalement de la France, puis de tous les autres pays partiellement de langue française dans le monde. Elles sont réunies par voie *d'enquêtes*.

Les données sont présentées sur fiches ; leur découpage et classement suivant les rubriques géographiques et/ou matières proposées permettent la constitution de *fichiers* adaptés aux besoins des uns et des autres.

4. Fiches d'ouvrages

Cette bibliographie, signalétique et annuelle, présentée sous forme de fiches, constitue essentiellement un complément à la série bibliographique analytique, publiée par le Cardan sous le titre « Fiches analytiques » jusqu'en 1969 et, à partir de 1970, dans la « Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud-saharienne » (voir plus bas).

Les huit volumes parus de 1965 à 1975 contiennent 12 840 références. À partir du volume VIII, cette bibliographie est publiée en trois fascicules, non brochés. Les notices sont classées suivant les grandes zones géographiques, subdivisées par pays. Chaque fascicule est complété [126] par trois index: noms d'auteurs, ethnique et linguistique, systématique. L'index géographique cumulatif paraît à la fin du 3^e fascicule.

5. Collaborations extérieures et autres publications

Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud-saharienne: bibliographie analytique publiée annuellement par le Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique), avec le concours du Cardan.

Nomenclature des populations, langues et dialectes d'Afrique Noire: essai d'un inventaire descriptif, par pays, où l'on s'efforce de rassembler et éventuellement de comparer des informations relatives aux populations et aux langues (noms et synonymes, classifications et apparentements). Déjà publié: « Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte-d'Ivoire » (1975, 2 vol.: 2 300 fiches environ). A paraître: « Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes du Dahomey ».

Pour tous renseignements concernant ces publications, on peut s'adresser au Centre d'études africaines, 54, bd Raspail, 75006 Paris.

[126]

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 1976
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE AUBIN

86 - LIGUGÉ / VIENNE

DÉPÔT LÉGAL: 4^e TRIMESTRE 1976

1^{er} TIRAGE ; 3 300 EXEMPLAIRES

ISBN 2-7071-0861-8

N° D'IMPRESSION: L 9304



Quatrième de couverture

dossiers africains

dirigés par Marc Augé et Jean Copans

La migration ne se réduit pas au déplacement des hommes dans l'espace. Les mouvements de population s'ils ne sont pas replacés dans un contexte socio-économique précis, donnent l'illusion d'être homogènes. Les textes qui sont présentés ici s'efforcent aussi bien à propos de problèmes généraux que d'études de cas localisées, de saisir le phénomène migratoire dans sa généralité. Ils visent également à montrer que l'ensemble des migrations africaines se soldent par des transformations sociales et que les mouvements de population actuels ne peuvent être analysés que dans le cadre de l'économie capitaliste mondiale. Par conséquent, étudier les migrations, c'est apprécier l'efficacité du déplacement sur la perpétuation et la transformation d'une société ; c'est mesurer l'effet que la mobilité fait peser sur le fonctionnement et l'évolution des rapports de production.

François Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris